

## **Bureau intermunicipal – BI (Syndics de l'Ouest lausannois)**

*Délégation municipale d'Ecublens au Bureau intermunicipal : jusqu'au 30 juin 2016, M. Pierre Kaelin, Syndic et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, M. Christian Maeder, Syndic*

Le Bureau intermunicipal, regroupant Mmes et MM. les Syndics de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Sainte-Croix, s'est réuni en 2016 :

- 3 fois, sous la présidence de M. Alain Clerc, Syndic de St-Sulpice.
- 3 fois, sous la présidence de Mme Claudine Wyssa, Syndique de Bussigny.

Ci-dessous, les objets discutés par le Bureau intermunicipal lors de ses séances :

- Nouvelle clé de répartition financière de la POL valable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Adaptation de la masse salariale de la POL et mise en place d'une nouvelle politique de rétribution, afin de garantir les effectifs pour pouvoir assurer ses missions.
- Présentation des activités du Théâtre Kléber-Méleau et décision relative à son soutien.
- Affichage culturel et électoral – Contrat avec la SGA.
- Stratégie SDOL 2016-2021 – Organisation d'une séance de réflexion et d'échanges.
- Budget POL 2017.
- Budget SDOL 2017.
- IIC : Approbation des comptes + rapport d'activité 2015 et du budget 2017.
- Nomination de délégations diverses (EIAP – Valorsa – UCV) pour la durée de la nouvelle législature.
- UCV / RIE III / Parascolaire.
- Journal de l'Ouest : création d'un groupe de travail pour étudier l'opportunité de développer une app info Ouest lausannois.

Les faits marquants de l'exercice passé sous revue ont été :

- L'adoption, par toutes les communes de l'Ouest, de l'adaptation de la clé de répartition (pondération par un facteur 2 du critère population), ceci avec une entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Cette décision est couplée avec le regroupement dans la législature 2016-2021 des entités « Police-Pompiers et Protection civile » dans la même association intercommunale.
- L'adoption du principe de la refonte totale de la politique salariale de la POL, impliquant, d'une part, la mise en place d'un nouveau système global de rémunération et, d'autre part, un ajustement général de la masse salariale en 2017 et 2018.
- Décision d'organiser une demi-journée de réflexion et d'échanges sur la stratégie et l'orientation politique de SDOL pour les années 2016 à 2021. Le but de cette rencontre est d'ouvrir une large discussion sur l'orientation des activités de SDOL pour ces cinq prochaines années et de fournir une vision politique qui fixe le cadre général pour l'établissement du programme des études de la période concernée.

Cette discussion, à laquelle sont associés les Municipaux et les Chefs de service de l'urbanisme, s'est déroulée en date du 12 janvier 2017 et sera établie sur la base de la nouvelle convention de collaboration intercommunale signée ce printemps et qui définit la mission, le champ de compétences et l'organisation de SDOL. Une deuxième séance sera ensuite fixée, dans le dessein de fixer la stratégie SDOL 2016-2021, sachant qu'elle est du ressort exclusif du Gropil.

◆ ◆ ◆ ◆



## Association des communes de la région lausannoise

Délégation municipale d'Ecublens jusqu'au 30 juin 2016 :

Municipalité in corpore (assemblée générale), Mme Anne-Claude Studer (groupe « Activités sportives »), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendance et prévention »).

Délégation municipale d'Ecublens dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :

Municipalité in corpore (assemblée générale), M. Christian Maeder, Syndic (délégué au Bureau du Secteur Ouest), Mme Pascale Manzini (Présidente de la Commission « Dépendances et prévention »), Mme Sylvie Pittet Blanchette (Présidente du Groupe « Formation et emploi des jeunes ») et membre du Groupe « Activités sportives »).

## Points forts 2016 – Synthèse du rapport d'activités 2016

### L'ASSOCIATION LAUSANNE REGION

#### L'Assemblée générale (AG)

L'AG de printemps du 23 mars à Renens a adopté les comptes 2015. Celle d'automne, qui s'est tenue le 13 octobre à Belmont-sur-Lausanne, a validé le budget 2017. A cette occasion, les délégués des communes ont nommé **M. Gustave Muheim, Syndic de Belmont-sur-Lausanne, à la présidence de Lausanne Région pour la législature 2016-2021**. En préambule de l'assemblée générale du 13 octobre 2016, une séance présentant tous les projets actuels de Lausanne Région a été organisée à l'intention des nouveaux élus de la législature 2016-2021.

#### Le Bureau de coordination (BC)

Présidé par M. Gustave Muheim et accompagné par Mme Patrizia M. Darbellay, secrétaire générale de Lausanne Région, le

## BC a suivi le travail des diverses commissions de l'association de communes.

### Stratégie LADE

En 2015, le secrétariat général a lancé la révision de la stratégie régionale LADE pour la période 2017-2022. Cette stratégie est un document de référence, requis par le Canton (SPECo), dont le but est de permettre à l'association de préavis sur les projets qui pourraient prétendre à un financement LADE.

Le document a été réalisé à l'interne et soumis au Bureau de coordination en septembre 2016. En automne, il a été présenté aux trois secteurs de Lausanne Région avant d'être envoyé aux communes. La stratégie régionale sera ratifiée lors de l'Assemblée générale de mars 2017.

### Convention pour les institutions subventionnées

Lausanne Région subventionne annuellement, au nom de ses communes membres, diverses prestations. Les institutions en charge de les mener à bien sont actives dans des domaines, tels la promotion économique, la formation des jeunes ou la prévention des addictions. Après avoir obtenu une décision de principe concernant le financement de ces institutions pour la législature 2016-2021, les conventions seront ratifiées courant 2017. Le Bureau de coordination a chargé le secrétariat général de préparer, en collaboration avec les institutions subventionnées, des conventions qui précisent la nature des prestations offertes pour chacune d'elles.



## LA COMMUNICATION DE LAUSANNE REGION

**Le site [www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch) est en ligne sous sa nouvelle forme !**



Un imprévu de taille a surpris l'association à fin 2015. Du jour au lendemain, la société de développement web en charge du site de Lausanne Région a cessé ses activités laissant l'association sans support logistique.

Début 2016, un appel d'offres a permis de rencontrer plusieurs agences de communication et de bureaux d'ingénieurs web.

En juillet 2016, le nouveau site, adapté aux technologies mobiles et d'utilisation intuitive, était en ligne. Dans les mois qui ont suivi, les autres sites de Lausanne Région ([www.guidesportif.ch](http://www.guidesportif.ch) – [www.enfance.ch](http://www.enfance.ch) – [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch)), aussi hébergés auprès de la société disparue, ont été migrés et mis en ligne.

**« Agir ensemble dans l'intérêt régional ! » – La nouvelle brochure de Lausanne Région**



En septembre 2016, l'association s'est dotée d'une nouvelle brochure contenant de nombreuses informations sur ses organes, sa stratégie régionale, ses missions et ses objectifs.

En outre, sous forme de fiches compilées en fin de brochure, Lausanne Région répertorie les projets qui l'occupent actuellement. Cette brochure, carte de visite de l'association, est distribuée largement dans

les communes et lors d'évènements auxquels prend part l'association.

**Une forte couverture médiatique pour les PERL 2016**



Comme les précédentes années, la cérémonie de remise des prix aux lauréats (à hauteur de Fr. 100'000.-) a récompensé publiquement les porteurs de projets. Elle s'est déroulée sous les projecteurs de La Télé. Cinq courts métrages mettant en scène les projets nominés ont été présentés en direct.

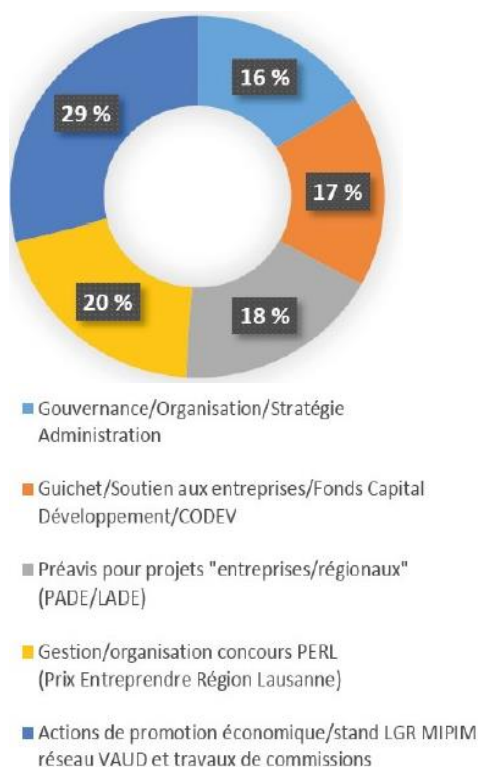
Cette année, deux reportages supplémentaires ont été diffusés à La Télé, l'un donnant la parole au jury des PERL et l'autre couvrant les activités économiques de la région lausannoise. Cette promotion de l'économie régionale a fait l'objet de divers articles dans la presse, avant et après la cérémonie.

## ECONOMIE ET ENTREPRISES

Le département de la Promotion économique de Lausanne Région se concentre principalement sur : l'accueil des entreprises (Guichet), l'élaboration des préavis des projets PADE-LADE (Politique cantonale d'appui au développement économique et Loi sur l'appui au développement économique), l'organisation du concours Prix Entreprendre Région Lausanne (PERL), la stratégie et les actions de promotion économique.

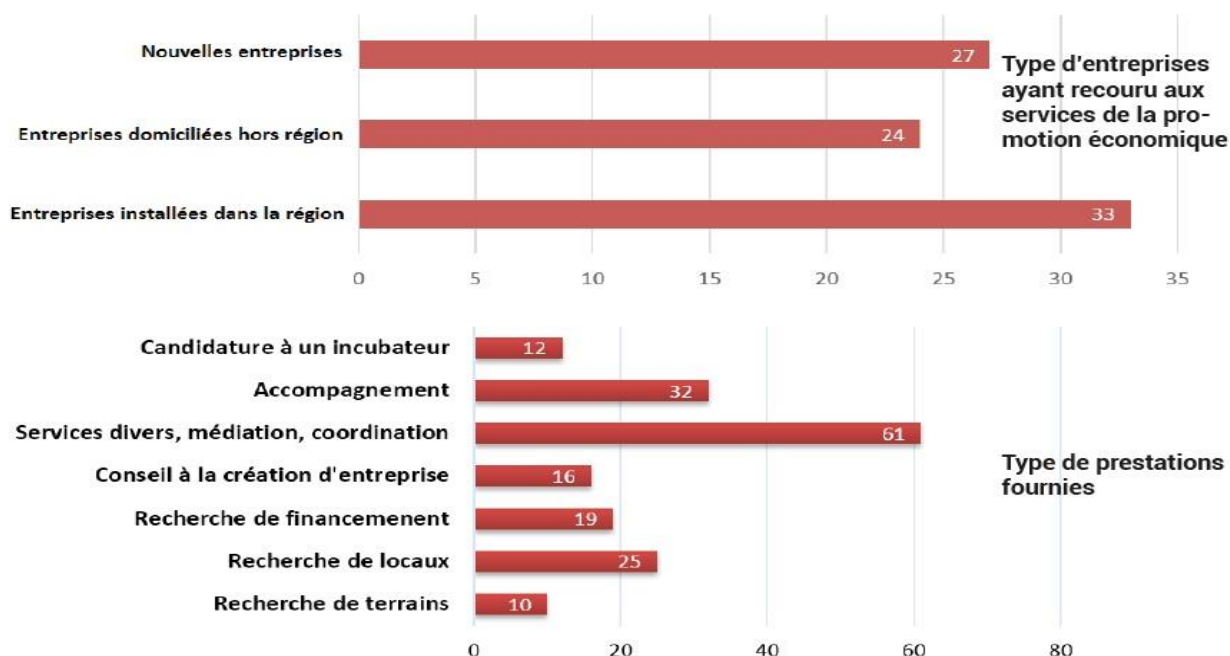
## « GUICHET ENTREPRISES »

### Répartition des principales activités :



Sous forme de « guichet d'entreprises », Lausanne Région propose aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) des prestations variées : information, conseils, analyses de modèles et plans d'affaires, accompagnement pour la recherche de locaux et orientation vers des partenaires et des organismes spécialisés en matière d'aide au financement et de coaching.

Durant l'année 2016, le département Promotion économique a accueilli plus de 80 porteurs de projets.



## PRIX ENTREPRENDRE REGION LAUSANNE (PERL)



Pour les communes membres de Lausanne Région, les PERL sont l'opportunité de souligner l'intérêt que les collectivités publiques portent à l'encouragement de l'entrepreneuriat et au développement économique régional. Depuis 2003, les PERL ont récompensé plus de 60 projets pour un montant total de Fr. 1'360'000.-.

En 2016, une trentaine de dossiers ont été traités par le jury dans des domaines d'activités variés. Après une première séance de délibérations, 8 dossiers ont été retenus et réétudiés afin de déterminer les 5 lauréats qui finalement prendront part à la cérémonie des PERL.

La 14<sup>e</sup> cérémonie de remise des PERL a eu lieu le 11 mai 2016. Plus de 500 invités ont assisté à la cérémonie qui a été retransmise en direct sur la chaîne de télévision régionale La Télé. Cinq entreprises ont été découvertes par le public et les téléspectateurs :

- DermoSafe SA, Ecublens | Trophée Lausanne Région 2016.
- BestMile Sàrl, Ecublens | Prix de l'innovation 2016.
- Technis, Ecublens | Prix des technologies du sport.
- Mobsya, Renens | Prix de l'éducation.
- TawiPay, Lausanne | Prix Coup de cœur du Jury.

## PREAVIS DE LAUSANNE REGION DANS LE CADRE DE LA DE



Lausanne Région étudie et préavis les demandes de subvention provenant des communes, des schémas directeurs ou d'autres porteurs de projets (public/privé) selon la Loi sur l'appui au développement économique (LADE). En tant qu'organisation reconnue par le Canton, Lausanne Région bénéficie d'une subvention annuelle de Fr. 91'000.-.

Durant l'exercice 2016, Lausanne Région a établi plusieurs préavis, dont 9 ont été acceptés par le Service de la promotion économique et du commerce cantonal (SPECo). Parmi ces derniers, 2 préavis ont concerné des prêts pour des projets d'infrastructure. Le premier a été octroyé pour permettre à une commune d'acquérir une parcelle (Fr. 3'300'000.-). Le deuxième pour la réhabilitation d'un bâtiment industriel appartenant au Centre administratif, commercial et industriel des Baumettes (CACIB), situé à Renens, pour lequel le Canton a accordé un prêt d'un montant de Fr. 2'300'000.-. Les 2 préavis ont été éligibles dans le contexte du nouveau fonds de soutien au foncier industriel.

Le montant total des subventions octroyées aux différents porteurs de projets, hors prêts, s'élève à Fr. 249'340.-. La totalité des informations sur les subventions accordées via la LADE sont disponibles sur le site de [www.vd.ch](http://www.vd.ch), ainsi que dans le rapport d'activités 2016 de Lausanne Région.



## FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES

### Salon des métiers à Beaulieu, Lausanne



Le Salon des métiers et de la formation de Lausanne a eu lieu du 29 novembre au 4 décembre à Beaulieu. Lausanne Région s'est associée à la Ville de Lausanne pour proposer un stand de 140 m<sup>2</sup>.

L'objectif de cette participation au Salon était double. D'une part, promouvoir les mesures d'accompagnement à la formation coordonnées ou développées par Lausanne Région et, d'autre part, promouvoir l'offre en apprentissage dans les communes de la région lausannoise.

Les visiteurs ont pu non seulement participer à des animations métiers organisées par le « C-FOR ! » mais également visionner des films témoignages tournés par des jeunes apprentis, découvrir les mesures d'accompagnement à la formation présentées sur le « Carrousel des mesures » ou encore participer à un concours sur [www.kiftontaf.ch](http://www.kiftontaf.ch).

Le stand a connu un très grand succès, tant de la part des jeunes, que des familles ou des professionnels. Sa notoriété fût excellente. Plus de 3'000 jeunes sont repartis avec la « brochure métiers » qui présentait l'éventail des professions dans les communes.

### AppApp



Les cours AppApp ont pour objectif de favoriser la réussite des apprentis en leur offrant des appuis scolaires spécifiques et en leur fournissant l'impulsion nécessaire pour qu'ils s'imposent une régularité dans le travail.

Ce coup de pouce leur permet de rattraper le retard pris dans une branche et de terminer leur apprentissage dans de bonnes conditions. Ces cours s'adressent à tous les jeunes habitant ou travaillant dans une région couverte par le dispositif (exceptées quelques communes du district de Lavaux-Oron). AppApp est financé par les associations régionales vaudoises.

Lausanne Région participe au développement et à la coordination de cette mesure. Elle soutient financièrement les cours organisés pour les jeunes de la région lausannoise. Pour l'année scolaire 2015-2016, Lausanne Région a financé 78 cours pour 320 apprentis. Les apprentis peuvent s'inscrire à AppApp directement via le site [www.formation-apprentis.ch](http://www.formation-apprentis.ch).

## DEPENDANCES & PREVENTION

### Fonds de prévention



En plus des subventions annuelles versées à diverses institutions actives dans la prévention, Lausanne Région soutient les projets des communes membres via son Fonds de prévention :

### Fest'Union

3<sup>e</sup> édition du festival de musique en septembre 2016 organisé par l'association Union Power Music (UPM) formée de jeunes bénévoles.

### Ecran Total

Concours « Opportunités et risques des usages de la technologie numérique et

d'Internet » pour les enfants, organisé par le Service de la jeunesse de Lausanne.

### Dîner Quiz

Soirée de prévention jeunesse sur le thème de la « cyber activité » organisée par la Commune d'Ecublens pour l'Ouest lausannois.

Ce fonds est destiné à appuyer financièrement des actions de prévention dans le cadre de manifestations communales, régionales ou associatives. Toutes les communes membres de Lausanne Région peuvent faire appel à ce fonds lors de la mise sur pied de projets contenant des messages de prévention.

## SENIORS

### La Commission « Seniors »



Partant du constat (démonstré par bon nombre d'études) qu'un senior disposant d'un réseau social est moins sujet à l'isolement social et aux maladies, le Bureau de coordination a demandé la création d'une commission.

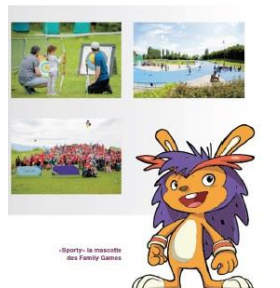
Les objectifs sont:

- promouvoir une « retraite active » qui valorise le savoir-faire des seniors désireux de s'investir dans des projets et,
- renforcer les liens qui permettent aux seniors de maintenir une vie sociale.

La nouvelle Commission « Seniors » a été officiellement créée en novembre 2016. Elle est sous la responsabilité de Mme Silva Müller Devaud et présidée par M. Serge Sandoz, Municipal à Cheseaux-sur-Lausanne.

## SPORTS

### Panathlon Family Games



Afin de poursuivre son action en faveur de l'activité physique et le bien-être, Lausanne Région a souhaité s'associer au Panathlon pour l'organisation d'un grand événement régional répondant aux objectifs fixés dans le domaine du sport.

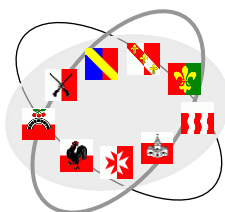
Le Panathlon Lausanne, en collaboration avec les clubs sportifs de la région, les associations sportives cantonales, le Service des sports de Lausanne et le Service de l'éducation physique et du sport du Canton de Vaud (SEPS), organise sa 7<sup>e</sup> édition des Family Games qui aura lieu le **dimanche 11 juin 2017 à Vidy**.

Les Family Games ont pour objectif de permettre aux familles, plus particulièrement aux enfants et aux adolescents, de découvrir plus de 30 activités sportives. Les Family Games doivent aussi permettre de donner aux jeunes participants les informations nécessaires pour pratiquer une activité dans l'un des clubs sportifs de la région.

Lausanne Région participera en 2017 à l'organisation du Panathlon Family Games et plus particulièrement, organisera la partie officielle à l'intention des élus communaux. De plus, Lausanne Région apportera son soutien à l'organisation d'un nouveau « Village » des partenaires dans lequel elle tiendra un stand pour promouvoir les sociétés sportives de ses communes membres.



## Inspection intercommunale des chantiers (IIC)



### Préambule

Les chantiers n'en finissent plus de fleurir dans l'Ouest lausannois. Un nouveau record a été enregistré en 2016, avec un total de 491 chantiers visités, soit 31 de plus que l'année précédente. Le secteur de la construction est notamment dopé par la mise en chantier de bâtiments d'habitation.

Suite à la décision de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (SUVA) de résilier pour le 31 décembre 2015 le contrat par lequel les compétences relatives à la prévention des accidents professionnels nous étaient déléguées, 2016 fut la première année d'un nouveau type de collaboration avec la caisse nationale. Celle-ci peut être qualifiée de réussie, même si notre travail n'a en fin de compte que très peu changé. Outre nos interventions directes auprès des travailleurs et des entreprises, de nombreux rapports ont été transmis à la SUVA qui s'est occupée du suivi des procédures.

Nous remercions pour leur précieuse et efficace collaboration, les collaborateurs et collaboratrices des services communaux et intercommunaux de notre région, ainsi que du secteur génie-civil et bâtiment de la division sécurité au travail de la SUVA.

Pour leur confiance, nous adressons nos remerciements à nos employeurs, les Autorités communales.

### ACTIVITE (RAPPEL)

#### Sécurité du public

##### Organe de contrôle :

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le **Règlement vaudois du 21 mai 2003 de prévention des accidents**

**dus aux chantiers** (Rpac). Son application incombe aux Municipalités. Selon l'article 29 Rpac, les Municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit enfin à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les Communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Jouxens-Mézery, Prilly, Renens, Saint-Sulpice et Villars-Sainte-Croix ont chargé notre service d'assumer cette tâche.

##### But et personnes concernées :

Le Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers tend à prévenir toute menace et atteinte à l'intégrité physique et aux biens des voisins, des tiers ou de l'ensemble de la collectivité. Il est applicable à toute personne qui exécute pour son compte ou pour le compte d'autrui des travaux de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, ainsi qu'aux personnes employées sur de tels chantiers.

##### Ouverture de chantiers, montage de grues et d'échafaudages :

Conformément à l'article 5 Rpac, notre organe de contrôle doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, de l'ouverture de chantiers ou du commencement de travaux. L'obligation d'annoncer incombe à l'entrepreneur ou au maître de l'ouvrage, respectivement à son mandataire. Elle est distincte de l'obligation du maître de l'ouvrage d'aviser la Municipalité et l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du commencement et de l'achèvement de tous travaux faisant l'objet d'un permis de construire.

Toujours selon le même article, notre service doit être avisé, au moins dix jours à l'avance, du montage de grues et d'échafaudages. Suivant les circonstances, le genre ou la nature des installations et ouvrages nécessaires, l'organe de contrôle des chantiers peut subordonner l'utilisation de machines, engins ou installations à une inspection préalable.



### Contrôle des chantiers :

Selon l'article 29 Rpac, notre service a le droit de faire inspecter en tout temps les chantiers de construction, de réparation, d'entretien, de démolition ou de génie civil, pour s'assurer des mesures prises pour la sécurité publique. Il peut exiger qu'un plan d'organisation de chantier lui soit soumis, notamment avant le montage d'une grue ou d'un échafaudage au-dessus ou à partir du domaine accessible au public. Notre organe de contrôle peut ordonner les mesures qui lui paraissent nécessaires pour la sécurité publique (article 30 Rpac). Il peut ordonner la suspension immédiate des travaux lorsqu'il constate que la sécurité des voisins ou du public est compromise ou menacée de l'être.

### Sécurité des travailleurs :

Selon l'article 31 Rpac, lorsque les organes de contrôle constatent, dans le cadre de leurs contrôles, des dangers imminents menaçant les travailleurs d'un chantier ou une violation manifeste de prescriptions relatives à leur sécurité, ils les inviteront à prendre immédiatement les mesures utiles pour faire cesser la menace, même en l'absence de risques pour les tiers et ils aviseront aussitôt la SUVA, qui pourra ordonner les mesures qui s'imposent.

### CHANTIERS VISITES

155 chantiers de rénovation de façades ou de toitures de bâtiments commerciaux, d'habitation et autres, nécessitant notamment l'installation d'échafaudages, ont été visités durant l'année 2016.

336 chantiers de démolition, agrandissement, transformation, ainsi que de construction de villas, immeubles d'habitation, immeubles industriels et autres ouvrages ont également été visités durant l'année écoulée, en voici quelques-uns :

#### Travaux terminés durant l'année 2016 à Ecublens

- Transformation d'une centrale d'enrobage au chemin des Trois-Ponts (1 grue).
- Construction de trois pavillons à l'Allée de Savoie à l'EPFL (2 grues).

- Construction d'un bâtiment d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).
- Construction d'une villa jumelée au chemin du Bochet.
- Construction d'une villa mitoyenne au chemin de la Plantaz.
- Construction de trois immeubles d'habitation au chemin du Danube (1 grue).



EPFL, allée de Savoie

#### Travaux encore en cours au 31 décembre 2016 à Ecublens

- Démolition de plusieurs bâtiments industriels à la route du Bois.
- Transformation d'une villa au chemin de l'Ormet.
- Construction de deux villas mitoyennes au chemin de la Colline (1 grue).
- Construction de deux villas jumelles au chemin de la Dôle (1 grue).
- Construction d'une villa individuelle au chemin de l'Ormet (1 grue).
- Construction d'un immeuble d'habitation au chemin de la Forêt (1 grue).
- Construction d'une structure d'accueil pour enfants en milieu scolaire (APEMS) au chemin de la Plantaz (1 grue).
- Construction de deux immeubles d'habitation à la route du Molard (1 grue).
- Construction d'un centre d'hébergement provisoire pour l'EVAM à la route de Reculan (1 grue).
- Construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance à la route des Noyerettes à l'EPFL (1 grue).
- Construction d'une station électrique à la route de Colladon à l'EPFL (1 grue).
- Construction d'un bâtiment de logements pour étudiants au chemin des Triaudes à l'EPFL (2 grues).

- Construction d'un bâtiment « Synathlon » à la route de la Chamberonne à l'UNIL (1 grue).



APEMS Coquerellaz

## COMMENTAIRES

### Chantiers visités

Pour rappel, un dossier est ouvert pour chaque chantier, qu'il soit en cours de travaux ou qu'il soit en projet (autorisation délivrée). Les permis de construire, dont nous recevons un double par l'intermédiaire des services communaux, ne font toutefois pas tous l'objet d'une ouverture de dossier, s'agissant notamment d'ouvrages dont la réalisation s'effectue dans des délais très courts ou ne nécessite que peu de moyens, ou encore qui n'occasionne aucun risque particulier ou autre nuisance pour le voisinage et les travailleurs.

Le nombre de dossiers ainsi ouverts correspond, dans la statistique, au nombre de chantiers traités. Il n'est pas identique au nombre de chantiers dont les travaux sont en cours, qui lui, correspond au nombre de chantiers visités et représente très concrètement la situation sur le terrain.

L'activité reste très forte dans le district de l'Ouest lausannois. Le record de chantiers visités établi en 2015 a été dépassé de 31 unités pour atteindre 491 ouvrages en travaux en 2016. Le nombre de chantiers traités atteint également un record et s'élève à 606, soit 24 de plus que l'année précédente. Cette augmentation qui avait été pressentie dans notre rapport d'activité 2015, à cette même rubrique, ne constitue donc pas une surprise. L'année 2017 s'annonce d'ailleurs tout aussi riche en activité, tant les projets de construction sont nombreux.

C'est à Renens que l'on trouve le plus grand nombre d'ouvrages en travaux, 86, soit 5 de plus qu'en 2015. St-Sulpice arrive en deuxième position avec 74 chantiers visités, soit 8 de moins qu'en 2015. Viennent ensuite les Communes de Bussigny : 64 (+10), Crissier : 62 (+16) avec Prilly : 62 (+9), puis Ecublens : 57 (+1), Chavannes-près-Renens : 37 (+4), Villars-Ste-Croix : 25 (-5) et Jouxens-Mézery : 24 (-1).

Sur l'ensemble du territoire intercommunal, le nombre total de constructions nouvelles est une fois encore en augmentation par rapport à l'année précédente, +23 (+12 %), c'est aussi 47 (29 %) de plus qu'en 2014. Cette augmentation concerne plus précisément les immeubles d'habitation, +17, (+12 %) par rapport à 2015 et +38, (+33 %) par rapport à 2014. Les travaux effectués sur des bâtiments existants (réfections, transformations, etc.) restent quant à eux relativement stables.

### Visites de chantiers

1'050 visites ont été effectuées en 2016 sur les chantiers de notre territoire. Pour plus de la moitié des visites, des infractions au Règlement de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC) et/ou à l'Ordonnance sur la sécurité des travailleurs ont été constatées.

### Sécurité du public

La bonne fermeture des chantiers reste une priorité absolue pour la sécurité du public. De nombreuses interventions concernent ce point et, pour près d'un quart des visites effectuées, un problème relatif à la clôture de chantier est relevé. Les défauts liés aux échafaudages, et notamment le manque de protections spécifiques pour les piétons (filet, auvent, tunnel, etc.) sont également très fréquemment observés. Une attention particulière est portée également sur l'organisation générale du chantier qui comprend notamment le plan d'installation de grues, de centrales à béton et du système de nettoyage des roues des véhicules sortants, mais aussi le cheminement des véhicules de chantier, des usagers de la route et des piétons.

## Sécurité des travailleurs

La convention entre la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident et les communes de l'Ouest lausannois qui stipulait que les compétences en matière de prévention des accidents professionnels sur les chantiers, qui incombent en principe à la SUVA, étaient déléguées à notre service a pris fin le 31 décembre 2015. Nous avons déjà beaucoup écrit à ce sujet dans notre dernier rapport d'activité, nous n'allons donc pas nous y attarder. 2016 a toutefois été la première année sans cette convention, et le nouveau type de collaboration avec la SUVA s'est plutôt bien passé. Notre méthode de travail, concernant la sécurité des travailleurs, n'a finalement que peu évolué. Nous avons respecté l'esprit du Rpac qui nous demande notamment d'intervenir auprès des entreprises en cas de danger imminent pour les travailleurs ou de violation manifeste des prescriptions relatives à leur sécurité, même en l'absence de risques pour le public. Seule la suite diffère des années précédentes, puisque nous sommes maintenant tenus d'aviser la Section génie-civil et bâtiments de la SUVA, qui pourra alors ordonner officiellement les mesures qui s'imposent. En 2016, c'est une soixantaine de rapports qui ont été transmis à la SUVA, complétés par diverses réunions et des contacts téléphoniques réguliers.

## Installation de grues

61 grues fixes (camions-grues non compris) ont été installées en 2016 sur notre territoire intercommunal. Même si ce sont 3 de moins que l'année d'avant, ce nombre reste élevé par rapport aux années précédentes.

A cinq reprises en 2016, un arrêt immédiat d'utiliser la grue a été prononcé et, pour deux autres cas, un démontage immédiat de l'installation a été demandé. Pour les deux engins en question, c'est un problème lié à la mauvaise stabilité du terrain sur lequel était mise en place la grue qui a motivé notre décision. Nous demandons par ailleurs quasi systématiquement qu'un spécialiste (ingénieur, géologue) se détermine par écrit sur le type de fondation à prévoir, en fonction de la nature du terrain et du poids de la grue. Les 5 arrêts d'utilisation prononcés, l'ont été pour trois grues en raison d'un problème lié aux fondations, pour

un cas en raison de l'absence d'expertise de la grue et d'un problème de fonctionnement avéré, enfin pour le dernier cas, en raison d'une possible collision de la flèche avec celle d'une grue voisine. Bien d'autres manquements ont été constatés en 2016 sur les grues, des corrections ont toutefois pu être effectuées sans nécessiter un démontage ou un arrêt de l'utilisation de l'installation.

Par ailleurs, en fonction de la situation des lieux, nous exigeons que le charriot de la grue soit limité à l'enceinte du chantier afin de supprimer toute possibilité de transport de charges à l'extérieur. Le survol de charges au-dessus du domaine public est certes clairement interdit, mais dans certains cas, le fait d'être empêché de pouvoir le faire est une sécurité supplémentaire non négligeable.



Chemin de la Dôle

## Statistique

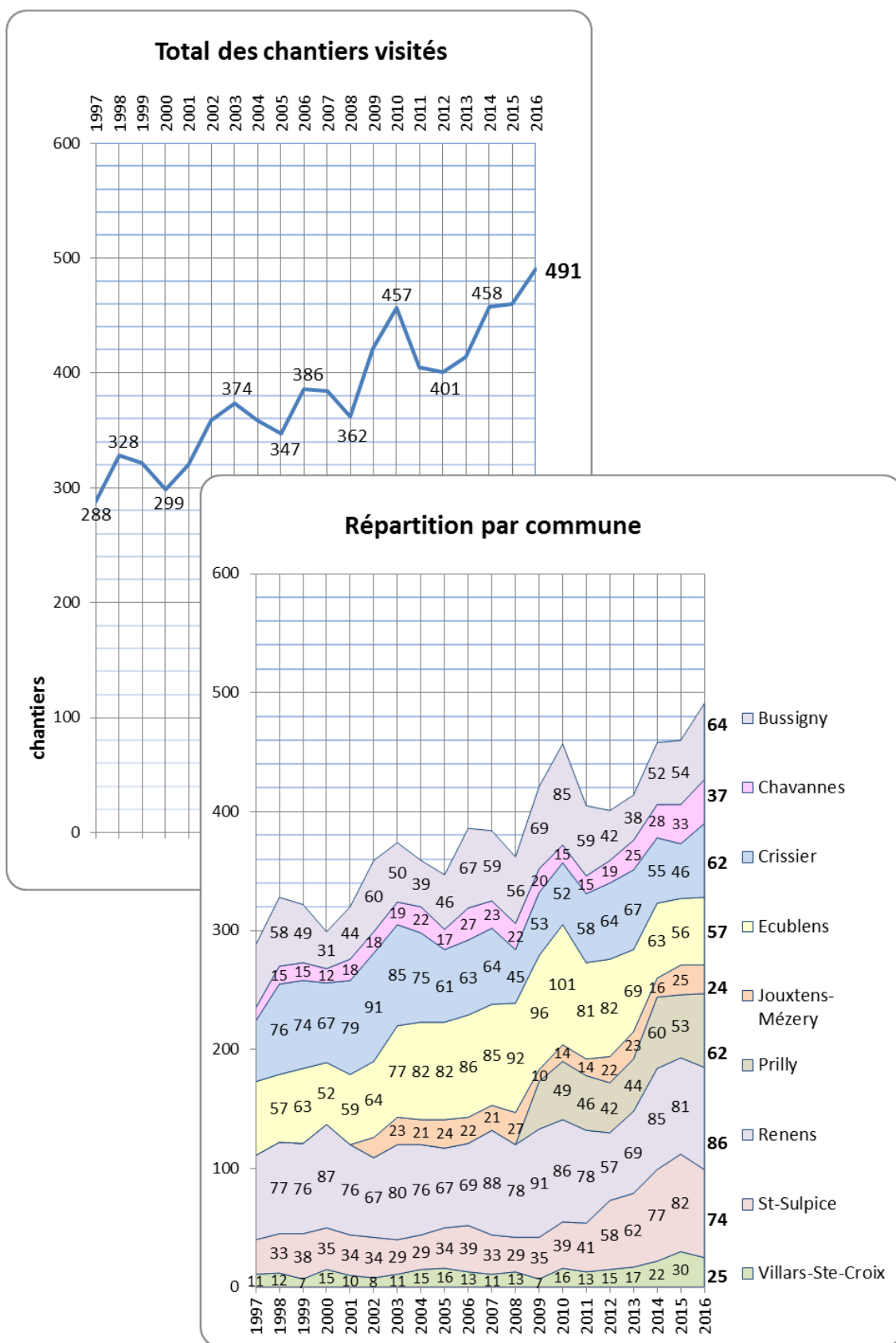
		Chantiers							Visites / Contrôles			
		en cours au 01.01	en cours, nouveaux	visites, total	non débutés au 31.12	traités, total	terminés	en cours au 31.12	chantiers	monte-charges	grues	Total général
Bussigny	<b>2016</b>	<b>29</b>	<b>35</b>	<b>64</b>	<b>17</b>	<b>81</b>	<b>33</b>	<b>31</b>	<b>123</b>	-	<b>5</b>	<b>128</b>
	2015	18	36	54	22	76	25	29	103	-	7	110
Chavannes	<b>2016</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	<b>45</b>	<b>25</b>	<b>12</b>	<b>61</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>67</b>
	2015	14	19	33	6	39	13	20	95	3	6	104
Crissier	<b>2016</b>	<b>21</b>	<b>41</b>	<b>62</b>	<b>13</b>	<b>75</b>	<b>31</b>	<b>31</b>	<b>131</b>	-	<b>8</b>	<b>139</b>
	2015	17	29	46	12	58	25	21	101	-	6	107
Ecublens	<b>2016</b>	<b>26</b>	<b>31</b>	<b>57</b>	<b>16</b>	<b>73</b>	<b>31</b>	<b>26</b>	<b>138</b>	<b>1</b>	<b>12</b>	<b>151</b>
	2015	20	36	56	15	71	30	26	119	2	7	128
Jouxens-Mézery	<b>2016</b>	<b>9</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>10</b>	<b>14</b>	<b>58</b>	-	<b>4</b>	<b>62</b>
	2015	9	16	25	6	31	16	9	44	-	6	50
Prilly	<b>2016</b>	<b>23</b>	<b>39</b>	<b>62</b>	<b>18</b>	<b>80</b>	<b>35</b>	<b>27</b>	<b>116</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>123</b>
	2015	26	27	53	23	76	30	23	88	1	4	93
Renens	<b>2016</b>	<b>44</b>	<b>42</b>	<b>86</b>	<b>10</b>	<b>96</b>	<b>49</b>	<b>37</b>	<b>178</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>188</b>
	2015	23	58	81	13	94	37	44	185	-	7	192
St-Sulpice	<b>2016</b>	<b>42</b>	<b>32</b>	<b>74</b>	<b>26</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>175</b>	-	<b>11</b>	<b>186</b>
	2015	38	44	82	23	105	40	42	229	-	14	243
Villars-Ste-Croix	<b>2016</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>25</b>	<b>1</b>	<b>26</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>70</b>	-	<b>2</b>	<b>72</b>
	2015	15	15	30	2	32	9	21	88	-	7	95
Total	<b>2016</b>	<b>235</b>	<b>256</b>	<b>491</b>	<b>115</b>	<b>606</b>	<b>269</b>	<b>222</b>	<b>1050</b>	<b>5</b>	<b>61</b>	<b>1116</b>
	2015	180	280	460	122	582	225	235	1052	6	64	1122



## Chantiers visités, classement par type de travaux

	Existant						Nouveau						Total	
	Rénovations		Transformations Agrandissements Surélévations		Démolitions Déconstructions		Constructions de villas		Constructions d'immeubles d'habitation		Autres constructions			
		%		%		%		%		%		%		%
<b>Bussigny</b>	23	36	15	23	3	5	2	3	14	22	7	11	<b>64</b>	13.0
	<b>41 / 64 %</b>						<b>23 / 36 %</b>							
<b>Chavannes</b>	14	38	9	24	1	3	-	-	10	27	3	8	<b>37</b>	7.6
	<b>24 / 65 %</b>						<b>13 / 35 %</b>							
<b>Crissier</b>	27	43	18	29	1	2	2	3	8	13	6	10	<b>62</b>	12.6
	<b>46 / 74 %</b>						<b>16 / 26 %</b>							
<b>Ecublens</b>	22	38	5	9	1	2	9	16	7	12	13	23	<b>57</b>	11.6
	<b>28 / 49 %</b>						<b>29 / 51 %</b>							
<b>Jouxens-Mézery</b>	4	17	4	17	1	4	12	50	-	-	3	12	<b>24</b>	4.9
	<b>9 / 38 %</b>						<b>15 / 62 %</b>							
<b>Prilly</b>	17	27	18	29	5	8	-	-	19	31	3	5	<b>62</b>	12.6
	<b>40 / 64 %</b>						<b>22 / 36 %</b>							
<b>Renens</b>	32	37	22	26	4	5	2	2	17	20	9	10	<b>86</b>	17.5
	<b>58 / 68 %</b>						<b>28 / 32 %</b>							
<b>St-Sulpice</b>	14	19	12	16	4	6	11	15	27	36	6	8	<b>74</b>	15.1
	<b>30 / 41 %</b>						<b>44 / 59 %</b>							
<b>Villars-Ste-Croix</b>	2	8	3	12	-	-	-	-	14	56	6	24	<b>25</b>	5.1
	<b>5 / 20 %</b>						<b>20 / 80 %</b>							
<b>Total</b>	155	31	106	22	20	4	38	8	116	24	56	11	<b>491</b>	100%
	<b>281 / 57 %</b>						<b>210 / 43 %</b>							

### Chantiers visités, évolution



## Groupement du triage forestier intercommunal de la Venoge



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Christian Maeder, Syndic, délégué municipal au comité (Vice-Président du comité) et M. Didier Lannaz, délégué municipal au groupement du triage forestier.

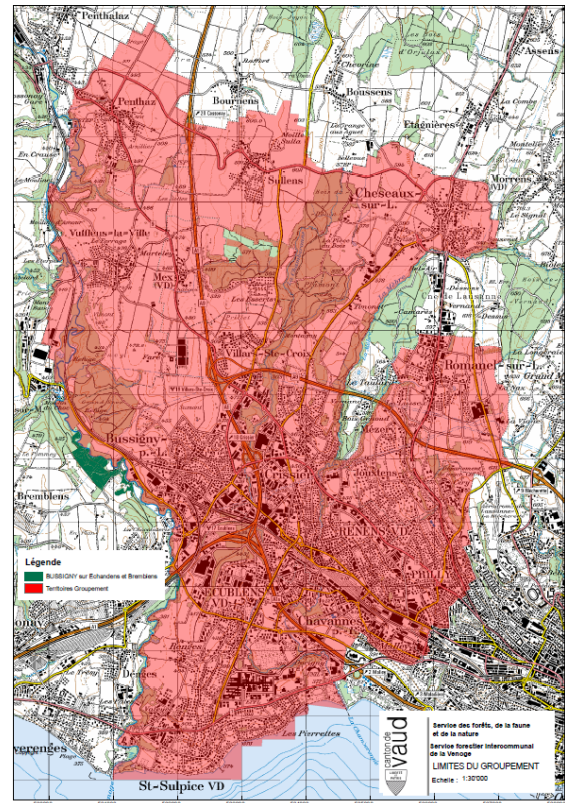
### Composition

Bussigny – Chavannes-près-Renens – Cheseaux-sur-Lausanne – Crissier – Ecublens – Jouxten-Mézery – Mex – Penthaz – Prilly – Romanel-sur-Lausanne – Renens – St-Sulpice – Sullens – Villars-ste-Croix – Vufflens-la-Ville.



### Surfaces forestières gérées

- 444 hectares de forêts publiques (Confédération-Etat-communes).
- 228 hectares de forêts privées (500 propriétaires).



### But

Le but du Groupement est de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 territoires et de défendre les intérêts de ses membres. La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume, à la fois, une fonction d'autorité publique (représentant de la DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

### Structure légale

La définition de l'entité « groupement » est contenue dans la Loi forestière vaudoise à l'article 11. Le Groupement est constitué d'une assemblée et d'un comité :

#### Dernière législature

Président du comité :

- M. Jean-Claude Glardon,  
Municipal de Bussigny

Vice-Président du comité :

- M. Christian Maeder,  
Municipal d'Ecublens

Membre du comité :

- M. Pierre Haemmerli,  
Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

*Secrétaire du comité :*

- M. Laurent Robert

*Président de l'assemblée :*

- M. Stéphane Rezso,  
Municipal de Crissier

*Vice-Président de l'assemblée :*

- M. Denis Favre,  
Municipal de Romanel-sur-Lausanne

*Secrétaires de l'assemblée :*

- Mme Eliane Paley
- Mme Emmanuelle Pellet

*Caissier comptable :*

- M. Michel Gisclon,  
Boursier de Bussigny

*Garde forestier :*

- M. Laurent Robert

**Nouvelle législature 2016-2021**

*Président du comité :*

- M. Jean-Claude Glardon,  
Municipal de Bussigny

*Vice-Président du comité :*

- M. Christian Maeder,  
Syndic d'Ecublens

*Membre du comité :*

- M. Pierre Haemmerli,  
Municipal de Cheseaux-sur-Lausanne

*Secrétaire du comité :*

- M. Laurent Robert

*Président de l'assemblée :*

- M. Laurent Bovay,  
Municipal de Crissier

*Vice-Président de l'assemblée :*

- M. Denis Favre,  
Municipal de Romanel-sur-Lausanne

*Secrétaire de l'assemblée :*

- Mme Emmanuelle Pellet

*Caissier comptable :*

- M. Michel Gisclon,  
Boursier de Bussigny

*Garde forestier :*

- M. Laurent Robert

### Séances de l'assemblée et décisions

Deux assemblées générales ponctuent l'année pour traiter les aspects financiers et la gestion forestière ; dans cette perspective, chaque commune délègue son représentant aux assemblées.

L'assemblée ordinaire pour les comptes et la gestion a eu lieu le 16 mars 2016 à Joux-tens-Mézery. La deuxième assemblée ordinaire, consacrée à l'étude du budget et l'installation des autorités par la Préfète du district de l'Ouest lausannois, a eu lieu le 20 septembre 2016 à Villars-Ste-Croix.

### Séances du comité

Les attributions du comité figurent à l'article 16 des statuts du Groupement. En résumé, il dirige et administre le Groupement. Les objets particuliers qui ont mobilisé l'attention du comité, mise à part l'organisation des assemblées générales, sont :

- élaboration des nouveaux contrats du degré d'intégration 3 pour les membres du Groupement.
- Remplacement de M. Robert en arrêt maladie (depuis le 16 novembre) et mandat à un garde forestier indépendant.
- Au total, le comité s'est réuni à 8 reprises.

### Contrats de gestion

Depuis 2012, les 15 communes membres du Groupement sont liées par un contrat de gestion degré 1, ce qui implique que toutes les factures et revenus sont comptabilisés par les communes après avoir été consultés ou validés par le garde forestier.

La durée des contrats arrivant à son terme en fin 2016, et au regard du bilan de cette expérience, le comité a pu apprécier et mesurer les limites du contrat degré 1, notamment en matière de gestion de projets subventionnés, de vente des bois et de rationalisation des travaux.

Ce constat a conduit le comité à proposer l'adhésion au degré 3 (plus moderne et plus performant) pour les membres qui le désiraient. En définitive, 11 communes (Bussigny, Chavannes-près-Renens, Cheseaux-sur-Lausanne, Joux-tens-Mézery, Penthaz, Prilly, Romanel-sur-Lausanne, St-Sulpice, Sullens, Villars-ste-Croix, Vufflens-la-Ville) ont



souhaité conclure un nouveau contrat de degré 3 pour la nouvelle période qui a débuté en janvier 2017.

#### Bois prélevé sur le Groupement forestier

Etant donné l'invasion de la maladie du flétrissement du frêne, une grande partie des peuplements constitués de cette essence, notamment à proximité d'infrastructures, a dû être éliminée pour des raisons de sécurité.

#### Convention avec l'Etat

Le Groupement a signé une convention dans laquelle il s'engage à mettre à disposition de l'Etat son garde forestier, uniquement pour les tâches étatiques, et selon un tarif calculé en fonction de la complexité de la gestion forestière propre à chaque groupement.

♦ ♦ ♦ ♦

### Police Ouest lausannois (POL) PolOuest



*Délégation municipale d'Ecublens : M. Michel Farine, Président du Comité directeur de PolOuest.*

Les éléments rapportés dans le rapport de gestion de la Commune constituent un extrait de l'ensemble du travail réalisé par l'Association « Sécurité dans l'Ouest lausannois » au profit des huit communes du district.

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance du rapport de gestion que l'Association édite, chaque année, conformément à ses statuts. Ce document est disponible auprès du Président du Conseil communal en 5 exemplaires, auprès des délégués de la Commune au sein du Conseil intercommunal, auprès du Conseiller municipal en charge de la police, auprès du Secrétariat de la POL et sur internet à l'adresse [www.polouest.ch](http://www.polouest.ch).

Il est à relever que la Commission de gestion de l'Association est en charge de la vérification de la gestion de l'Association, tâche qui fait également l'objet de comptes rendus publics sur internet, à la même adresse.

#### Comité de direction et Conseil intercommunal

Pour la législature 2016-2021, à l'instar de celle de 2011-2016, le Comité de direction est présidé par le Municipal de la Sécurité publique d'Ecublens, M. Michel Farine. Il est également en charge de représenter la Commune d'Ecublens. En 2016, il a participé à 11 séances du Comité de direction au cours desquelles 52 décisions ont été prises.

Le Conseil intercommunal s'est réuni à cinq reprises en 2016 et 13 préavis ont été traités au cours de l'année.

Jusqu'au 30 juin 2016, les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal étaient MM. Benjamin Bader, Alain Blanchoud, Pascal Conti, Stéphane Masson et Laurent Renaud.

Pour la législature 2016-2021, les représentants d'Ecublens au Conseil intercommunal sont au nombre de cinq, soit MM. Murat Ademi, Alain Blanchoud, Charles-Henri Hayoz, Vincent Maeder et Laurent Renaud, Vice-Président.



*Journée des élus communaux à l'Hôtel de police à Prilly – 27 août 2016*

#### Unité territoriale

En 2016, les Unités territoriales ont continué à œuvrer dans la résolution de problématiques, mais se sont aussi concentrées sur le travail proactif. Pour ce faire, des objectifs hebdomadaires sur trois axes (circulation,

judiciaire et proximité) ont été mis sur pied. Chaque semaine, les policiers des Unités territoriales ont ainsi pu déployer leurs efforts sur des phénomènes significatifs des quartiers de manière spatio-temporelle. Par exemple, le non-respect régulier de la signalisation routière, la consommation de stupéfiants dans un parc ou encore la lutte contre les fausses collectes.

S'agissant de la visibilité des policiers sur le terrain, les prestations des Unités territoriales ont été organisées en fonction des endroits stratégiques à cibler par des points de passages obligés. Opérationnellement, les Unités territoriales ont été plus réactives dans l'émergence de phénomènes nécessitant des actions immédiates, notamment dans le domaine de la prévention. Par exemple, le suivi régulier des cas de vols à l'astuce au préjudice de personnes âgées a permis d'orienter les policiers sur les lieux propices à ce type d'infraction afin de sensibiliser les victimes potentielles.

L'activité des assistants de sécurité publique (ASP) rattachés aux Unités territoriales est en constante évolution. Si le contrôle du stationnement reste la principale activité des ASP, il n'en demeure pas moins que ces collaborateurs sont un soutien très précieux à l'activité policière, notamment dans l'approche en résolution de problèmes. Pour parfaire leurs connaissances et élargir leur champ d'actions, quelques formations ont été mises en place en 2016, dont la protection personnelle. Elles se poursuivront en 2017 et permettront ainsi aux ASP d'être parfaitement à l'aise dans l'accomplissement de toutes leurs missions.

### **Principales activités en matière d'approche en résolution de problèmes sur le territoire d'Ecublens**

Les nuisances sonores, ainsi que les déprédations sur certains bâtiments communaux et collèges ont également été un sujet sensible et chronophage pour les services de police. Les patrouilles de la POL ont été mandatées à maintes reprises afin d'accentuer les contrôles dans les zones sensibles. Par ailleurs, une société de surveillance privée est, depuis plusieurs années, engagée principalement durant les périodes de vacances scolaires. Ce mandat a permis de réduire considérablement les impacts de ces nuisances.

Cependant, et afin de donner la possibilité à la police, ou aux entreprises de sécurité engagées ponctuellement sur notre territoire, d'intervenir en toute légitimité, une mise à ban des parcelles privées communales a été effectuée en 2016. Compte tenu de la sensibilité du sujet, il a été convenu de faire un point de situation après 12 mois.

### **Service de la signalisation**

En 2016, à Ecublens, le service est intervenu à 16 reprises à la suite d'accidents de la circulation. 107 interventions ont été réalisées sur des chantiers, particulièrement dans le cadre de la création de deux giratoires à la route de la Pierre et au chemin du Dévent et la requalification des chemins des Perrettes et de la Chiésaz, de la route Cantonale et la rue du Villars. Les policiers sont également intervenus lors de 36 manifestations, dont Cap sur l'Ouest, l'Abbaye, Balelec, Equinox, la Fête des écoles et la Fête nationale du 1<sup>er</sup> août. Enfin, 146 interventions ont été réalisées dont notamment la pose de signalisation et de compteurs routiers.



Cérémonie d'assermentation du 16 mars 2016 à Villars-Ste-Croix

**Statistiques pour Ecublens**

Les chiffres, ci-après, sont extraits du rapport de gestion de la POL.

**Activité générale de la POL**

Evénements 1'308	Assistance	343
	Lésion corporelle / bagarre	32
	Dommage à la propriété	83
	Incendie	13
	Infraction à la Loi sur les étrangers	5
	Appréhension / arrestation	29
	Trouble de la tranquillité / nuisance	181
	Stupéfiants	20
	Violence domestique	18
	Prévention	584
Vols / cambriolages 250	Brigandage	1
	Vol simple	76
	Vol par effraction	73
	Vol par effraction véhicule	11
	Vol introduction clandestine	12
	Vol qualifié	29
	Vol véhicule	48
Circulation 237	Contrôle circulation	117
	Accident	76
	Infraction à la Loi sur la circulation routière	32
	Ivresse / conduite sous stupéfiants, médicaments	12

**Police Proximité**

Unité Traffic	Infractions radar	Nombre de contrôles	86
		Véhicules contrôlés	17'902
		Véhicules en infraction	1'083
		% d'infractions	6.05 %
	Infractions surveillance automatique du trafic	Nombre de contrôles (durée moyenne 1 semaine)	25
		Véhicules contrôlés	2'124'088
		Véhicules en infraction	1'083
		% d'infractions	0.05 %
	Signalisation	Interventions	305

**Police administrative**

Commission de police	Audiences	Mineurs cités	13
	Ordonnances pénales dans la Commune *	Domaine privé	300
		Domaine public	426
	Amendes d'ordre délivrées	Circulation et stationnement	1'936
Naturalisations	Nombre de rapports rédigés	Naturalisations ordinaires	41
		PV d'audition	1
		Rapports SPOP	2
		Autres rapports	-
Notifications	Commandements de payer reçus		819
	Mandats reçus		29
Police du commerce	Total des manifestations, manifestations ouvertes au public, séances, réunions, locations de salles : 465	Janvier	26
		Février	26
		Mars	53
		Avril	45
		Mai	55
		Juin	58
		Juillet	12
		Août	16
		Septembre	49
		Octobre	40
		Novembre	55
		Décembre	30
			Contrôles d'établissements publics

\* Une ordonnance pénale fait notamment suite à :

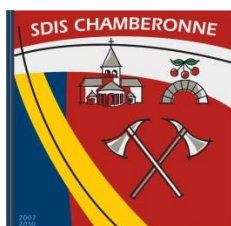
- une amende d'ordre qui n'a pas été payée dans les délais légaux (30 jours).
- Une dénonciation sur terrain privé (par exemple parking devant un immeuble).
- Toutes dénonciations en lien avec les différents règlements communaux et toutes infractions relevant de la compétence de la Commission de police.

L'ordonnance pénale est notifiée par courrier recommandé au contrevenant. Elle indique entre autres les faits reprochés et la sanction.





## Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Chamberonne



### Commission consultative du feu (CCF)

#### Législature 2011-2016

##### 1<sup>er</sup> semestre

- Mme Isabelle Steiner, Présidente Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Jean-Paul Meyer, Vice-Président Municipal, Saint-Sulpice
- M. Michel Farine Municipal, Ecublens
- M. Michel Cottier Membre, Chavannes-près-Renens
- M. Pierre Mosimann Membre, Saint-Sulpice
- M. Claude Masson, secrétaire Membre, Ecublens
- Maj. Christophe Légeret Commandant du SDIS Chamberonne
- Cap. Michel Sartirani Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne

#### Législature 2016-2021

##### 2<sup>e</sup> semestre

- M. Michel Farine, Président Municipal, Ecublens
- M. Marcel André Panzera, Vice-Président, Municipal, Saint-Sulpice
- Mme Isabelle Steiner Municipale, Chavannes-près-Renens
- M. Claude Masson, secrétaire Membre, Ecublens
- M. Sergio Montagner Membre, Saint-Sulpice
- M. Michel Cottier Membre, Chavannes-près-Renens
- Maj. Christophe Légeret Commandant du SDIS Chamberonne

- Cap. Michel Sartirani Remplaçant du Commandant du SDIS Chamberonne.

### Etat-major

- Commandant Maj. Christophe Légeret
- Remplaçant Cdt Cap. Michel Sartirani
- Resp. sites A & C Plt Cyrille Tille
- Resp. instruction Plt Julien Verrey
- Resp. APR Plt Frédéric Jacot
- Resp. matériel Plt Didier Moser

### Chefs de sections

- Section DPS caserne 1 Lt Stephan Caïtucoli
- Section DPS caserne 2 Lt Christophe Kaeser
- Section DAP 1 caserne 1 Lt Anthony Servonet
- Section DAP 2 caserne 1 Lt Pierre-Alain Pascal
- Section DAP 3 caserne 1 Lt Jean-Baptiste Bureau
- Section DAP 1 caserne 2 Lt Michael Walz
- Section DAP 2 caserne 2 Lt Carlos De Oliveira
- Section de service Lt Fabrizio Verasani.

### Administration

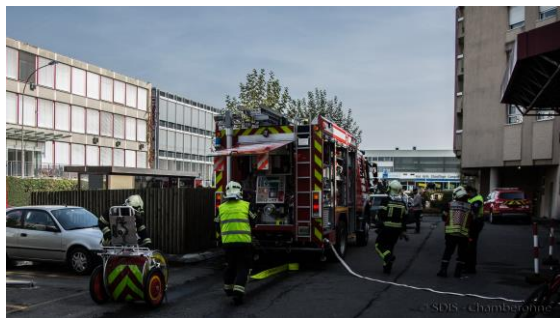
- Employée administrative Mme Peggy Martins.

### Effectif

- Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, celui-ci était de 93 sapeurs-pompiers et 2 civils (Mme Peggy Martins, employée administrative à 20 % et le Dr Jean-Claude Simon, médecin-conseil du SDIS) pour arriver à 70 sapeurs-pompiers et 2 civils au 31 décembre.
- 23 démissions dont :
  - 3 pour raisons personnelles ou familiales.
  - 10 pour déménagement hors du territoire du SDIS.
  - 5 pour raisons professionnelles ou études.
  - 5 exclusions suite à la non-participation aux exercices (non excusés).

- 4 recrues sorties des listes, état au 1<sup>er</sup> janvier 2016, pour non-participation aux cours de formation de base ou qui ont renoncé à leurs engagements avant ce cours.

⇒ Graphique du contingent de 2007 à 2016 et pyramide du personnel, voir à la fin du chapitre.



### Instruction

- Le DAP a suivi 13 heures d'instruction, avec pour thèmes :
  - Travail aux échelles.
  - Motopompes.
  - Engagement tonne-pompe (TP).
  - Service des tuyaux.
- Tous les membres du SDIS ont participé à l'exercice final de présentation à la CCF, avec pour thèmes : engagement TP, utilisation du Go-Jack (déplace voiture), matériel d'éclairage, motopompe, sauvetage par l'échelle, utilisation de l'échelle à crochet.
- Pendant les 4 premiers exercices du DAP, la section recrue a reçu une instruction relative et complémentaire au cours de formation de base.
- Les membres du Détachement de premier secours (DPS) ont suivi, en plus, une formation spécifique à leur tâche de 18 heures, soit 7 exercices :
  - Nouveau véhicule, nouveau matériel et travail aux échelles.
  - Feu de voiture au GPL, feu de voiture : comment intervenir (théorie et pratique).
  - Travail avec TP, engagement conduite, engagement des actions opérationnelles (AO).
  - Module éclairage, ProPak, Go-Jack, Maxi-croc, théorie course prioritaire.
  - Ventilation opérationnelle et défensive.
- Feu de voiture, communication radio, Go-Jack, canon TP2000.
- DPS X : travail sur différents postes didactiques.
- Les porteurs d'appareils de protection respiratoires (APR) ont, quant à eux, été formés et instruits pendant 15 heures supplémentaires à leur instruction du DPS, dans les thèmes suivants :
  - Drill MES, nouvelles cassettes de surveillance, rétablissement.
  - Sauvetage en hauteur (échelles, intérieur avec ou sans bâche, application des AO).
  - Engagement feu de cave (pulmo-commande et sac RIT).
  - Effort et accoutumance.
  - Engagement reconnaissance et caméra thermique.
  - Travail à la maison du feu de la RAMA selon scénario ECA pour la moitié de notre personnel.
- Avant d'être incorporés dans les groupes APR et DPS, 9 sapeurs ont suivi, pendant 22 heures, une formation spécifique d'introduction dans les thèmes suivants :
- APRN (nouveaux porteurs d'appareil respiratoire) :
  - Introduction au port des appareils APR.
  - Travail d'équipe.
  - Recherche à l'aveugle.
  - Engagement de l'APR, connaissance des acquis.
- DPSN (nouveaux membres DPS) :
  - Service des tuyaux.
  - Motopompe.
  - Tonne-pompe.
  - Travail aux échelles.
  - Exercice d'engagement.
- La moitié de l'effectif des porteurs a effectué la piste d'entraînement de la Grangette avec ses tests ergonomiques et de performances, ainsi que l'entraînement au massage cardiaque, pour un total de 6 heures.
- Tous les membres du DPS au bénéfice d'un certificat BLS-AED (réanimation et défibrillation) ont suivi : soit le recyclage, obligatoire tous les 2 ans, soit un exercice d'entraînement et de perfectionnement sur le BLS-AED et l'administration d'oxygène.

- Les sous-officiers se sont préparés pendant 4 cours de cadres, soit 10 heures, qui se basaient sur la grille d'exercices DAP et DPS du SDIS avec pour sujets : thème 2016, mise en place d'une leçon, RETEX (retour d'expérience), implication des sous-officiers dans la formation, principe de la discussion d'exercice, moto-pompe, échelle et sauvetage, service tuyaux avec les AO, attaque d'atténuation VELP, travaux aux abords des voies ferrées, approche ABC.
- Les officiers, en plus de transmettre l'instruction lors de chaque exercice, ont suivi 3 cours de cadres officiers sur la reconnaissance des nouveaux bâtiments, sur la conduite d'intervention et la préservation des traces qui deviennent des preuves s'il y a une enquête lors de sinistres.
- Les cadres APR ont participé à un exercice de formation didactique pour la mise en place d'une leçon d'instruction et sur les directives cantonales en matière d'APR, ainsi que sur les consignes internes du SDIS.
- Les chauffeurs machinistes poids-lourds ont suivi un exercice spécifique sur la conduite et les diverses machineries des véhicules d'intervention, ainsi que sur la manipulation des berces et des modules des deux casernes.



### Cours de formation ECA

Les cours ECA suivants ont été suivis par des membres du SDIS :

- 14 recrues ont suivi le cours de formation des sapeurs-pompiers au Centre de formation de la RAMA pour un total de 28 jours + formation ouverte à distance (FOAD).
- 54 sapeurs-pompiers ont suivi des cours à l'ECA pour un total de 132,5 jours. Ces cours avaient pour thème :

- Rapport administratif des commandants.
- Travaux administratifs SDIS.
- Formation routière – Théorie permis C1.
- Protection respiratoire – Perfectionnement.
- ORCA/EMCC – Plans coordination.
- ORCA/EMCC – Structure conduite & outils AIC.
- Conduite d'intervention – Chef d'intervention.
- Formation de base des recrues.
- Conduite d'intervention – Conduite d'un groupe.
- Véhicules à propulsion alternative.
- Transmissions.
- Installations techniques bâtiments.
- Module fumée.
- Module mousse.
- Hydraulique – Base.
- Hydraulique – Planification et engagement.
- Protection respiratoire – Base.
- Hydraulique – Tonne-pompe.
- Protection respiratoire – Préposé.
- Protection respiratoire – Recyclage préposé.
- Protection respiratoire – Formateur cantonal APR.
- Conduite d'intervention coordonnée d'un groupe.
- Hydraulique – Mousse et mouillant.
- Ventilation opérationnelle.
- Journée technique des DPS.
- Feux de cheminée.
- Journée technique des commandants.
- Phénomènes thermiques.

### Autres cours de formation

- Formation au massage cardiaque et défibrillation (BLS-AED) par les Samaritains d'Ecublens :
  - 46 personnes ont suivi la formation ou le recyclage BLS-AED pour un total de 8 soirées.
  - 5 personnes du DPS ont suivi une formation spécifique d'une soirée sur la distribution d'oxygène à un patient.
- Formation permis poids lourd C1-118 :
  - Pas de permis passé.
  - 1 personne en formation pratique.

- 1 personne en formation théorique.  
Pour un total de 18 heures.

### Diverses gardes et manifestations

#### Gardes dans les salles de spectacles :

- Gardes diverses dans les salles du Motty, de La Plaine, de La Planta et du foyer paroissial.

#### Manifestations :

##### Manifestations importantes :

- Chavannes Brûler de bûches nouvelle année
- Chavannes Soirée théâtre
- Chavannes Spectacle de danse
- Chavannes Promotion école primaire
- Chavannes Loto de l'USL
- Ecublens Echo des campagnes
- Ecublens Equi-no'X
- Ecublens Culte de Noël
- Ecublens Fête de Noël EMS Clair-Soleil
- St-Sulpice Bonhomme hiver.

Pour un total de **141,5 heures**.

Manifestations du 1<sup>er</sup> août sur les trois communes du SDIS :

- |              |                   |
|--------------|-------------------|
| • Chavannes  | 54 heures         |
| • Ecublens   | 72 heures         |
| • St-Sulpice | 54 heures         |
| <b>Total</b> | <b>180 heures</b> |

### Interventions

- Les deux organes d'intervention (OI) du DPS des deux sites sont intervenus à 191 reprises sur les trois communes. En comparaison, de 2007 à 2011, la tendance était à la baisse. Pour la période 2012 à 2014, il en est tout autre puisque l'on constate une augmentation régulière des alarmes.
- Si 2015 a connu une chute du nombre d'alarme avec 125, il en est tout autre pour 2016 qui a eu un pic de 191 alarmes, la plus forte progression depuis le début du SDIS Chamberonne.
- Cela vous est présenté sous la forme d'un graphique qui illustre bien les variations depuis 2007, la 1<sup>ère</sup> année du SDIS Chamberonne, et ce jusqu'à fin 2016.

⇒ *Graphique des alarmes, voir à la fin du chapitre.*

### Intervention non déclenchée par la CTA

Le plan canicule, durant la période d'activation du 1<sup>er</sup> juin au 30 août 2016, est resté en « veille caniculaire » et n'a pas nécessité d'engagement.

### Matériel

- Le dernier lundi de chaque mois, les sections techniques des deux sites effectuent l'entretien courant du matériel, des véhicules et de l'équipement des casernes.
- Les sections techniques se sont aussi occupées de réaménager quelques véhicules pour qu'ils soient adaptés au nouveau matériel acquis par le SDIS durant l'année.
- Le SDIS a fait l'acquisition du matériel suivant :
  - Une armoire de séchage pour équipement feu caserne 2.
  - Une armoire de séchage Dräger pour les masques et le matériels APR.
  - Outils Go-Jack (déplace voiture).
  - Un complément de plaquettes nominatives pour les porteurs APR.
  - Un complément de matériel anti-chute (cordes dynamiques, mousquetons, sangles, descendeur).

### Véhicules

L'ECA a également procédé au remplacement des véhicules suivants et à de petits réaménagements :

- Caserne 1
  - VM (Renault) : par un véhicule modulaire (VM) de type Iveco équipé d'un module matériel et d'une berce pont pour le transport de matériel divers ou souillé lors d'intervention.
  - TPM (Mercedes sprinter) : par un TPM de marque Mercedes équipé de 2 berces dont une pour les inondations et une pour l'éclairage ; ce véhicule fait également office de transport de personnes.
  - TP2000 : divers petits réaménagements et modifications.



- Caserne 2
  - TPM : divers petits réaménagements et modifications.

### Locaux / Casernes

- La salle de théorie ouest de la caserne de Chavannes a été équipée d'un nouvel écran de projection et d'un projecteur fixe pour les présentations du SDIS.
- Depuis le début de l'année, toutes les activités administratives, séances EM, OF et de la CCF se déroulent à la caserne 2, siège administratif du SDIS Chamberonne.

### Diverses activités

Les plus importantes :

- 1<sup>er</sup> rapport annuel du SDIS à l'aula du collège de La Plaine à Chavannes.
- Représentation du SDIS à l'assemblée de la FVSP et à ses concours par une équipe tonne-pompe qui est sortie deuxième et une équipe motopompe sortie première.
- Continuation de l'activité physique hebdomadaire avec des activités en piscine ou de course à pied, ainsi qu'un suivi médical, en collaboration avec le Dr Simon, ceci pour augmenter la réussite aux tests de performance instaurés par l'ECA pour les porteurs d'appareils de protection respiratoire (APR).
- Suivi de mise à jour des aide-mémoires et consignes pour le personnel DAP et DPS, pour la bonne marche du service.
- Formation technique du personnel DPS sur les nouvelles acquisitions de l'année.
- Exercice feu de voiture réel sur le site de Thévenaz-Leduc SA.
- Exercice final, un samedi matin, en présence de la CCF et du public avec différents chantiers au collège de la Coquerellaz à Ecublens.
- Participation au recrutement cantonal, organisé conjointement par la FVSP et l'ECA.
- Elaboration du programme et des thèmes d'instruction 2016.
- Formation continue du groupe anti-chute par nos deux formateurs.
- Assuré le suivi de la formation des sections DPS et DAP.

- Assuré le suivi de l'école de formation pour nos nouveaux DPS, qui comprend 5 soirées de formation de base DPS et 4 soirées APR de préparation aux cours cantonaux APR.
- Coordination pour divers chantiers sur Ecublens, Chavannes et St-Sulpice.
- Participation du Commandant et/ou du remplaçant à différentes séances pour VIDIS 20-25 organisées par l'ECA.
- Représentation du SDIS au rapport annuel de l'ORPC ROL.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SDIS Malley.
- Représentation du SDIS au rapport annuel du SPSL SDIS Lausanne-Epalinges.
- Représentation du SDIS à la cérémonie d'assermentation de la Police de l'Ouest lausannois à Chavannes.
- Représentation au SDIS Sorge lors de sa revue annuelle.
- Représentation du SDIS au Téléthon, les vendredi 5 et samedi 6 décembre 2016.
- Fenêtre de l'Avent à Chavannes et Ecublens.



### Commission consultative du feu

Durant cette année, la CCF a traité, entre autres, les sujets suivants :

- Acceptation du rapport d'activités du SDIS Chamberonne 2015.
- Acceptation des comptes du SDIS pour l'exercice 2015, après lecture du rapport de la fiduciaire.
- Participation des trois Municipaux à différentes séances pour VIDIS 20-25, organisées par l'ECA.
- Participation aux séances du COPIL VIDIS 20-25, qui concerne la couronne lau-

sannoise, par M. Michel Farine, Municipal d'Ecublens, représentant de la CCF au COPIL.

- Acceptation du budget 2017 du SDIS.
- Acceptation du programme d'instruction 2017 du SDIS.
- Participation au recrutement 2017.
- Représentations diverses lors de manifestations du SDIS.
- Exclusion de sapeurs pour absences répétées aux exercices.

## Conclusion

Les buts fixés en début d'année ont été atteints, c'est-à-dire :

- Augmenter et maintenir l'effectif DAP du SDIS afin de garantir un réservoir de personnel pour assurer la relève au sein du DPS.
- Continuer de maintenir les effectifs de jour du DPS en suffisance.
- Continuer de garantir un officier de permanence en journée.
- Formation des permis poids-lourd du personnel DPS.
- Consolider la formation ECAWIN et sur l'administration d'un SDIS, avec les cours ECA, de notre employée administrative.
- Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Suivi de formation des sapeurs formés à l'antichute sur le matériel acquis.
- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Les points suivants sont encore à finaliser ou à réaliser :

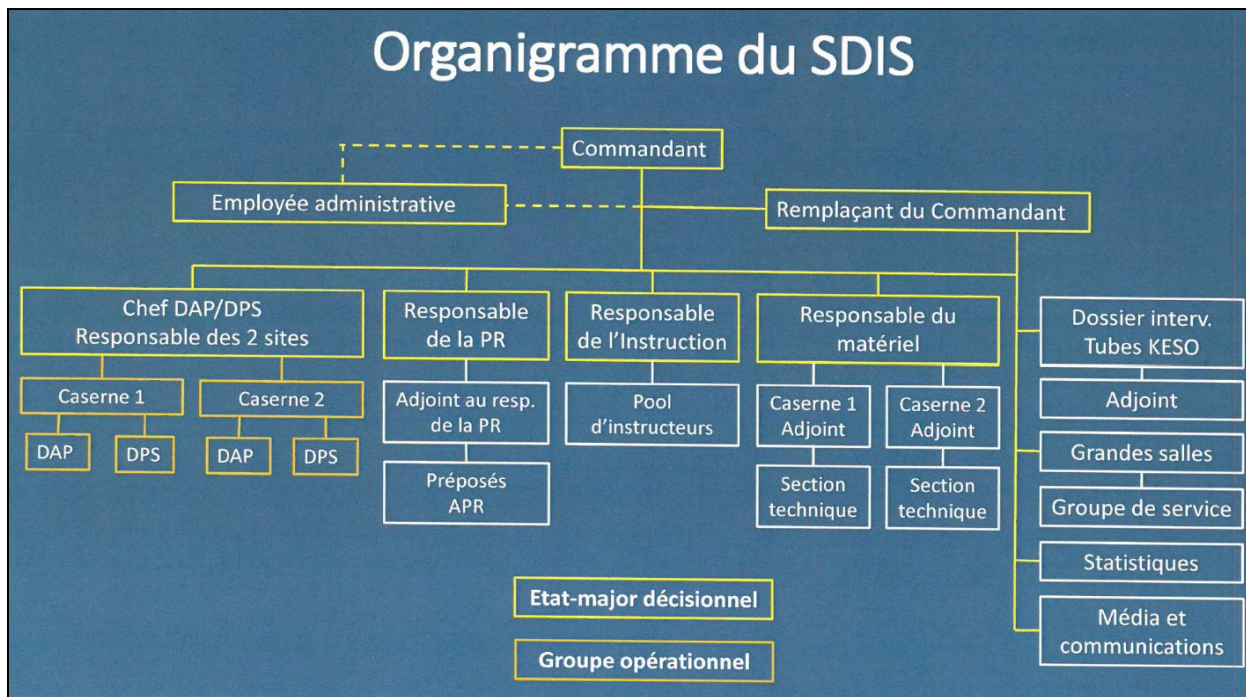
- Promouvoir l'image du SDIS pour la soirée de recrutement, afin de recruter un maximum de personnes pour renforcer notre effectif.
- Effectuer au mieux la transition avec le nouveau système d'aide à l'engagement ProSDIS.
- Mettre en place un système d'indicateur sur le fonctionnement du SDIS.
- Continuer d'améliorer la bonne marche administrative et la gestion du budget.
- Maintenir une qualité de formation optimale de tous les sapeurs DPS et DAP.

Pour terminer ce rapport, je remercie les Municipalités, la Commission consultative du feu (CCF), l'état-major, les officiers, sous-officiers et sapeurs, notre employée administrative Mme Peggy Martins, ainsi que M. Stéphane Oliva et Mme Carine Cottier du Service de la bourse de Chavannes, et les 3 administrations communales, pour l'aide qu'ils m'ont apportée afin de garantir le bon fonctionnement du SDIS Chamberonne, ainsi que la confiance qu'ils m'ont témoignée durant cette année de commandement 2016 et j'espère avoir répondu aux attentes des communes et de leur population.

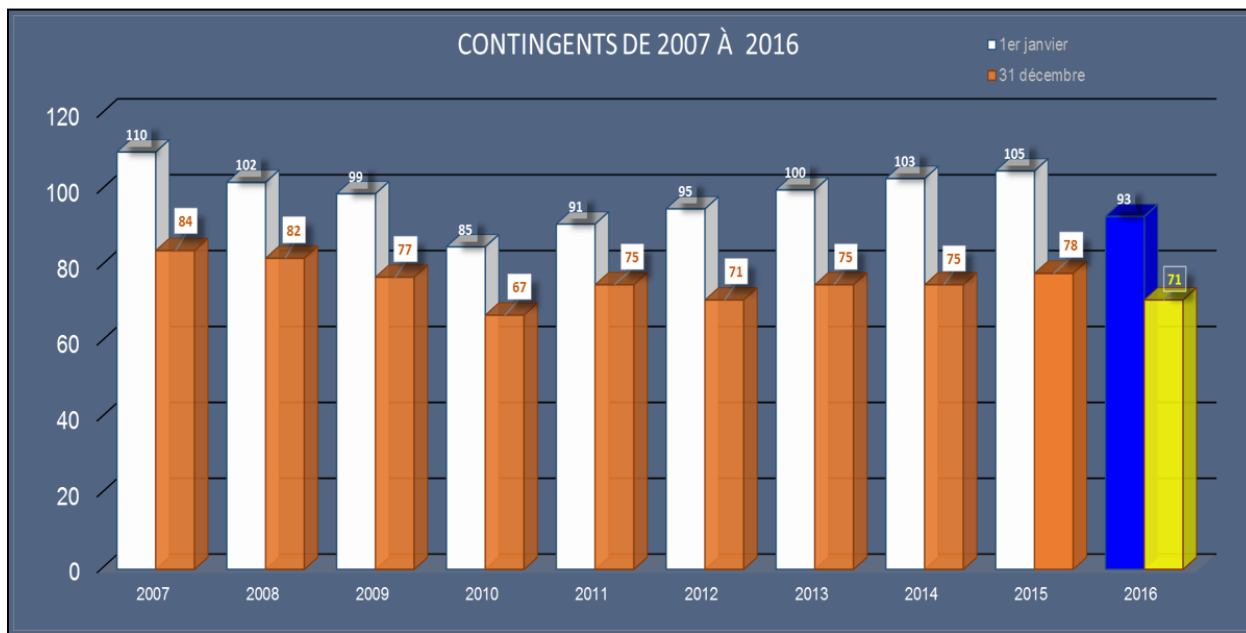
*Le Commandant  
Maj Christophe Légeret*



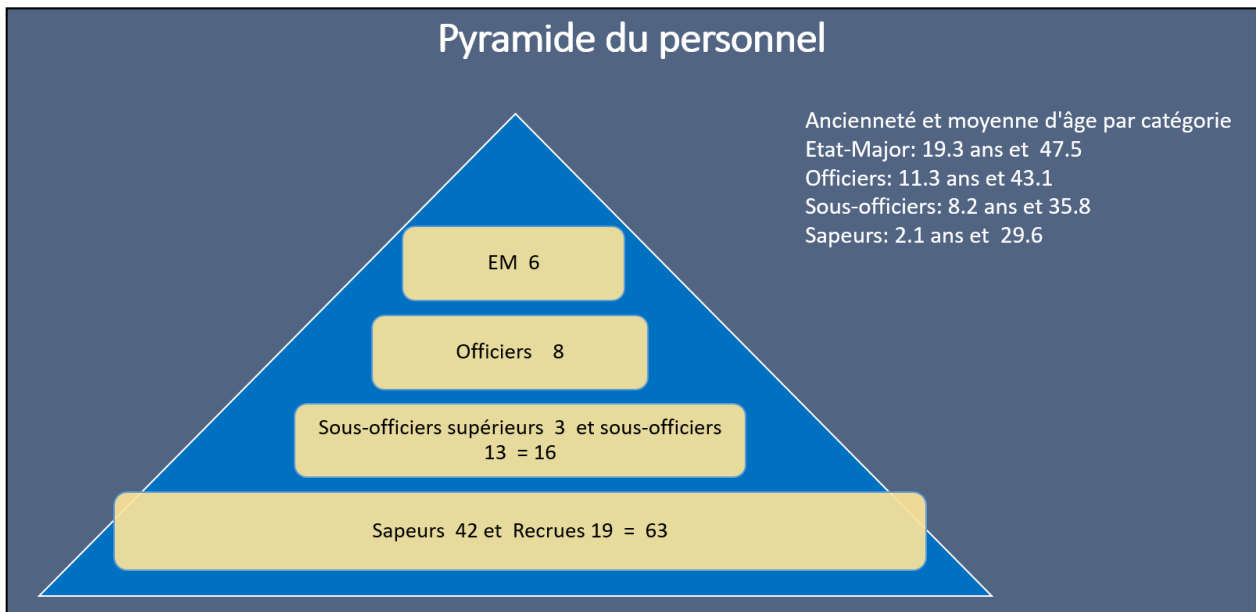
**Organigramme du SDIS**



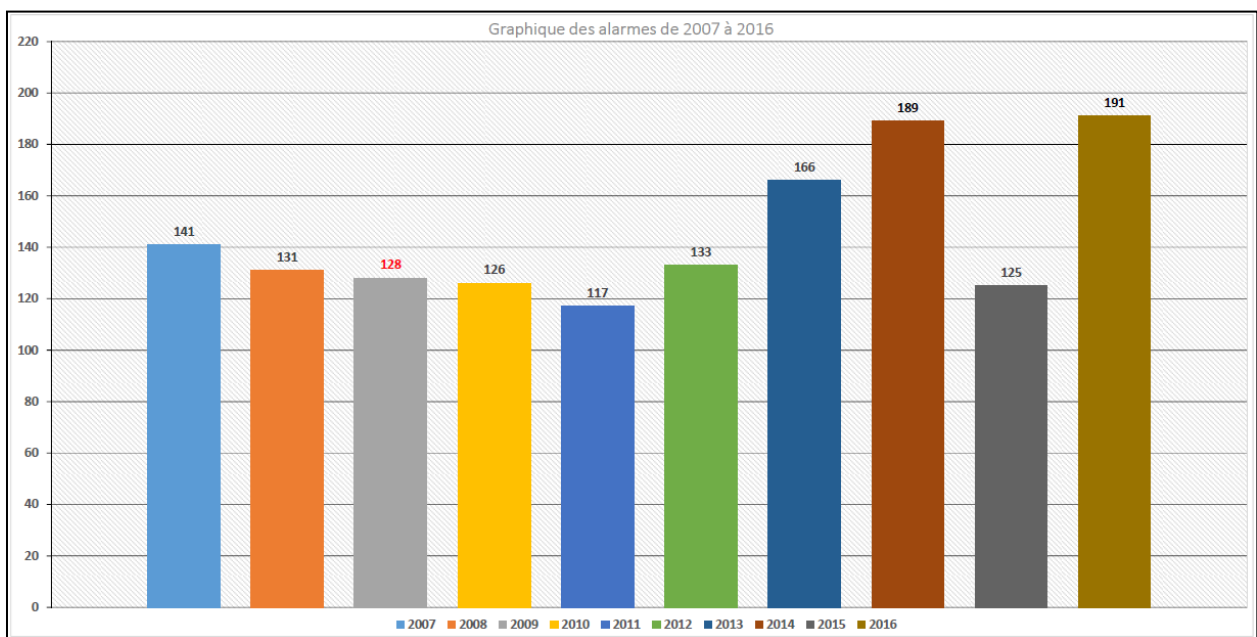
**Graphique du contingent de 2007 à 2016**



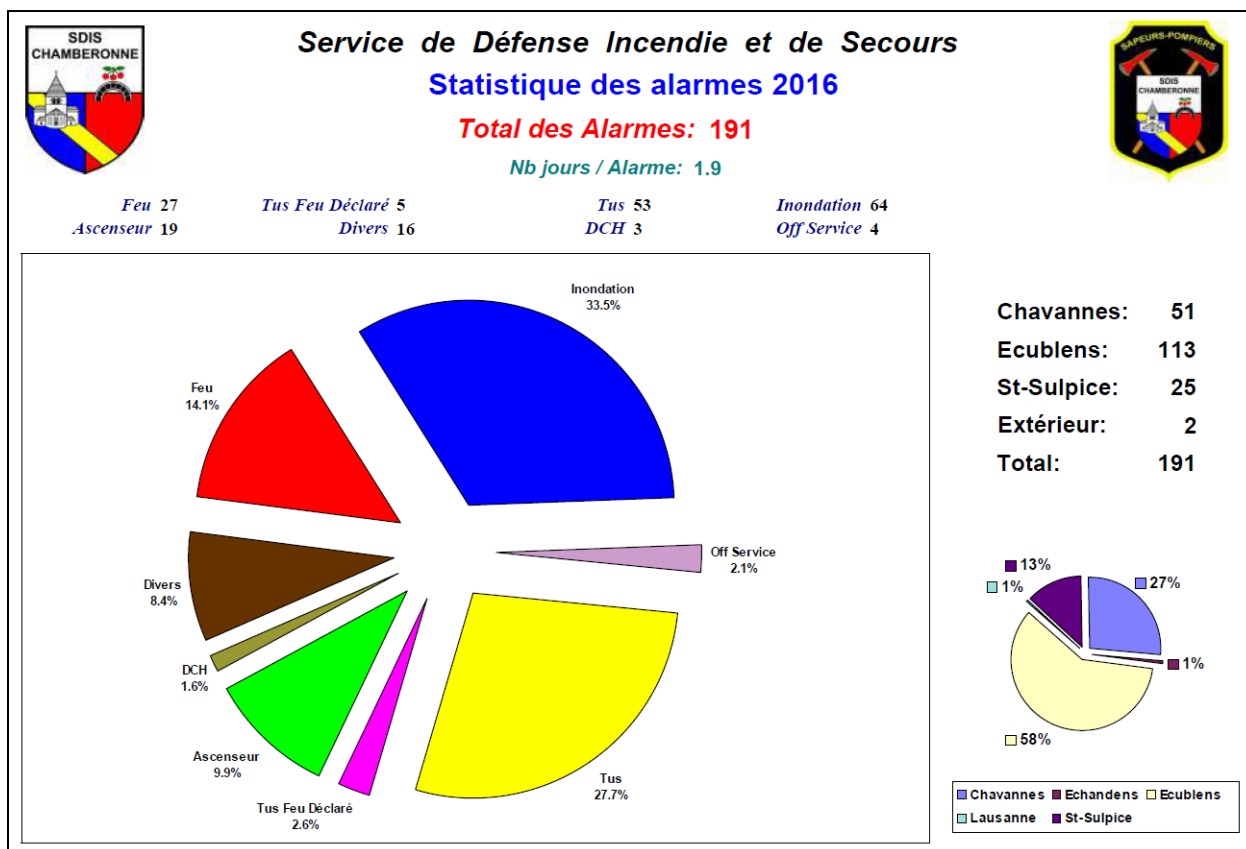
## Pyramide du personnel



## Graphique des alarmes de 2007 à 2016



**Graphique général des alarmes**





**Graphiques comparatifs des 4 dernières années**

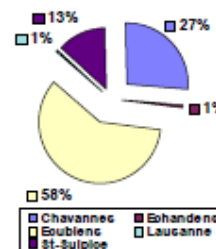
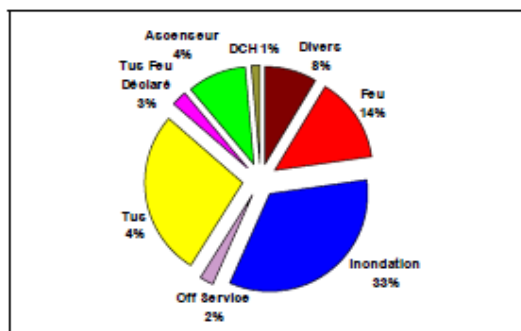


**Service de Défense Incendie et de Secours  
Statistique des alarmes 2016**



**Total des Alarmes: 191**

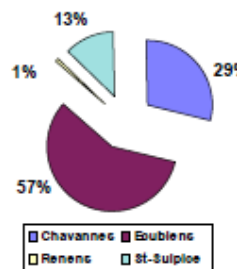
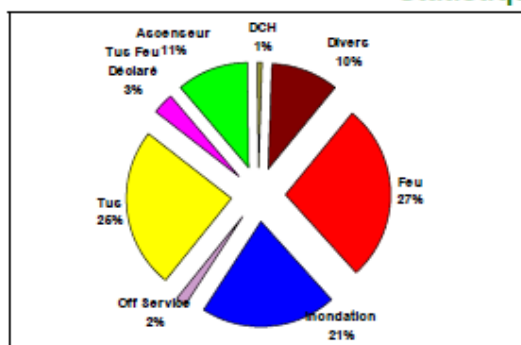
*Nb jours / Alarme: 1.9*



Chavannes:	51
Ecublens:	113
St-Sulpice:	25
<b>Total:</b>	<b>191</b>

**Statistique des alarmes 2015**

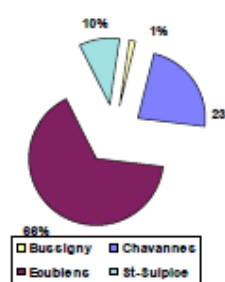
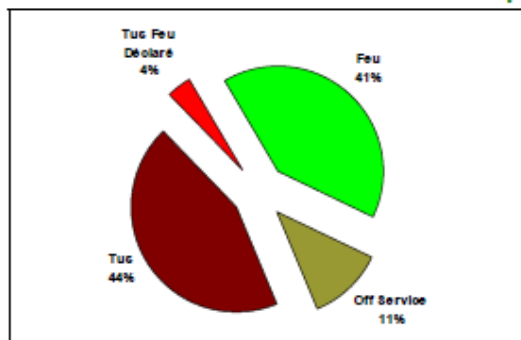
**Total des Alarmes: 125**



Chavannes:	38
Ecublens:	69
St-Sulpice:	18
<b>Total:</b>	<b>125</b>

**Statistique des alarmes 2014**

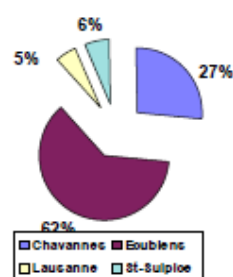
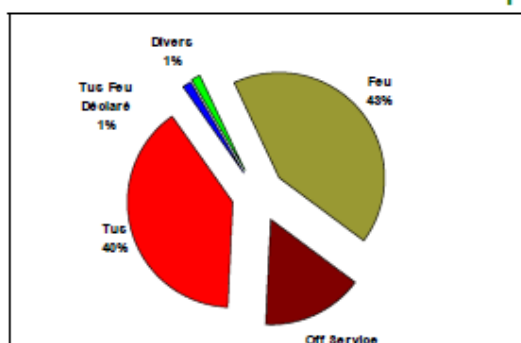
**Total des Alarmes: 189**



Chavannes:	52
Ecublens:	103
St-Sulpice:	34
<b>Total:</b>	<b>189</b>

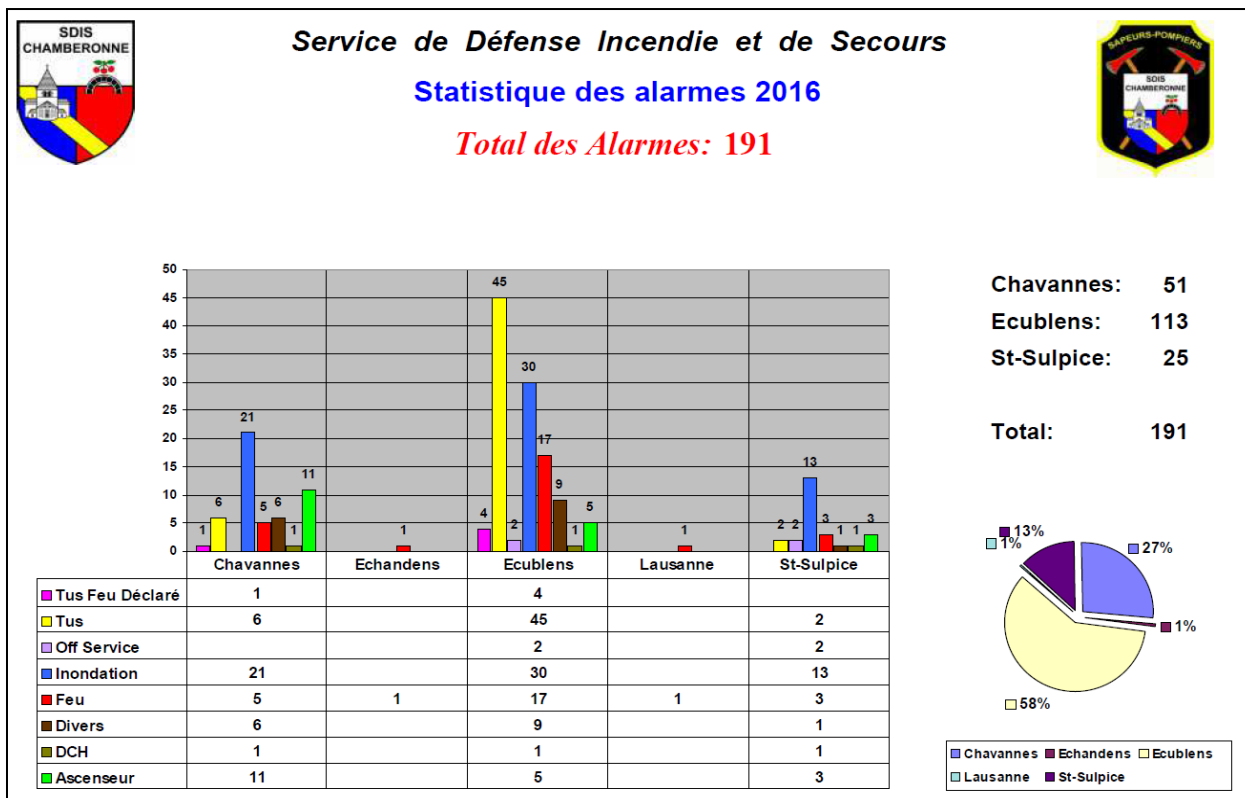
**Statistique des alarmes 2013**

**Total des Alarmes: 165**

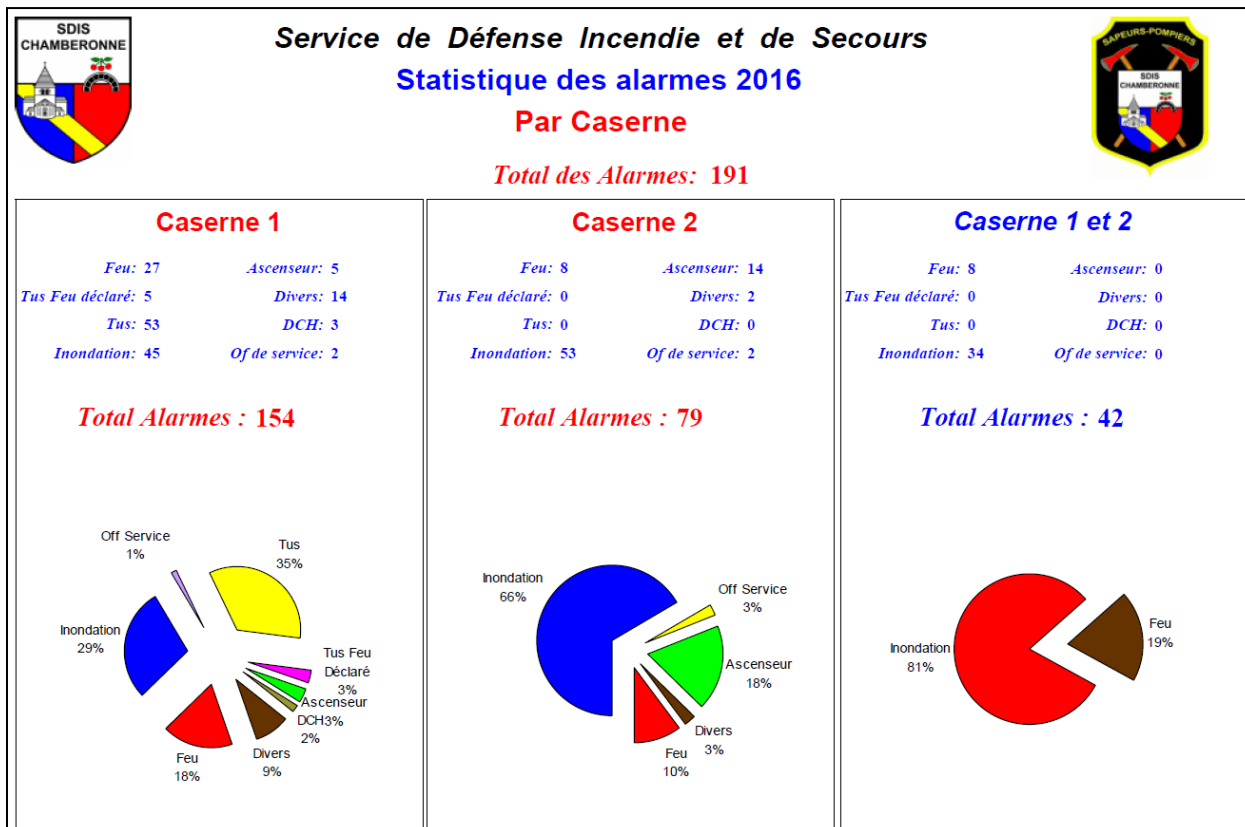


Chavannes:	34
Ecublens:	107
St-Sulpice:	22
Renens:	1
Lausanne:	1
<b>Total:</b>	<b>165</b>

Graphiques par types d'interventions



Graphiques par sites de départ



## Organisation régionale de la protection civile (ORPC) – ROL Lausanne Ouest



Délégué municipal d'Ecublens : M. Michel Farine, membre du Comité directeur.

La version complète du rapport sera validée lors de l'assemblée régionale de l'ORPC le 13 juin 2017. Celui-ci pourra être consulté sur le site [www.crissier.ch](http://www.crissier.ch)

### Assemblée régionale

L'assemblée régionale, présidée par M. Gérald Lagrive, est composée d'un effectif de 40 membres.

### Comité directeur

Au 31 décembre 2016 et suite au décès de M. Bertrand Henzelin, le Comité directeur était composé de 7 membres, soit :

Président :

- Marcel-André Panzera, Saint-Sulpice

Vice-Présidente :

- Nicole Cattano, Villars-Sainte-Croix

Membres :

- Jean-Pierre Aeby, Bussigny
- Isabelle Steiner, Chavannes
- Pierre Muhlethaler, Crissier
- Michel Farine, Ecublens
- Olivier Golaz, Renens

Secrétaire :

- Denis Lang

Trésorière :

- Véronique Bruchez.

Le Comité directeur s'est réuni à 3 reprises, les 19 avril, 23 août et 23 novembre, pour la gestion des affaires courantes de l'ORPC dans le cadre de ses attributions.

Dans le cadre des diverses séances, le comité a adopté les préavis suivants :

- Préavis 13/2011-2016 : gestion et comptes 2015, portant sur la gestion et les comptes de l'exercice 2015 ;
- Préavis 01/2016-2021 : budget 2017, portant sur la proposition de budget pour l'année 2017.

### Missions principales du personnel professionnel

- Gérer les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement.
- Mettre sur pied les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale.
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC.
- Garantir l'état opérationnel des engagements de l'ORPC en matière de conduite, ainsi qu'en appui des partenaires sécuritaires et autres.

### Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2016)

L'effectif du personnel professionnel représente toujours 640 % d'ETP (équivalent temps plein) et concerne 8 personnes au 31 décembre 2016. Le potentiel humain des professionnels de l'ORPC sera réexaminé dans les périodes à venir et une adaptation devra être réalisée ; au vu des exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, il est envisagé d'engager un chef opérations à plein temps, dont le profil de formation recherché sera axé principalement sur la maîtrise de ces domaines. De plus, les 70 % toujours vacants dans le domaine « Administration et technique » seront répartis dans la nouvelle organisation interne.

### Instruction

#### Bilan de capacité de la FIROL (porteurs de pager)

Premier échelon d'intervention de l'ORPC, la Formation d'intervention régionale de l'Ouest lausannois (FIROL), comptait 88 personnes dans ses rangs au 31 décembre 2016. Cet effectif demande un entraînement spécifique et son renouvellement est

une tâche continue du commandement de l'ORPC ROL.

La diversité des spécialistes qui la composent permet une activité étendue à l'assistance de personnes en hébergement et ravitaillement, à l'engagement de moyens techniques, à la conduite et l'exploitation de moyens d'aide à la conduite (AiC) à l'attention des partenaires et la collaboration avec les services communaux.

Les contraintes professionnelles des incorporés miliciens de la FIROL influent sensiblement sur leur disponibilité au moment de l'alarme. L'aléatoire de leur entrée en service rapide se doit d'être compensé par un effectif important, garantissant ainsi une disponibilité numérique et pluridisciplinaire suffisante à l'accomplissement de missions d'envergure, tant dans l'ampleur que la durée.

Aujourd'hui encore, la FIROL est composée d'astreints volontaires provenant des différents domaines de l'ORPC et représentant une formation où la proportion de cadres est toujours trop largement dominante. Une nouvelle analyse de ses structures et des moyens en personnel et matériel est actuellement à l'étude et fait partie de l'étape de restructuration globale des bataillons de régions protection civile (version application AGILE 2018-2020).

Les formations d'appui, deuxième échelon de l'ORPC ROL (FAR), apportent une relève indispensable dans la continuité de l'engagement et le recours à leurs contingents est régulièrement appliqué pour la bonne marche des engagements d'urgence (art. 27 LPPCi), ainsi que tout autre service d'instruction.

#### **Personnel incorporé, instruction et intervention**

Au 31 décembre 2016, les contrôles de l'effectif dénombrèrent 674 incorporés formés, 302 en réserve et inactifs, soit une stabilité relative par rapport à l'effectif relevé une année auparavant. Malheureusement, le constat reste que, depuis plusieurs années, les nouveaux incorporés ne compensent pas les départs et que le contingent de base est en diminution permanente

(exemples : 2015, 54 arrivées/59 départs et 2016, 36 arrivées/63 départs).

#### Instruction de base des cadres et spécialistes, perfectionnement :

36 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au Centre de compétence du SSCM à Gollion (CCPP).

32 personnes ont suivi des cours complémentaires aux Centres de compétence de Gollion (VD) et d'instruction de Schwarzenburg (CH) et ainsi accompli 159 jours de service. Le maintien du quota des participants et jours de service de cette catégorie est aussi dû à la prise en compte des « paiements de galons », intitulés aussi stages pratiques et instaurés par le SSCM dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

11 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promues à un grade supérieur.

#### Cours de répétition, services d'entretien, engagements au profit de tiers

(Organisés par l'ORPC ROL, soit : 1'317 personnes – 3'081 jours de service)

\* **Remarque** : la même personne peut être comptée plusieurs fois par le fait qu'elle a accompli des services différents et/ou participé aux phases préparatoires.

Pos	Domaine	Effectif *	Jours de services
1	Cours de répétition standards, reprise des connaissances de base, acquisition de nouvelles connaissances, entraînement du savoir-faire, appréciation des capacités et gestion des moyens. Aide dans le domaine sanitaire lors des dix journées du don du sang sur les sites de l'EPFL et de l'UNIL.	761	1'732
2	Maintien de la capacité d'intervention de la Formation d'intervention régionale.	88	371
3	Entretien du matériel et des constructions.	67	220
4	Services d'utilité collective, interventions.	401	758
<b>Totaux :</b>		<b>1'317</b>	<b>3'081</b>

### Commentaires par position :

- Ces cours de répétition concernent les domaines du suivi de situation, de la télématique, de la protection atomique, bactériologique et chimique (NBC), de l'assistance, de la protection des biens culturels, de l'appui technique, du sanitaire, des transports, du ravitaillement, de l'exploitation des constructions et du matériel. La création et l'entretien des dossiers de conduite et planifications y sont compris.
- La FIROL a été entraînée dans des services spécifiques. Ses éléments sont aussi concernés par les cours de la position 1. En 2016, comme ces dernières années, les membres de la FIROL sont toujours plus sollicités par les services d'utilité collective et d'engagement d'urgence ; malgré ce fait, le nombre de participants et de jours de service de cette rubrique est en stabilité.
- Afin d'optimiser l'efficacité des équipes de maintenance des constructions, les cours qui les concernent sont planifiés en dehors des activités des autres services. Ces services sont particulièrement avantageux, ils limitent les charges d'entretien.
- Les engagements d'urgence, l'appui à la collectivité et aux partenaires se répartissent comme suit :
  - Engagement en cas d'urgence au profit de l'UNIL et du Centre de recherche des lettres romandes (CRLR), à Dorigny, du 14 au 18 novembre 2016.
  - Plan canicule 2016 (planification d'engagement).
  - 20 km de Lausanne, samedi et dimanche 23 et 24 avril 2016.
  - Destiny, samedi 25 juin 2016 et week-end du 1<sup>er</sup> au 3 juillet 2016.
  - Cap sur l'Ouest 2016.
  - 31<sup>e</sup> Marchethon CF Lausanne.
  - 29<sup>e</sup> Téléthon, les 2 et 3 décembre 2016.



### **Travaux d'état-major / Planifications / Entraînement des formations**

Entre 2014 et 2015, les officiers d'état-major et leur encadrement de spécialistes se sont entraînés au rythme de la conduite, en pratiquant des phases d'exercices sur l'appréhension des problèmes, l'analyse des situations, le développement des variantes et des conseils permettant la prise de décision des chefs d'intervention. L'étape suivante consiste à concrétiser l'apprentissage acquis dans ces phases partiellement théoriques, pour monter en puissance et exercer l'engagement pratique des formations dans le terrain et jusqu'au bout de l'action. Pour ce faire, l'ORPC ROL collabore étroitement avec sa voisine de Lausanne-Est et s'appuie sur les conseils avisés et le support technique de la Société GESTIO. Son formateur expérimenté nous renforce dans l'établissement des concepts, dans la conduite des phases opérationnelles et sur le retour d'exercice (RETEX), facilitant ainsi le perfectionnement de nos forces, étape par étape et dans la continuité.

Du 10 au 14 octobre 2016, le cours de répétition FIR/FAR s'est déroulé sur le site de l'UNIL et de l'EPFL, avec le concours des services de sécurité des deux institutions. Nous profitons de les remercier pour leur précieuse collaboration, qui permet à chacun d'améliorer son niveau opérationnel en s'entraînant sur un terrain idéalement constitué pour l'exercice de nos formations. Les thèmes principaux en étaient les suivants :

- Engagement des moyens anti-inondations (boudins « EN » de l'ECA – sacs de sable selon concept canton-région et sacs « Aqua »).
- Mise en place du dispositif de réalimentation électrique d'une antenne Polycom.
- Bouclage de zones, gestion du trafic des véhicules sur voie publique avec POL.
- Aide à la conduite et appui télématique dans structures mobiles sur terrain (PCE).
- Battues et recherches de personnes dans des zones urbaines et en sous-sols.
- Mise en place de barrages et « bassins » de désinfection en cas d'épizootie.



### Concepts d'engagements

Le dossier d'engagement CODENG ROL, regroupant les principaux concepts d'intervention en cas de situation d'urgence est toujours en cours d'élaboration et sa mise à jour reste permanente. L'instruction nécessaire se base sur la doctrine d'engagement élaborée par l'EMCC, sur le dossier « ORCA – Analyse des dangers et des risques dans le canton », ainsi que sur les enseignements des expériences tirées des collaborations avec les régions voisines. En 2017, une attention particulière sera portée à l'engagement « DELESTA » selon l'ordre de la division PCi VD sur le délestage autoroutier et sous le contrôle de la Gendarmerie vaudoise.

### Structure actuelle du bataillon et projection future

D'un effectif réglementaire de 687 hommes, le bataillon est aujourd'hui encore structuré selon la vision de la réforme « AGILE » et regroupe un effectif réel de 674 astreints actifs et formés, au 31 décembre 2016. Il comprend, entre autres, un état-major de 18 officiers dont 12 sont membres de la FIR et porteurs de pagers, une formation d'intervention (FIR) de 76 cadres et spécialistes, une compagnie d'état-major (cp EM) de 151 incorporés, ainsi que de 5 compagnies (cp Appui/Assist) représentant 429 cadres, spécialistes et soldats du contingent FAR.

### Dispositif logistique et territorial

#### Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 9 constructions de protection, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

13 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires ont été comptabilisées sur toute l'année ; elles sont réparties dans les catégories suivantes : 6 du domaine privé, 7 des sociétés locales des communes de l'Ouest lausannois, ainsi que des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont déroulés à raison d'une semaine de cours en mars et une autre en octobre. Au total, ce sont 44 abris (1'409 places protégées) qui ont été visités ; 38 sont conformes et en ordre ; les 6 autres seront soit reconduits en 2017, soit considérés comme de pleine valeur sitôt enregistrée la réception de la facture validant les travaux de remise en état légers signifiés aux propriétaires.

Les 5 abris publics sont répertoriés dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.

#### Accueil des requérants d'asile et situation pour l'Ouest lausannois (EVAM)

Le nombre de requérants d'asile attribués au canton s'est stabilisé dans le courant de l'année 2016.

Pour ce qui est des infrastructures de protection civile déjà réquisitionnées par l'EVAM, la situation dans le district est toujours la suivante :

- Depuis décembre 2012, la construction PCi de Dessous-Le-Mont à Bussigny regroupe une cinquantaine de requérants d'asile.
- Depuis novembre 2015, la construction du Léman (sous la salle de gymnastique du collège du Léman) à Renens est utilisée comme structure d'accueil pour quelque 50 requérants d'asile.

Pour les deux structures, les résidents occupent les constructions pour la nuit et rejoignent une structure de l'EVAM pour la journée.

Aux dernières nouvelles, la construction de Dessous-Le-Mont à Bussigny sera fermée en début d'année 2017 ; celle-ci devra néanmoins rester en attente d'une nouvelle utilisation par l'EVAM, ceci au vu de l'évolution de la situation migratoire. Une possibilité de pouvoir l'utiliser durant cette période de fermeture, au bénéfice d'un hébergement d'urgence de la population locale et sous la conduite de l'ORPC ROL, sera aussi envisagée entre les parties concernées.

## Véhicules d'intervention et nouveaux uniformes des astreints

### Véhicules de l'ORPC Ouest lausannois

L'ORPC dispose actuellement d'un contingent de 8 véhicules de service ; 5 bus « Vito-Mercedes » (3 anciens de 10 ans et plus et deux nouveaux de 2014/15) combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins ; 2 PUCH type militaire depuis 2014, ainsi qu'un véhicule pour assurer le piquet de l'ORPC par les officiers de milice ; les huit sont la propriété de l'ORPC. Un petit véhicule pour le transport de personnes (5 pl.) + matériel + traction engin/remorque sera livré en décembre 2016. Une acquisition d'un nouveau véhicule du type « bus Vito-Mercedes » (transport de personnes et matériel combiné), en complément de flotte ou remplacement de l'un des plus anciens, a été acceptée par l'Assemblée régionale et incluse au budget 2017.



### Nouvelles tenues pour la protection civile vaudoise



Les assortiments des éléments composant la nouvelle tenue PCi VD 15 ont été livrés à l'ORPC. Cela concerne le détachement

« FIR » des porteurs de pager et le personnel professionnel, soit environ 100 personnes sur les 700 qui constituent les actifs de l'ORPC Ouest lausannois. Ces tenues vestimentaires ont été distribuées dans le cadre des services d'instruction d'octobre 2016 et seront complétées par la suite, selon les quelques points encore manquants à ce jour.

En ce qui concerne les astreints de la formations d'appui de la région (FAR), ils conservent leur tenue PCi 95-2000 et, hormis les jeunes recrues effectuant leur école de formation, qui eux, sont équipés de la nouvelle

tenue VD 15, les autres termineront en principe le temps de leur obligation de service dans l'ancienne tenue.

## Informatique

### Site internet de l'ORPC ROL

Pour être en bonne ligne dans les échanges et moyens d'informations d'aujourd'hui, ainsi que sur la demande de l'Assemblée régionale de l'ORPC à fin 2015, le site internet de l'ORPC ROL a été mis en ligne en décembre 2016 à l'adresse suivante [www.pci-rol.ch](http://www.pci-rol.ch).

### PISA

Sur décision des instances politiques et par l'Office fédéral de la protection de la population, la protection civile passe d'un système de gestion des astreints OM à celui de PISA (système opérationnel dans l'armée depuis de nombreuses années).

La migration a été effectuée en novembre 2016 pour tout le Canton de Vaud. Elle s'est déroulée avec succès et le 100 % des astreints actifs a été enregistré dans la nouvelle base. Actuellement, des réglages sont faits en collaboration entre l'Office fédéral, le Canton (SSCM) et les régions PCi vaudoises, afin que tous les paramètres opérationnels dans le précédent système soient reconduits dans l'actuel.

### OM (système de gestion)

OM effectifs a été remplacé par le système PISA.

OM comptable en ligne est maintenu et permet la gestion administrative des services d'instruction.

OM matériel est maintenu et permet la gestion du matériel, des constructions et des équipements au sein des régions, ceci en concordance avec le Canton.

OM constructions région est un nouveau système pour la gestion des abris destinés à la population dans le Canton ; il a été développé avec le concours et sur la base des données de la région Ouest lausannois (région pilote) et sera prochainement utilisable par toutes les régions de la protection civile vaudoise.

## Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes

### POLYALERT

A fin 2016, 452 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois sont enregistrées sur POLYALERT.



### Essais de sirènes du 3 février 2016

#### Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du premier test dans le cadre du dispositif POLYALERT. Un astreint a été mobilisé au pied de chaque sirène pour, d'une part, apprécier la qualité sonore, et d'autre part, pour effectuer le déclenchement manuel selon les prescriptions fédérales et cantonales. Durant la même journée, les sirènes mobiles ont toutes été testées sur alarme sonore, afin de contrôler leur état technique de fonctionnement, ainsi que les parcours de GAM (groupe d'alarme mobile) planifiés.

#### Sirènes fixes :

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions ; seule la sirène rue du Jura 9 à Crissier n'avait pas son coffret à clé opérationnel le jour des essais.

Résultats : 11 en ordre, et 1 défaut, soit 91.6 % de réussite.

#### Sirènes mobiles :

Les 9 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été montées sur un véhicule de service et testées sur leur capacité sonore.

Résultats : 8 en ordre, et 1 défaut, soit 88.9 % de réussite.

### Conclusion et perspectives d'avenir

Les années se suivent et ne se ressemblent pas forcément ; en effet, les milliers de jours de service consacrés par la PCi vaudoise aux engagements d'urgence en 2015, n'ont heureusement pas dû être reconduits en 2016. Qu'à cela ne tienne, nous devons nous tenir prêts et nous connaissons les points essentiels à entretenir et développer pour y parvenir. Nous profiterons de cette nouvelle législature 2016-2021 pour faire avancer le projet de l'Association Sécuri-

taire de l'Ouest lausannois devant regrouper les trois corps de secours (Police, PCi, SDIS).

Nos remerciements vont au Commandant de la PCi vaudoise et son état-major pour leur soutien technique et tactique, ainsi qu'à nos autorités communales qui, par l'encadrement du Comité directeur et de l'Assemblée régionale, dont les élus ont été assermentés par Madame la Préfète du district le 29 juin 2016 en l'Aula du collège de La Plaine à Chavannes-près-Renens, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

*Le Commandant de l'ORPC ROL  
Lt col Pierre Annaheim*

♦ ♦ ♦ ♦

## Service intercommunal des taxis (SIT) Arrondissement de Lausanne

*Délégué municipal d'Ecublens au Conseil intercommunal de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du Service des taxis : M. Michel Farine.*



### Principales tâches

- Renseigner, au guichet et au téléphone, toute personne intéressée à exercer la profession de chauffeur et/ou d'exploitant de taxis.
- Préparer et établir les dossiers des candidats aux autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Surveiller et corriger les examens topographiques.
- Délivrer les autorisations de conduire un taxi ou d'exploiter un service de taxis.
- Gérer et tenir à jour les dossiers des conducteurs de taxis.

- Veiller au respect des règlements régissant le service des taxis.
- Enquêter sur les réclamations.
- Rédiger les rapports de dénonciation ou de renseignements, les circulaires, les décisions en matière de mesures administratives, etc.
- Assurer le suivi juridique des divers dossiers en lien avec la thématique, ainsi que des révisions réglementaires.

Suite à l'engagement d'un deuxième policier à la Brigade des taxis, en date du 1<sup>er</sup> mai, six collaborateurs/trices, représentant 3.8 EPT, participent à l'exécution de ces tâches, pour le compte et aux frais de l'Association de communes de la région lausannoise pour la réglementation du service des taxis (ci-après : l'Association), dont Ecublens fait partie, avec onze autres collectivités environnantes.

### Evénements marquants

Par arrêts des 31 mars et 27 avril, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a rejeté les requêtes, respectivement du Groupement des indépendants et de la société Uber, contre la deuxième révision partielle de la réglementation sur le service des taxis. Ces deux décisions ont été contestées devant le Tribunal fédéral, qui n'a pas encore statué sur le recours du Groupement des indépendants. En revanche, il a, par arrêt du 31 octobre, admis le recours d'Uber, estimant, contrairement au Tribunal cantonal, que cette société a qualité pour agir. Dès lors, l'instance précitée devra notamment déterminer si la notion de central d'appel est applicable à la société Uber.

Par ailleurs, l'engagement d'un deuxième policier a permis d'intensifier la lutte contre les taxis « sauvages » (exerçant sans autorisation). C'est ainsi, notamment, que plusieurs contrôles nocturnes ont pu être réalisés. Le nombre de rapports de dénonciation établis par la Brigade des taxis s'élève à 164 (52 en 2015). Au total, on dénombre 363 dénonciations dressées, tous corps de police confondus, à l'endroit de personnes exerçant sans autorisation, la plupart contre des chauffeurs utilisant l'application UberPop, lesquels, en l'absence de permis professionnel et de véhicule agréé, contre-vennent au Règlement sur les taxis.

Enfin, le Comité de direction a, avant le changement de législature, mené une réflexion visant à dresser un bilan du fonctionnement des structures qui fondent l'Association. Une série de recommandations a été formulée à l'intention du Conseil intercommunal. En outre, celui-ci a, dans sa séance du 12 octobre, nommé une commission pour répondre à un postulat intitulé « Pour un large débat sur l'avenir des transports de personnes ».

Confronté à l'arrivée de nouveaux modèles économiques et d'une concurrence accrue, le monde des taxis reste plus que jamais au cœur de l'actualité médiatique, juridique et politique.

### Autorisations

#### Type A – Taxis de place (regroupés au sein de Taxi Services Sàrl)

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de permis de stationnement et de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Compagnies	5	5	102	102
Exploitants indépendants	148	148	148	148
<b>Total</b>	<b>153</b>	<b>153</b>	<b>250</b>	<b>250</b>

Suite à la cessation d'activité de leurs titulaires, quatre autorisations A (2015 : 8) ont été transférées soit à des candidats inscrits sur la liste d'attente, soit au conjoint ou au descendant du renonçant. Il est à signaler que sept autorisations aux mains des compagnies, qui n'ont pas été renouvelées en fin d'année, seront attribuées à des exploitants indépendants.

#### Type B – Taxis sans permis de stationnement

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de Véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Exploitants regroupés au sein de :				
Taxiphone	50	52	55	55
CDS	1	1	1	1
Allô Taxis !	1	1	2	2
Autres	36	46	42	52
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>110</b>

**Type C – Voitures de grande remise**

	Nombre d'autorisations d'exploiter		Nombre de véhicules	
	2015	2016	2015	2016
Entreprises	4	4	19	20
Exploitants indépendants	6	4	7	5
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>26</b>	<b>25</b>

**Conducteurs**

Au nombre de 469 (2015 : 478), les conducteurs de taxi se répartissent comme suit :

	Hommes		Femmes	
	2015	2016	2015	2016
Conducteurs « réguliers »	412	408	22	17
Conducteurs « auxiliaires »	42	43	2	1
<b>Total</b>	<b>454</b>	<b>451</b>	<b>24</b>	<b>18</b>

Au cours de l'année, sur 37 demandes enregistrées (2015 : 32), 24 carnets de conducteur ont été délivrés (2015 : 22), un certain nombre de candidats ayant renoncé ou échoué à l'examen topographique.

**Courses des taxis de place**

Les taxis rattachés au central d'appel de Taxi Services Sàrl ont effectué cette année 1'147'067 courses, contre 1'247'909 en 2015.

**Stations**

Au nombre de 46, les stations offrent un total de 194 places (comme en 2015).

◆ ◆ ◆ ◆

## Commission COH – Coordination de l'aménagement de l'Ouest lausannois et des Hautes Ecoles

(Communes de Chavannes-près-Renens,  
Ecublens, Lausanne, Saint-Sulpice  
+ UNIL et EPFL)

*Délégation municipale d'Ecublens : jusqu'au 30 juin 2016, MM. Pierre Kaelin, Syndic, et Didier Lannaz, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, MM. Christian Maeder, Syndic, et Didier Lannaz.*

Présidence 2016 : M. Alain Clerc, Syndic, Saint-Sulpice.

Le secrétariat de la COH est assuré par le Greffe municipal d'Ecublens.

La Commission a tenu 3 séances et a traité les principaux objets suivants :

### Information réciproque des partenaires et concertation sur les projets courants

**EPFL**

- Présentation du projet de construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance, avenue Forel. Celui-ci consiste à déplacer l'actuelle garderie, qui doit faire place au bâtiment destiné à la RTS, à l'emplacement occupé actuellement par le parking des Alambics.

**UNIL**

- Rappel des différents projets en cours sur le site de l'Université, à savoir : Bâtiment Biophore – Bureaux, Bâtiment Amphimax – Groupe électrogène, Bâtiment Genopode – Installation ventilation, Bâtiment Geopolis – Bureaux, Ferme de la Mouline – Station de lavage.
- Présentation du projet de réaménagement des parkings Sorge, Dorigny et Geopolis, lesquels resteront accessibles à tout un chacun, moyennant paiement.
- Présentation du nouveau concept de signalisation du campus de l'UNIL. Il vise à améliorer la prise en charge des utilisateurs et visiteurs de l'UNIL, qu'ils arrivent



en voiture, par le rail, en bicyclette, à pied, etc.

- Les demandes de permis de construire suivantes ont été déposées :
  - Couvert pour conteneurs à déchets chimiques existants.
  - Réfection touchant la « zone sportive lac ». Pour rappel, l'EPFL et l'UNIL sont copropriétaires du Centre sportif. Ce projet consiste en la réfection des terrains de sport dont certains sont très dégradés, vu l'utilisation soutenue à laquelle ils doivent faire face. Il s'agit également de transformer le terrain en dur de type « gravier » en type « synthétique », afin de le valoriser et d'augmenter sa durée d'utilisation, de reconfigurer les abords du centre nautique avec un alignement des bateaux et le développement d'une bande végétale, et de transformer certaines parties du vestiaire extérieur afin de pouvoir utiliser le hall, actuellement non chauffé, en tout temps pour en faire un lieu de rencontre des sportifs.



Bâtiment Geopolis - stramatakis © UNIL

### Commune de Chavannes-près-Renens

- A la demande de la Commune de Chavannes-près-Renens, la Ville de Lausanne confirme qu'elle s'est déclarée prête à mettre à disposition de l'EPFL un certain nombre de terrains de football compris dans le PAC 229, à partir de 2020, pour des projets d'agrandissement. Ces terrains seraient alors com-

pensés par la réalisation de terrains synthétiques afin de conserver la même capacité d'accueil qu'à l'heure actuelle.

### Commune d'Ecublens

- Une présentation publique du projet de réaménagement de la RC 82 (avenue du Tir-Fédéral) a eu lieu le 15 mars 2016.
- Le passage sous voie au niveau du Synathlon a fait l'objet d'une enquête complémentaire.

### Commune de Lausanne

- La Ville de Lausanne a lancé un mandat d'études parallèles concernant les Prés de Vidy. Le site a été agrandi en incluant les établissements horticoles, car il n'est pas exclu que ceux-ci soit relocalisés aux Prés de Vidy. En effet, les Prés de Vidy sont, compte tenu de leur configuration, trop isolés pour pouvoir imaginer y développer un quartier traditionnel, contrairement à la parcelle accueillant actuellement les établissements horticoles.

### Commune de Saint-Sulpice

- Un important plan de quartier a démarré (env. 400 habitants). La présentation du lauréat du concours s'est déroulée le 14 avril 2016.

### Plan d'affectation cantonal (PAC) 229

- Les partenaires de la COH regrettent la réponse du Conseil d'Etat (CE) qui refuse de réviser ce PAC au motif que sa réouverture « constituerait un risque majeur à un moment charnière du développement du canton ». A noter que le Bureau du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) a également écrit au CE en début d'année pour lui demander la réouverture du PAC 229 et la création d'un groupe de travail, en relation avec le projet de Plan directeur intercommunal.

♦ ♦ ♦ ♦

## Stratégie et développement de l'Ouest lausannois (SDOL)



[www.ouest-lausannois.ch](http://www.ouest-lausannois.ch)

**Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix, Etat de Vaud**

*Délégations d'Ecublens :*

- *Jusqu'au 30 juin 2016 : M. Pierre Kaelin Syndic, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 : M. Christian Maeder, Syndic (groupe de pilotage) ;*
- *M. Didier Lannaz (chantiers 1, 2, 4, 5 et 6 et groupe décisionnel « Mobilité » regroupant chantiers 5 et 6).*

### **L'OUEST LAUSANNOIS : HUIT COMMUNES, UN TERRITOIRE, UNE VISION PARTAGÉE**

L'Ouest lausannois est une région belle à vivre et en pleine expansion. Afin de coordonner et guider leur développement, les huit communes du district collaborent de façon intense à travers l'entité « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois » (SDOL) qu'elles ont créée en 2016 pour prolonger et actualiser leur partenariat, mis en place dès 2003.

Elles ont initialement élaboré un schéma directeur avec le Canton. Publié en 2004, ce document offre une vision commune de l'aménagement urbain à long terme, en suivant des principes de développement durable et de concertation. Au fil des années, il a été enrichi de plusieurs études, en coordination avec le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), apparu en 2006, et le Plan directeur cantonal, avec ses récentes adaptations.

En 2013, les huit communes ont décidé d'ancrer davantage leur collaboration en lançant la révision coordonnée de leurs plans directeurs communaux respectifs et la création d'un socle commun sous la

forme d'un Plan directeur intercommunal (PDi), actuellement en cours d'élaboration.

Au printemps 2016, la signature d'une nouvelle convention de collaboration pour le développement de l'Ouest lausannois, sous la forme d'un contrat de droit public, atteste de la volonté des communes de renouveler et de renforcer leur engagement à concevoir ensemble leur avenir territorial et urbain.

### **Mission du Bureau du SDOL**

L'entité SDOL a pour mission de développer, par un processus continu et itératif, une vision et une planification globales, interdisciplinaires, partagées et dynamiques du développement urbain de l'Ouest lausannois. Ses travaux, menés de façon subsidiaire aux communes à l'échelle régionale et intercommunale, contribuent à une identité commune et à la qualité de vie des habitants, tout en répondant à une politique cantonale de densification et de respect de l'environnement. Urbanisme, mobilité, paysage, environnement et énergie, logement et activités, patrimoine et identité régionale constituent ses domaines d'activité. SDOL représente aussi les communes de l'Ouest lausannois au sein des organes du PALM.

### **Structure et organisation**

Trois organes principaux sont au cœur de SDOL et assument l'accomplissement de sa mission : le Groupe de pilotage (Gropil), la Cellule de pilotage technique (CPT) et le Bureau.

Le Gropil représente l'organe suprême de SDOL. Composé des Syndics des huit communes et, avec voix consultative, des membres de la direction des services cantonaux concernés ainsi que de la Directrice du Bureau SDOL, il assume la responsabilité des études et projets, de la gestion des finances, du personnel et de l'administration. Il décide des propositions à soumettre pour adoption aux Municipalités et aux services cantonaux.

La CPT est l'organe de direction technique de SDOL. Composée des responsables communaux de l'urbanisme, des représentants des services cantonaux ou de leurs suppléants et du Bureau SDOL, elle assure la

coordination intercommunale et avec les autorités cantonales au niveau opérationnel. Elle veille à la qualité et à la cohérence technique des études de SDOL et s'exprime sur l'opportunité régionale, ainsi que sur la conformité au PALM des dossiers à enjeu régional.

Le Bureau SDOL, sous la responsabilité d'une directrice, assume le fonctionnement de SDOL et rend des comptes au Gropil. Il est administrativement rattaché à la Ville de Renens à laquelle les sept autres communes délèguent certaines de leurs attributions pour l'accomplissement de tâches juridiques, administratives et organisationnelles liées à la mission de SDOL.

## ACTUALITE

### Une nouvelle convention intercommunale et un nouveau nom

La convention intercommunale, établie à la suite d'une réflexion menée de concert sur la mission et la structure de SDOL, a été signée par les communes en mars-avril 2016. Cette nouvelle convention remplace celle de 2004, devenue caduque après le retrait de la Ville de Lausanne et la réorganisation du PALM. Complétée d'un manuel d'organisation, la nouvelle convention définit la mission, les domaines d'activités et le champ de compétences de SDOL.

Par ailleurs, le renouvellement de la convention s'est concrétisé par l'attribution d'un nouveau nom afin de mieux expliciter le rôle de la structure. L'acronyme SDOL est maintenu, mais signifie désormais « Stratégie et développement de l'Ouest lausannois ».

## BUREAU

### Lieu et effectifs

Le Bureau SDOL est installé au 2<sup>e</sup> étage du bâtiment administratif de la Ville de Renens, rue de Lausanne 35.

Les postes du Bureau SDOL représentent 7.5 EPT à fin décembre. Ils sont occupés par : Ariane Widmer, Directrice (80 %), Benoît Biéler, Adjoint (80 %), Jean-Christophe

Boillat, délégué mobilité douce (60 %), William Chibli, chargé de projet PDi (80 %), Xavier Herpin, Chef de projet des Axes forts (100 %), François Périllon, responsable mobilité (90 %), Cristina Ferrari, secrétaire (70 %), Marianne Martin, secrétaire (30 %), Caroline Trolliet, secrétaire (60 %), Laura Stern, stagiaire (100 %).

Nicolas Wisnia, Chef de projet Malley, est rattaché administrativement à SDOL mais a travaillé à 100 % sous la responsabilité des villes de Renens et Prilly en 2016.

### Séances du Gropil et de la Cpt

- 6 séances du Groupe de pilotage (Gropil) ;
- 1 séance élargie concernant l'application de la nouvelle Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ;
- 8 séances de la Cellule de pilotage technique (CPT) ;
- Dossier analysé par la CPT en 2016 : Crisier / PQ En Chise.

## FINANCES

La comptabilité du Bureau SDOL est intégrée à celle de la Ville de Renens. Elle comprend deux rubriques distinctes : le budget de fonctionnement et le budget des études.

Le budget de fonctionnement inclut les frais annuels du bureau. Il est financé par les communes, au prorata de leur population (à l'exception de la Ville de Prilly, qui participe en fonction de sa population résidente dans le périmètre de SDOL, le solde faisant partie du SDNL) et par le Canton, qui contribue aux charges salariales par un montant forfaitaire (Fr. 75'000.-) et une part variable (15.4 % du solde). Cette contribution se fonde sur la Loi sur l'appui au développement économique (LADE) et la décision n° 200/03 du 15 juillet 2016.

Les études du bureau SDOL font l'objet d'un budget annuel assorti d'une répartition des frais. Les clés de répartition varient en fonction du projet et des partenaires intéressés. Les participations cantonales sont accordées de cas en cas, généralement sur la base de la politique cantonale en

matière de pôles de développement économique, respectivement de l'aide au développement économique ou de la politique d'agglomération.

Toutes les dépenses en relation avec les études font l'objet de contrats (respectivement de confirmations d'offre) entre le bureau SDOL et les mandataires. Toutes les factures y rattachées transitent par le bureau SDOL, sont payées par la Ville de Renens et ensuite refacturées aux différents partenaires.

## Comptes 2016

### Fonctionnement

Les comptes de fonctionnement s'équilibrent à Fr. 956'897.10, dont Fr. 768'311.25 à la charge des communes (soit Fr. 11.10/habitant) et Fr. 183'957.25 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Traitement du personnel et formation : pas d'indexation de 1 % et moins de dépenses que prévu pour la formation du personnel.
- Annonces et documentation : moins de dépenses que prévu.
- Frais de manifestation : l'événement « Rendez-vous de l'Ouest » n'a pas eu lieu.
- Honoraires mandats spécialistes : moins de dépenses que prévu.

### Etudes

Les comptes des études s'équilibrent à Fr. 709'255.44, dont Fr. 413'577.48 à la charge des communes et Fr. 91'132.96 à la charge du Canton. La différence avec le budget s'explique principalement comme suit :

- Malley : 2 ETP (équivalent temps plein) budgétés. Toutefois, il n'y a pas eu d'engagement du deuxième ETP.
- Axes forts de transports publics urbains (AFTPU) : aucune action de communication n'a été menée pour les PP1 (tram 2<sup>e</sup> étape) et PP5 (BHNS). Cependant, les communes ont pris en charge les actions de communication liées au PP5 (BHNS) sur leurs préavis.

- La réserve pour études diverses a été partiellement utilisée (20 %) pour compléter la maquette de l'Ouest lausannois.

Plusieurs études ont été achevées en 2016, en particulier :

- La première phase du plan directeur intercommunal.
- Renges-Venoges : études tests et image directrice.
- L'étude Tours : publication et constitution du pool d'experts.

### Fonds Wakker

La constitution du Fonds Wakker s'est effectuée en 2011 à l'occasion de l'attribution du Prix Wakker aux communes de SDOL. Le règlement du Fonds a été approuvé par le Gropil lors de sa séance du 15 décembre 2011, date de son entrée en vigueur. Le Fonds est affecté à des actions de communication et de promotion, notamment dans les domaines du patrimoine naturel et bâti, ainsi que de la mobilité douce.

Les comptes du Fonds s'équilibrent à Fr. 63'088.55. Le Fonds fait état d'un solde positif de Fr. 35'324.23 au 31.12.2016.

Durant l'année 2016, le Fonds a été utilisé comme suit :

### Dépenses

- Participation au concours UNIL Film de poche 2015 (Fr. 10'000.-).
- Participation au Cahier thématique n° 1 « Un paysage de la modernité » (Fr. 53'088.55).

### Recettes

- Participation annuelle des communes (Fr. 17'000.-).
- Participation de Mme Widmer au Jury Guten Bauten Kanton Zurich Architekturpreis 2016 (Fr. 5'073.-).
- Participation de l'Etat de Vaud / DIS (Fr. 5'000.- pour le cahier thématique).
- Participation de Patrimonium SA (Fr. 3'000.- pour le cahier thématique).
- Gain TVA « Section Développement de l'Ouest » (Fr. 2714.75).

## STRUCTURES PERENNES

### Plate-forme logement de l'Ouest lausannois

La plate-forme logement, créée en décembre 2013, a organisé deux événements en 2016 : en mars, une visite des quartiers coopératifs de « Mehr als Wohnen » et de « Kalkbreite » à Zurich et, en novembre, le 6<sup>e</sup> atelier de la plate-forme « Ensembles : un regard neuf » consacré aux thématiques patrimoniales et sociales des ensembles de logements.



Visite de la coopérative Mehr als Wohnen © SDOL/JC

La Confédération et le Canton ont continué à donner leur soutien aux actions de la plate-forme. La fréquentation des représentants communaux, techniques et politiques démontre l'intérêt de la thématique, ainsi que le besoin de discuter et d'échanger ensemble sur le logement. Un compte-rendu pour chaque atelier est téléchargeable depuis le site internet de SDOL, sur la page consacrée au logement.

La présidence de la plate-forme logement a été renouvelée au changement de législature. Mme Anne Merminod (St-Sulpice) a ainsi repris la présidence qui avait été jusque-là assurée par Mme Germaine Müller (Bussigny) et M. Didier Divorne (Renens) a repris la vice-présidence.

### GD/GT Mobilité

La mobilité forme l'un des enjeux principaux de l'Ouest lausannois. Pour prendre en charge cette thématique, qui nécessite une étroite collaboration entre les collectivités publiques, un Groupe technique (GT) avait été constitué en juillet 2014. Lors de la réflexion sur la structure de SDOL, il a été décidé de créer en 2016 un Groupe décisionnel (GD) Mobilité. Sa présidence est assurée

par M. Alain Gillieron (Prilly) et sa vice-présidence par Mme Tinetta Maystre (Renens).

Le GD est composé des Municipaux en charge des transports, ainsi que de représentants du Canton, de la Police de l'Ouest lausannois (PolOuest), des Hautes Ecoles et des tl. Le Bureau SDOL y participe et assure le secrétariat. Trois séances du GD Mobilité ont eu lieu et les premiers dossiers ont été traités, notamment la nouvelle image directrice des transports publics dans l'Ouest lausannois, la consultation sur les horaires CFF, la coordination des chantiers, la coordination avec Région Morges, ainsi que divers dossiers liés à la mobilité douce.

### Cellule de coordination des chantiers

L'Ouest lausannois sera particulièrement impacté par les chantiers à venir : projets de tramway et bus en site propre, projets du LEB, projet CFF Léman 2030, sans oublier les grands projets urbains en cours et l'entretien régulier de la voirie. Afin d'avoir une vision globale des travaux et de leurs impacts et de faciliter le partage d'informations entre les intervenants, un groupe de travail s'est constitué entre les services communaux des travaux, les gestionnaires de réseaux, le Canton, la police et les tl. L'animation de ce groupe de travail est assurée par le Bureau SDOL. Un processus intercommunal d'information et d'analyse des impacts des chantiers est en cours de mise en place. Il devrait fonctionner à pleine puissance dès l'année 2017.

### Groupe vélo (GVOL)

Sous la responsabilité du délégué à la mobilité douce, le Groupe vélo de l'Ouest lausannois s'est réuni à trois reprises en 2016. En présence de représentants communaux et des associations ATE et Pro Vélo, de nombreux sujets y ont été présentés, notamment :

- Révision du PALM 2016.
- Démarche de l'étude VLS à l'échelle du PALM.
- Mandat d'étude de jalonnement PALM 1<sup>ère</sup> étape.
- Projet de guide « A vélo dans l'Ouest – achats ».
- Révision des réseaux de mobilité douce de l'Ouest lausannois.
- Cap sur l'Ouest 2016.



- Suivi de l'avancement des projets de BHNS.
- Renens : PI Léman, rue Avenir, stationnement secteur Gare, rue du Simplon, rue du Censuy, avenue de Préfaully.
- Prilly : avenue de Floréal.
- Ecublens : RC82.
- Crissier : franchissement quartier Lentillères.
- DGMR : RC1 3<sup>e</sup> étape, aménagements jonction de Crissier.

## PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL

Les huit communes de l'Ouest lausannois ont décidé de réviser conjointement leur Plan directeur communal respectif sous une dénomination commune de « Plan directeur intercommunal de l'Ouest lausannois (PDi) ». Ce plan, qui contiendra les huit visions de développement des huit communes, répondra à leurs aspirations et à leurs besoins spécifiques, dans l'esprit d'un développement harmonieux pour l'ensemble de la région. La démarche de PDi permet de rationaliser les coûts des études et d'assurer une cohérence pour l'évolution de l'Ouest lausannois. Elle s'appuie fortement sur les études de planification menées ces dix dernières années.

Une procédure d'appel d'offres ouverte a permis de sélectionner en 2015 le groupement de mandataires qui est chargé d'établir le PDi. Au mois de décembre 2015, les huit Municipalités ont déposé des demandes de crédit d'étude similaires dans chaque Conseil communal ou général du district. Celles-ci ont été adoptées durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2016, allouant ainsi les crédits nécessaires à cette démarche, soit un montant total de Fr 1'511'000.- (subventions comprises).

Le Service cantonal du développement territorial (SDT) soutient également la démarche et l'accompagne en participant aux groupes de suivi. Le SDT a également décidé d'y contribuer financièrement à hauteur de Fr 375'000.-. À noter que cette subvention est exceptionnelle et qu'elle est attribuée en raison du caractère novateur de ce projet intercommunal.

Durant l'année 2016, deux autres subventions ont pu être obtenues pour cette démarche. L'une, à hauteur de Fr 41'000.-, de

la part de la Direction générale de l'environnement de l'Etat de Vaud. L'autre, à hauteur de Fr 40'000.-, de la part de Suisse Energie. Toutes deux sont liées au volet énergétique du Plan directeur intercommunal.

Le lancement de la phase d'élaboration du PDi a eu lieu le 23 mai. Durant l'année 2016, les deux premières étapes de cette étude ont été réalisées :

- Les travaux préparatoires, soit les prises de contact et séances de lancement avec tous les partenaires, la collecte, la prise de connaissance et la vérification des études et données de base.
- Le diagnostic territorial, les constats et tendances, la mobilité et l'environnement, l'état des lieux des études, les lacunes et les enjeux.

Divers groupes d'accompagnement sont sollicités et permettent d'intégrer les différents partenaires à la démarche : le Groupe décisionnel avec les Syndics et Municipaux en charge de l'urbanisme (sous la présidence de Stéphane Rezzo, Syndic de Crissier, et la vice-présidence de Tinetta Maystre, Municipale à Renens, et Jean-Daniel Luthi, Municipal à Bussigny), le Groupe technique avec les représentants des services communaux de l'urbanisme, le Groupe technique mobilité avec les responsables communaux de la mobilité et divers partenaires (tl, MBC, Hautes Ecoles, POuest, etc.) et les séances avec les services cantonaux concernés (SDT, DGE, DGMR, etc.). Des Groupes de concertation consultatifs (l'un regroupant des Conseillers communaux et généraux et l'autre les représentants de la société civile) seront également invités et consultés dès 2017.

## SITES

### Secteur Jonction d'Ecublens-Venoge (site E)

La future jonction d'Ecublens va profondément modifier le contexte urbain du secteur en le désenclavant, mais également en créant une nouvelle attractivité. Deux études ont été lancées en 2015 pour apporter des réponses à ces enjeux. Une étude de stratégie d'aménagement, menée par

les Communes d'Ecublens et Bussigny et pilotée par le bureau SDOL, vise à accompagner la nouvelle jonction par un programme d'aménagement urbain et de développement économique. Le résultat de cette étude propose une image directrice pour le secteur, accompagnée d'une stratégie de mise en œuvre, qui devrait être finalisée et validée dans le courant de l'année 2017. Ce rapport final provisoire passera devant les Municipalités début 2017 et fera ensuite l'objet d'une consultation publique. Il alimentera in fine la révision des Plans directeurs communaux de Bussigny et d'Ecublens dans la démarche de Plan directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale.

Dans le cadre de cette étude, un atelier a été organisé avec les entreprises, les propriétaires et les acteurs économiques du secteur en novembre 2016. Il a permis de présenter le projet et les orientations préconisées aux acteurs directement concernés, ainsi que d'échanger avec eux et de mieux comprendre leurs besoins et préoccupations.

L'autre étude, pilotée par le Canton, constituera l'occasion d'apporter des réponses aux nouveaux enjeux engendrés par l'ouverture de la jonction pour les cyclistes, les transports publics et la circulation routière dans le secteur. Cette étude sera achevée et validée début 2017.

### **Secteur Vallaire-Venoge (site G)**

Les Communes d'Ecublens et de St-Sulpice, en collaboration avec le Canton et le Bureau SDOL, ont décidé en 2016 de renoncer à l'élaboration d'un Plan directeur localisé du secteur au profit d'une image directrice. Celle-ci s'appuiera sur une analyse plus fine de la situation foncière et immobilière du secteur et développera différents scénarios. Elle alimentera la révision des Plans directeurs communaux de St-Sulpice et d'Ecublens dans la démarche de Plan directeur intercommunal (PDi), ce qui lui donnera son assise légale. Cette procédure, en cours, rendait l'élaboration d'un Plan directeur localisé superflue. Divers scénarios de restructuration du secteur ont été présentés aux groupes de suivi en fin d'année 2016 et des orientations seront fixées durant le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

### **Secteur Renges-Venoge**

Pour répondre aux enjeux liés à l'interface ville-campagne et notamment aux pressions qu'exerce la ville sur l'activité agricole et le patrimoine naturel, le bureau SDOL a piloté, pour la Commune d'Ecublens et le Canton (SDT et DGE), l'établissement d'une image directrice de l'évolution de la campagne de Renges.

Après avoir fait l'objet d'études tests en 2014, dont les ateliers étaient ouverts au public afin d'échanger et de débattre avec la population et les propriétaires, l'image directrice du secteur a été présentée et discutée avec les services cantonaux concernés durant l'année 2015. Diverses retouches ont été apportées durant l'année 2016 avant sa validation par les partenaires. L'image directrice sera publiée en début d'année 2017.

En raison de l'entrée en vigueur de l'ordonnance d'application de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de la 4<sup>e</sup> révision en cours du Plan directeur cantonal, les développements urbains prévus sur des surfaces d'assolement (SDA) – soit les meilleures terres agricoles – ont été reportés au-delà de l'horizon 2030. En effet, les projets de développement au sein de l'agglomération ont dû être priorités pour tenir compte de la croissance démographique attendue. La Municipalité d'Ecublens, en accord avec le Service cantonal du développement territorial, a consenti à ne pas affecter la frange est du secteur Renges-Venoge à la zone constructible avant l'horizon 2030.

En raison de ce report, la Municipalité d'Ecublens a renoncé à organiser une consultation publique de l'image directrice à ce stade. Celle-ci alimentera la révision en cours du Plan directeur communal, ce qui lui donnera son assise légale. Diverses phases de consultation de la population sont prévues dans ce cadre, ce qui offrira aux habitants, propriétaires et usagers l'opportunité de se prononcer à nouveau sur l'avenir de ce secteur.

## INFRASTRUCTURES

### Requalification de la RC1

L'étape 1 (EPFL) est désormais accomplie et les travaux de l'étape 2 (secteur UNIL) sont en grande partie achevés. Les études pour l'étape 3 (Tir-Fédéral – Venoge) sont terminées et la mise à l'enquête publique a eu lieu en automne 2016.

Les Communes de Chavannes, Ecublens et Saint-Sulpice, le bureau SDOL, les Hautes Ecoles et la DGMR ont réalisé un bilan du fonctionnement de la première étape. De petites mesures ont d'ores et déjà été engagées pour remédier à des problèmes rencontrés sur les secteurs réaménagés (itinéraires modes doux en particulier).

### Requalification de la RC82

Le projet de réaménagement a été achevé. Le bureau SDOL a participé à une rencontre de présentation du projet aux associations (Pro Vélo et ADIRHE) en mars 2016. La mise à l'enquête a eu lieu en mars-avril 2016 et les travaux sont prévus pour 2017-2020. Le projet est cofinancé par la Confédération dans le cadre du PALM 2012.

### Nouvelles jonctions autoroutières

Les jonctions autoroutières d'Ecublens et de Chavannes-près-Renens sont en phase de projet. Des groupes de travail se sont tenus pour optimiser les transports publics et les modes doux dans le nouveau contexte. La mise en œuvre de ces deux jonctions et des aménagements liés au goulet de Crissier est prévue entre 2025 et 2030, selon le planning de l'OFROU.

## ETUDES THEMATIQUES ET TRANSVERSALES

### Transports publics

L'élaboration de la nouvelle image directrice 2025 des transports publics dans l'Ouest lausannois a été initiée fin 2015 par le bureau SDOL, en collaboration avec les tl. En 2016, la phase 1 comprenant le rapport de diagnostic et des enjeux s'est terminée. Le Groupe décisionnel mobilité en a pris acte en novembre 2016. Ce rapport a ensuite fait l'objet d'une consultation des

partenaires, qui aboutira début 2017. Une fois cette consultation achevée, les objectifs de développement et d'amélioration du réseau pourront être définis.

La mise en service de ce nouveau réseau s'effectuera par étapes pour coïncider avec la mise en service du tram et du BHNS dans l'Ouest lausannois et les développements urbains planifiés.

### Révision des réseaux de mobilité douce

Depuis la dernière révision des réseaux de mobilité douce dans l'Ouest lausannois (2009), de nombreux éléments nouveaux sont intervenus, rendant nécessaire une mise à jour des cartes de synthèse. A cette occasion, une démarche en ateliers de travail a été initiée en 2015, avec un premier atelier traitant de la stratégie et des thématiques à aborder pour la mobilité douce.

Deux ateliers techniques « vélos » (17 février 2016) et « piétons » (19 février 2016) ont été organisés afin de préciser le contenu des cartes et d'esquisser les thématiques de mise en œuvre. Cette démarche est appelée à être poursuivie.

Cette documentation a été intégralement transmise pour le volet mobilité douce du Plan directeur intercommunal (Pdi).

(Source : résumé du rapport d'activité 2016 du SDOL)

♦ ♦ ♦ ♦

## Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM)



### Fonctionnement

L'entité SDOL participe à la « conduite partenariale » du PALM (Copil, direction technique, groupes spécialisés). Les modalités de fonctionnement et les rôles respectifs de gouvernance du PALM avaient fait l'objet d'une démarche concertée en 2014.

Dans ce cadre, les représentants de SDOL ont participé à 5 séances du Copil PALM, à

22 séances de la DT PALM, à 5 séances du GS-Mobilité douce et à 3 séances du GS-restreint Vélos en libre-service (VLS) PALM. Une conférence d'agglomération a par ailleurs été organisée à Morges au mois d'octobre avec la participation de SDOL. Les réunions de l'année 2016 étaient, dans une large mesure, consacrées à la 2<sup>e</sup> révision du projet d'agglomération.

SDOL a été informé en été 2016 par le SDT des conséquences de l'entrée en vigueur, le 1<sup>er</sup> juillet 2016, de la modification de la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) concernant les subventions. Les décisions de subventionnement se fonderont dorénavant sur la LATC et non plus sur la Loi sur l'aide au développement économique. Ce changement a pour conséquence le renouvellement de la convention entre le Canton et les Bureaux des agglomérations du Canton de Vaud. Ce sera notamment l'occasion d'harmoniser le soutien de l'Etat.

#### **Projet d'agglomération de 3<sup>e</sup> génération : PALM 2016**

Le PALM de 3<sup>e</sup> génération, signé par le Canton, les schémas directeurs et les associations régionales, a été remis à la Confédération en décembre 2016. Il fera l'objet d'une évaluation afin d'obtenir un cofinancement pour les réalisations prévues dans le domaine des infrastructures. Dans le projet de 3<sup>e</sup> génération, 45 mesures de mobilité – correspondant à un investissement de 400 millions de francs – prétendent à un cofinancement fédéral. Ces projets permettront de compléter par exemple le réseau des axes forts de transports publics avec la deuxième étape du métro m3 entre le Flon et la Blécherette et de nouveaux tronçons de bus à haut niveau de service (BHNS).

Le dossier déposé est le fruit d'un travail important réalisé par l'ensemble des acteurs concernés durant une période de deux ans. Le projet d'agglomération a été mis en conformité avec la législation fédérale sur l'aménagement du territoire, ainsi qu'avec le projet de 4<sup>e</sup> adaptation du Plan directeur cantonal, et il renforce les volets paysagers et environnementaux. Le PALM définit la stratégie de développement de l'agglomération Lausanne-Morges à l'horizon 2030-2040 et élabore les mesures qui la façonneront en matière d'urbanisation, de

mobilité, de paysage, ainsi que d'environnement et d'énergie.

S'inscrivant dans la continuité du PALM 2007 et 2012, le projet de 3<sup>e</sup> génération met à jour et consolide les volets stratégiques sur la base d'une vision globale pour le territoire. De plus, il élabore de nouvelles mesures, qui viennent compléter la liste des projets identifiés depuis 2007.

#### **Stratégie tours**

Suite à l'adoption en 2015 par le Copil PALM de la « Stratégie d'implantation des tours dans l'Agglomération Lausanne Morges », une brochure de synthèse a été diffusée en début d'année 2016. A cette occasion, une information complète a été communiquée à l'ensemble des communes du PALM concernant les modalités de fonctionnement du pool d'experts. Ce pool, nommé pour une durée de 5 ans (renouvelable une fois), est composé comme suit : Mme Marie-Paule Mayor, Présidente, architecte urbaniste EAUG EPFL FSU, M. Laurent Geninasca, Vice-Président, architecte EPFZ FAS SIA, Mme Robin Winogrand, architecte paysagiste SIA et M. Luca Deon, architecte EPFZ FAS SIA. Mme Monique Keller, architecte, remplit la fonction de secrétaire du pool d'experts tours.

Ce pool d'experts a été sollicité une première fois par les Villes de Prilly et Renens en fin d'année 2016 concernant les tours planifiées dans le secteur de Malley Centre.

Pour mémoire, le statut de cette stratégie est celui d'un instrument d'aide à la décision. Plutôt qu'une vision figée du territoire fixant une fois pour toutes les endroits favorables ou défavorables à l'édification de tours, il met à disposition de toutes et tous des critères, des outils d'analyse et un pool d'experts pour aider les autorités à juger chaque projet particulier dans son contexte et selon les circonstances.

#### **GS Mobilité douce**

Le Bureau SDOL a pris une part active au Groupe mobilité douce du PALM. Les sujets, tels que le suivi d'une vision globale du développement des vélos en libre-service (étude de bilan et perspectives en cours à l'échelle du PALM), la mise en œuvre de la première étape du jalonnement vélo à

l'échelle de l'agglomération ou encore la révision de la stratégie de mobilité douce pour l'agglomération (PALM 2016) y ont été traités.

En 2016, le délégué mobilité douce de SDOL a participé activement à ce groupe de travail, en relation avec ces différents sujets.

#### Suivi mesures infrastructurelles des PALM 2007 et 2012

Le Bureau SDOL a apporté son soutien à la préparation des demandes de contributions fédérales pour les mesures infrastructurelles à réaliser.

Un tableau de bord actualisé intègre l'ensemble des mesures PALM 2007 et PALM 2012 avec les différentes informations quant à leur avancement. Une cartographie illustrant ces mesures (SIG) a également été réalisée pour l'Ouest lausannois.

#### Suivi mesures infrastructurelles du PALM 2016

Le Bureau SDOL a coordonné l'inscription des mesures infrastructurelles de l'Ouest lausannois prétendant à un cofinancement dans le cadre du PALM 2016 (3<sup>e</sup> génération), déposé à la Confédération en décembre 2016. Il a également supervisé la préparation de fiches techniques pour ces mesures.

Le Bureau SDOL a géré les questions et remarques des Communes relatives à la stratégie mobilité du projet d'agglomération 2016.

♦ ♦ ♦ ♦

## Transports publics de la région lausannoise SA (tl)



### EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITES DES TRANSPORTS LAUSANNOIS

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil d'administration : M. Didier Lannaz.

#### 112.8 millions de voyageurs en 2016

Les tl ont accueilli 112.8 millions de voyageurs en 2016 sur leur réseau routier, soit 2 millions de voyageurs supplémentaires par rapport à 2015 (+ 0.9 %).

#### Carte de visite express

Les tl assurent au quotidien la mobilité de plus de 300'000 voyageurs dans l'agglomération grâce à un réseau multimodal rail-route d'une longueur de 254 km. Depuis 2010, les voyageurs empruntant les lignes de bus et de métros ont augmenté de plus de 14.6 % pour atteindre, en 2016, 109.1 millions. Sur le chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher (LEB), après une croissance particulièrement forte en 2015, la progression des voyageurs entre 2015 et 2016 est restée stable, pour un total de 3.7 millions de voyageurs transportés.

#### Sur la route

En 2016, la croissance des voyageurs a été de + 1.4 % sur l'ensemble du réseau routier. La ligne 17 reste la ligne la plus fréquentée avec 6.9 millions de voyageurs (devançant les lignes 1 et 9, transportant chacune 6.2 millions de voyageurs). Effet de son prolongement entre Bourdonnette et Chavannes-Glycines en 2013 et de la mise en place d'une cadence continue à 10 minutes toute la journée en 2016, la ligne 25, très prisée, progresse encore de 19 % (après une progression de 22 % constatée entre 2014 et 2015).

Suite au chantier de Vieux-Moulin, des effets de reports de voyageurs ont été constatés, notamment sur la ligne 22 (+ 277'000 voyageurs ou + 13 %) et la ligne 8 (+ 182'000 voyageurs ou + 4 %) compensant les pertes sur la ligne 3 (-288'000 voyageurs ou -9 %). Sur le réseau régional, la fréquentation continue de progresser sur presque toutes les lignes.

#### Sur le rail

Suite à une période de travaux planifiés suivis d'un incendie en 2014, l'affluence du m1 en baisse remonte progressivement et retrouve pratiquement sa fréquentation de 2013 avec 13.1 millions de voyageurs (13.2 millions en 2013). La croissance du m2 a repris des couleurs avec 28.9 millions de voyageurs (+ 760'000 voyageurs ou + 2.7 %



par rapport à 2015). Après la mise en service de la cadence 15' jusqu'à Cheseaux en 2013, qui a vu une forte croissance de ces voyageurs en 2015, le nombre de voyageurs sur le LEB s'est stabilisé à 3.7 millions.

### Sur le m1

Mis en service en 1991 pour raccorder le Flon aux Hautes Ecoles et à Renens, le m1 remplit fidèlement son rôle d'axe fort majeur dans l'Ouest lausannois. Ce quart de siècle a dignement été fêté en présence des autorités politiques, le 24 septembre. En parallèle, à la fin de la construction des cinq nouvelles rames, réalisée entre 2012 et 2014 dans l'objectif d'augmenter la capacité du métro, les révisions de « mi-vie » sur les trains d'origine se sont poursuivies dans les ateliers de la Borde et d'Ecublens. A la fin 2016, 12 rames sur 17 étaient modernisées, permettant à l'exploitation de faire circuler neuf compositions doubles et une rame solo aux heures de pointe, contre six trains doubles et 4 solo en 2012. A la fin du projet, en 2018, la capacité du m1 aura augmenté de 25 %.

### Simplicité

Pour une expérience client réussie, l'achat du titre de transport est déterminant. L'utilisation de l'automate s'avère souvent bien compliquée pour un client occasionnel. Les tl ont mis un point d'honneur, ces dernières années, à développer de nouvelles solutions. Après l'introduction de l'achat par SMS en 2014, la rentrée scolaire d'août a marqué le retour de la carte multi courses dans sa version modernisée. Cette carte sans contact, contenant 10 billets pré-payés, permet l'acquisition d'un titre de transport à bord du véhicule, sans passer par l'automate. La solution offre ainsi aux clients occasionnels un accès facile, rapide et confortable aux lignes tl.

### Le Swisspass, sésame de la mobilité

Un énorme travail a été réalisé durant toute l'année afin de permettre, au changement d'horaire national de décembre, l'intégration sur le Swisspass des tout premiers abonnements annuels Mobilis. En ce sens, les tl et les tpg ouvrent la voie puisqu'ils sont les premiers de Suisse à intégrer un assortiment de leurs titres de transport sur la carte rouge. Le

Swisspass permettra de renouveler et de gérer son abonnement en ligne.

Pour rappel, introduit en août 2015 comme nouveau support national pour les abonnements généraux et demi-tarif, le Swisspass ouvre une nouvelle ère pour les entreprises de transport en termes de distribution permettant, à terme, d'accueillir un panel d'abonnements différents sur un support unique.

Dans le cadre de ce projet pilote, les tl ont ainsi été parmi les premiers à connecter leurs équipements de vente à la toute nouvelle plate-forme informatique nationale NOVA. Les tl et leur fournisseur Elca ont ainsi pu contribuer activement, en étroite collaboration avec les spécialistes chargés du projet NOVA, à la mise en production réussie de ce mega serveur. A terme, la plate-forme NOVA hébergera toutes les données des entreprises de transport nationales (réseau, assortiment, horaires, tarifs, etc.).

### Vers une mobilité multimodale

Les tl sont une véritable force de proposition en matière de mobilité dans l'agglomération. Soucieux de l'évolution de notre région, nous anticipons les besoins des communes et préparons des solutions de mobilité innovantes. Dans le cadre de notre stratégie de développement à l'horizon 2025 (Vision 2025), qui tend à renforcer l'attractivité de notre offre, accroître notre part modale, ainsi que notre taux de couverture, un projet pilote de mobilité multimodale a été lancé avec différents partenaires.

### Une offre intégrée, vision pour 2025

Différents constats sous-tendent la stratégie de développement de l'offre à l'horizon 2025 « Vision 2025 » : la mobilité tend à devenir davantage multimodale, particulièrement chez les personnes actives habitant en milieu urbain ; le « tout à la voiture » est en forte régression. Face à des voyageurs qui combineront toujours plus différents modes de transport, se déplaceront d'une manière mieux répartie qu'aujourd'hui au cours de la journée et, pour des motifs encore plus diversifiés, les tl veulent se positionner comme intégrateurs de solutions multimodales. « Vision 2025 » a pour vocation de préparer l'entreprise à ces nouveaux défis. Elle se développe en concordance avec

les attentes des clients, ainsi qu'avec les ambitions du Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) porté par les collectivités publiques.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Fondation les Baumettes Etablissement médico-social de Renens et environs**



*Délégation municipale d'Ecublens :*

*Jusqu'au 30 juin 2016 : Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et Mme Anne-Claude Studer (Conseil de fondation).*

*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 : Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du Comité de direction) et M. Stéphane Masson (Vice-Président du Conseil de fondation).*

### **Fondation les Baumettes, établissement médico-social de Renens et environs**

Les communes qui ont constitué en 1977 la Fondation les Baumettes (Renens, Chavannes, Crissier, Bussigny et Ecublens) ont chacune deux représentants au Conseil de fondation et un au Comité de direction.

La Commune d'Ecublens est représentée depuis le 5 juillet 2016 au Conseil de fondation par M. Stéphane Masson, Conseiller municipal « Travaux, infrastructures, environnement, promotion économique » et par le Docteur Jean-Claude Simon.

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale « Affaires sociales et scolaires, accueil de jour, logement » est Vice-Présidente du Comité de direction.

### **Projets**

Les travaux de mise en conformité de protection contre le feu et de transformations qui ont débuté au mois d'août 2013 sont enfin terminés. La transformation et la modernisation intérieure du bâtiment ont nettement amélioré l'offre de l'EMS en aug-

mentant le nombre de chambres individuelles de 37 à 55, portant ainsi leur proportion d'un tiers à la moitié. Au terme des travaux de mise en conformité de protection contre le feu conduits simultanément, nous avons reçu un certificat de mise en conformité ECA.

Pour atteindre à terme la proportion de résidents en chambres individuelles de 85 % (normes DAEMS), le Conseil de fondation a décidé d'une enveloppe budgétaire pour la mise en place d'un nouveau PPA (plan partiel d'affectation) sur la parcelle de l'EMS. Ce nouveau PPA ouvrira la possibilité d'une extension de l'EMS pour la construction de nouvelles chambres. La capacité d'accueil n'augmenterait que légèrement du fait qu'un certain nombre de chambres doubles actuelles devraient être transformées en chambres individuelles. Le projet d'extension a été déposé auprès des services de l'Etat pour qu'il puisse faire partie de la sélection pour le programme cantonal de la législature 2017-2022.

La Fondation les Baumettes a également déposé auprès du Canton un projet pour la construction d'un nouvel EMS à Bussigny. C'est la Commune de Bussigny qui a proposé que cet EMS d'une cinquantaine de lits soit construit puis exploité par la Fondation les Baumettes, celle-ci détenant les compétences pour mener à bien un tel projet. La Commune de Bussigny a proposé de mettre le terrain à disposition sous la forme d'un droit de superficie.

L'animation socioculturelle continue sa mue. Durant près de 20 ans, elle a été assurée par l'intermédiaire de groupes d'animation constitués de collaborateurs de l'ensemble des services. Pour professionnaliser l'accompagnement en animation, une nouvelle équipe avait été constituée en 2013 avec des personnes ayant une formation HES en animation socioculturelle. En 2016, une formation sur la méthode Montessori adaptée aux personnes âgées souffrant de troubles cognitifs a été délivrée à une partie du personnel. L'approche proposée par cette méthode ouvre des possibilités peu exploitées jusqu'ici. Une de ses spécificités est de porter un regard sur le résident en cherchant les capacités préservées plutôt que les incapacités. Un changement organisationnel sera nécessaire pour que les ressources nécessaires puissent

être attribuées à des animations plus individualisées permettant d'exercer ces capacités préservées.

## Activités

### Hébergement :

En 2016, 40'242 journées d'hébergement ont été facturées aux résidents. Un résultat proche des 100 % de taux d'occupation. La capacité d'accueil est de 111 lits, 109 pour des longs séjours et 2 pour des courts-séjours. L'attribution des lits longs séjours se fait en collaboration avec le BRIO du Réseau santé région Lausanne alors que pour les courts séjours nous pouvons travailler en direct avec les CMS et les médecins. 34 nouveaux résidents ont été accueillis en 2016. L'âge moyen des résidentes est de 88 ans et celui des résidents est de 84 ans.

### Centre d'accueil temporaire (CAT) :

Nous accueillons chaque jour de la semaine une dizaine de personnes pour une trentaine de bénéficiaires différents. Les habitants des communes fondatrices bénéficient du transport avec le bus de la Fondation dans les limites de sa capacité. L'accompagnement des bénéficiaires CAT a été renforcé en 2016 ; cela a permis d'élargir le type de situations qui peuvent être accueillies et ainsi d'améliorer la fréquentation. Ce renforcement permet également de travailler plus intensément pour le soutien au maintien à domicile en mettant en place des activités qui exercent les activités de la vie quotidienne.

L'âge moyen des bénéficiaires CAT, hommes ou femmes, est de 82 ans.

### Logements protégés :

Ces appartements adaptés aux personnes à mobilité réduite sont très appréciés pour leur confort et leur praticité. De plus, les larges fenêtres permettent de profiter du cadre magnifique offert par le parc de l'EMS. L'accompagnement sécuritaire et socioculturel mis en soutien des locataires joue tout son rôle dans le soutien au maintien à domicile.

5 appartements protégés ont changé de locataires en 2016. La moyenne d'âge des locataires est de 80 ans.

### La garderie :

La capacité d'accueil est de 27 enfants : deux groupes de 5 bébés, un groupe de 7 trotteurs et un groupe de 10 grands. La Garderie des Baumettes fait partie du réseau d'accueil de jour de la petite enfance Renens-Crissier. La Garderie et l'EMS profitent largement de cette cohabitation pour proposer aux résidents et aux enfants des activités intergénérationnelles.

### Repas :

Le nombre de repas élaborés par la cuisine de la Fondation les Baumettes s'est élevé à 205'265 en 2016, dont 67'289 pour les repas livrés par les CMS à domicile (60'320 repas en 2015). La cuisine de la Fondation les Baumettes propose une cuisine adaptée aux personnes âgées et respectueuse de la diététique sans oublier le côté plaisir pour donner envie de manger.

## Collaborateurs

Effectif moyen en équivalent plein temps pour 2016 : 135.48 (132.59 en 2015). Détail par secteur : Soins 76.6 – Cuisine 13.07 – Garderie 11.35 – Nettoyages lingerie 11.46 – Administration 5.93 – Cafétéria 6.45 – Technique 4.56 – Coordination animation, CAT et logements protégés 6.06.

Les apprentis sont compris dans cet effectif, soit 11 sans les apprentissages en cours d'emplois.



◆ ◆ ◆ ◆

## Centre social régional de l'Ouest lausannois (CSR) – ARASOL



Délégation municipale d'Ecublens :  
Mme Pascale Manzini (Vice-Présidente du  
Comité de direction), et dès le 1<sup>er</sup> juillet  
2016 : Présidente du Comité de direction.

### Revenu d'insertion/RI – Appui social

Au cours de l'année 2016, la stabilisation du nombre de bénéficiaires décrite au cours des deux années précédentes a pris fin. En effet, le volume de dossiers RI, respectivement de personnes en bénéficiant, a évolué à la hausse, l'écart entre l'année précédente montrant environ 100 dossiers de plus, au cours de chaque trimestre comparé.

On peut décrire cette tendance selon les deux étapes suivantes, un début d'année à la hauteur du volume du dernier trimestre de l'année précédente, puis une stabilité durant les trimestres de printemps et d'été, suivie d'une nouvelle augmentation pour le dernier trimestre de l'année.

Au cours de 2016, aucune modification légale dans le domaine du droit du travail, de l'assurance chômage ou d'autres régimes d'assurances sociales n'est venue influencer de manière directe l'origine des demandes d'aides.

Le seul élément identifiable est le fait qu'une volonté politique visant à tout entreprendre pour former les jeunes, qui ne sont pas entrés jusqu'alors dans une logique de formation achevée, a été énoncée à des multiples reprises.

Voici l'évolution décrite, en chiffres :

#### Moyenne mensuelle

	2016	2015
1 <sup>er</sup> trimestre	1'153	1'088
2 <sup>e</sup> trimestre	1'197	1'091
3 <sup>e</sup> trimestre	1'188	1'069
4 <sup>e</sup> trimestre	1'301	1'197

La prise en charge, selon une procédure particulière, des jeunes âgés de 18 à 25 s'est poursuivie en 2016 selon le même mode d'intervention appliqué depuis 2015.

Afin de répondre au processus visant à analyser le parcours et le potentiel professionnel de cette catégorie de demandeurs, un groupe de trois assistantes sociales a été spécialisé dans la prise en charge des jeunes. L'effet positif de cette spécialisation est une expérience mieux ciblée dans une tâche particulière et délicate, celle d'inclure les parents dans le projet mis en place, de définir avec eux leur contribution financière et pratique, ainsi que l'aide remise par le CSR, selon les cas et les besoins précis.

Nous pouvons mettre en exergue que, si certains parents se démobilisent dès la majorité de leurs jeunes en estimant ne plus avoir à assumer d'aide et souhaitant que la collectivité prenne seule le relais, ce n'est de loin pas chaque fois le cas et certains parents restent impliqués et soutenant, financièrement et moralement, en concertation avec les professionnels.

Le Grand Conseil, au cours de l'été 2016, a adopté diverses révisions de la Loi sur l'aide sociale vaudoise (LASV) qui vont renforcer le dispositif décrit ci-avant.

Celles-ci vont entrer en vigueur au début 2017 et compléteront ce qui a été déjà appliqué.

Les professionnels sont satisfaits de l'évolution importante des moyens mis à disposition pour réaliser et financer des Mesures d'insertion sociale (MIS) ou des Mesures d'insertion professionnelle (MIP). Ces mesures peuvent ainsi être proposées pour amener le jeune demandeur dans une logique de formation, incluant ensuite le passage du régime RI en direction du régime des bourses d'études, qui n'a pas le caractère stigmatisant de l'assistance publique.

Au plan de la gestion du personnel du CSR, 2016 a marqué la fin d'une période de renouvellement importante de l'équipe administrative en charge de l'examen des demandes, des contrôles et de la délivrance des prestations.

Une stabilisation du personnel administratif peut enfin être décrite depuis le printemps 2016.

Relevons toutefois que nous avons sollicité et obtenu de Mme Françoise Jaques, Cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociales, un allègement provisoire et momentané de la charge administrative classique.

La raison de cette demande est liée à la durée de formation interne des nouveaux collaborateurs et à la perte de capacité d'absorption de nouveaux dossiers dans la phase de formation.

La complexité de la tâche, l'assimilation de la législation sociale et les multiples aspects de contrôles représentent un volume de connaissances non négligeables que les nouveaux collaborateurs doivent assimiler avant de pouvoir être pleinement opérationnels.

La volonté affirmée par la Direction de retrouver non seulement une certaine stabilité mais également, par ricochet, des conditions de travail améliorées s'est traduite par des engagements de substitution qui ont permis à l'équipe administrative de retrouver en fin d'année 2016 un volume de dossiers conforme aux standards dans les régions.

Au sein de l'équipe, une petite unité de deux personnes a été créée, spécialisée dans le traitement de l'ensemble des factures médicales, des participations et des franchises des caisses maladies. Une centralisation de ces tâches a permis de soulager les gestionnaires classiques, d'accélérer le délai de remboursement et également d'avoir deux personnes parfaitement au fait des pratiques des caisses maladies qui sont aussi diverses que leur nombre. Ces deux collaboratrices traitent donc l'ensemble des factures médicales des 1'600 à 1'800 personnes contenues dans nos 1'200 à 1'300 dossiers moyens.

Nous remercions l'ensemble des collaborateurs du Centre social régional pour les efforts réalisés afin de traverser une période difficile, dans un esprit de solidarité et de soutien mutuel, les effets indirects de ce contexte ayant bien évidemment eu des répercussions sur les autres professions (con-

seillère en insertion, assistants sociaux, travailleuse sociale logement, réceptionnistes).

Au plan financier, le Chef du Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a pris la décision de réduire, au cours d'octobre 2016, le budget accordé aux régions, pour l'année en cours. Cette décision résulte du constat que la majorité des régions, dont la nôtre, disposaient de réserves importantes. Confronté à un besoin financier lié au volume de dossiers supérieur aux prévisions, il a décidé que les régions qui en disposaient devaient puiser dans celles-ci plutôt que le DSAS sollicite un crédit supplémentaire. Le prélèvement a été établi selon une clef de répartition reconnue comme équitable par les directions.

Bien évidemment, nous parlons de réserves issues de la facture sociale et non des communes seules.

Pour notre région RAS, la diminution du financement a représenté Fr. 190'000.-.

Malgré cette coupe non anticipable, l'ARASOL a pu boucler ses comptes avec un montant non dépensé de Fr. 21'681.24.

### **Agences d'assurances sociales (AAS)**

La modification annoncée, sur le plan des prestations complémentaires familles (PC familles), soit une modification du processus de dépôt et de décision, est entrée en vigueur dès le 1<sup>er</sup> avril 2016.

Désormais, les collaborateurs des AAS des régions de la couronne lausannoise ne traitent plus en direct les dossiers de demande de cette prestation.

Un Centre régional de décision a été instauré à Lausanne et traite intégralement le processus, du dépôt jusqu'à la décision et au versement du montant attribué par ce régime.

Les AAS de la couronne lausannoise n'ont dès lors plus qu'un rôle, essentiel toutefois, celui de donner des informations sur le régime, mais surtout celui d'identifier les personnes correspondant aux critères légaux et les inciter à solliciter cette prestation.

Notre Comité de direction et notre Direction, dans la phase de consultation du Dé-



partement de la santé et de l'action sociale, avait manifesté son intérêt que la région puisse procéder au remboursement des frais médicaux et des frais de garde des bénéficiaires des PC familles.

Cette demande ayant été entendue, une partie de nos collaboratrices se sont formées à cette tâche au cours du dernier trimestre 2016.

Il s'agira pour elles d'analyser et de saisir, dans un nouvel outil informatique connecté au logiciel traitant ce régime social, des décomptes de caisse maladie concernant les franchises, les quote-part à charge, ainsi que les factures d'accueil d'enfants dans les structures de jour (rappelons que les bénéficiaires des PC familles sont des femmes ou des couples ayant une activité professionnelle dont le revenu n'assure pas le minimum vital).

Sous la supervision de l'Agente régionale en charge des cinq AAS de notre région, cette évolution importante pour notre région a été prévue pour un démarrage au 1<sup>er</sup> février 2017, le traitement effectif de cette prestation ayant été centralisé au sein de notre AAS de Renens, la seule permettant d'accueillir, par rocade, une collaboratrice supplémentaire, selon un tournus ad hoc.

Au plan professionnel, cette évolution va dans la direction énoncée désormais depuis plusieurs années, tant par le DSAS que par les autres partenaires que sont la Caisse cantonale de compensation et le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH). Nous assistons à une transformation de l'activité des AAS, dont le rôle restera important en tant que lieu d'information et d'orientation, mais les compétences des collaborateurs seront valorisées par des tâches nouvelles, notamment d'attribution de prestations et de prise en charge courte. Les projets du Conseil d'Etat en matière de soutien à la recherche de futurs curateurs privés et à un rôle de transition entre la vie à domicile et le passage en EMS sont relativement avancés désormais.

Nous avons utilisé la synergie possible entre les collaborateurs des AAS et ceux du CSR pour assumer une tâche dévolue par le SASH, soit celle d'analyser la situation des

bénéficiaires du revenu d'insertion, au niveau de leur couverture maladie. L'action vise plus particulièrement à analyser le montant de leur nouvelle prime 2017 et leur consommation de soins, de manière à leur proposer un changement de caisse pour limiter l'augmentation des subsides à charge de la collectivité, ainsi que de procéder au choix d'une franchise adaptée, selon leurs besoins liés à leur état de santé.

Ce travail, réalisé pour la deuxième année, a apporté d'excellents résultats et représente un axe dans l'évolution des tâches des AAS.

Nous évoquons, dans notre rapport 2015, une réflexion pendante au niveau du Comité de direction quant au nombre d'AAS dans notre région et au besoin d'une rationalisation pour faire face aux défis qui nous attendent et pour offrir un service de meilleure qualité au public.

Cette question est toujours d'actualité à fin 2016 et le Comité de direction consacre une partie de son énergie à envisager plusieurs scénarios, comprenant bien évidemment la diminution du nombre d'agences, qui sont actuellement servies par des temps partiels, pour améliorer la situation tout en maintenant une proximité.

Dans cet esprit, le maintien d'un service de qualité pour la petite part d'usagers ayant des problèmes de mobilité restera une condition incontournable.

L'offre de service à domicile pourrait ainsi être développée pour que les personnes atteintes dans leur santé et qui ne sont peut-être actuellement pas bénéficiaires de prestations, par méconnaissance, puissent en bénéficier.

Nous remercions sincèrement les collaborateurs des AAS pour leur faculté d'adaptation à des remplacements dans les autres AAS de notre région, la structure nécessitant des remplacements et des rocades fréquentes, lors d'absences, de maladie ou de vacances.

Nous apprécions l'état d'esprit qui règne au sein de ce groupe professionnel, particulièrement son ouverture et sa motivation à l'évolution évoquée.

Au niveau des comptes, nous avons le plaisir de pouvoir restituer la somme totale de Fr. 220'295.44 aux communes membres, selon la clef de répartition statutaire entre elles.

Ce résultat provient de deux facteurs. Le premier est un financement de Fr. 109'450.- reçu pour le traitement des PC familles, alors qu'en l'absence de toute décision précise au moment de l'établissement du budget nous avons été contraints de fixer cette recette à Fr. 0.-.

Le deuxième facteur relève du fait qu'un montant de Fr. 135'100 avait été budgété à la charge des communes, prévisionnellement, afin d'assumer une partie des charges du CSR. Le résultat positif des comptes propres au CSR n'a pas nécessité ce financement.

Nous invitons les citoyens et Conseillers communaux intéressés à solliciter auprès de l'ARASOL le rapport d'activité complet et détaillé, sur simple appel téléphonique ou demande écrite. Celui-ci comprend un certain nombre d'éléments statistiques fort intéressants, autant sur les volumes d'aides, sur la composition, l'origine et la composition familiale des bénéficiaires. Sa lecture permet de sortir des idées reçues, sur un certain nombre de points.

♦ ♦ ♦ ♦

## **Association pour la prévention et le maintien à domicile dans l'Ouest lausannois – APREMADOL**



*Délégation municipale d'Ecublens au Comité de direction : Mme Pascale Manzini.*

**Indications du Centre médico-social (CMS) d'Ecublens, affilié à l'Association pour la prévention et le maintien à domicile de l'Ouest lausannois (APREMADOL)**

### **Introduction**

Les prestations d'aide et de soins à domicile visent à promouvoir, maintenir ou restaurer

la santé d'une personne en situation de handicap ou atteinte dans sa santé.

Notre objectif est de préserver et de maintenir leur niveau d'autonomie et leur intégration sociale tout en facilitant l'appui de leur entourage.

### **Faits marquants 2016**

Le Service de la santé publique a pris la décision de déployer, par l'intermédiaire de l'AVASAD, un programme de « Santé mentale » qui a pour but de promouvoir le dépistage précoce, de développer et d'harmoniser les pratiques de soins pluridisciplinaires auprès d'une clientèle présentant une problématique en santé mentale. Des actions de formation ont été organisées pour tout le personnel du CMS. Deux collaborateurs du domaine infirmier ont été nommés et formés pour favoriser l'intégration de ces compétences spécifiques dans la pratique soignante. Une grille d'observation guide le recueil de données en vue de l'identification des symptômes et conduit à la mise en place des prestations de soins requis.

Parallèlement, un programme cantonal de soutien aux proches aidants (conjoint, enfant, entourage d'une personne malade et dépendante) est mis en œuvre avec l'objectif de prévenir l'épuisement des proches aidants et de maintenir leur qualité de vie. Notre équipe a été formée à l'utilisation d'outils pour le dépistage des personnes concernées, de leurs besoins et des ressources à leur disposition. Cette démarche est essentielle afin de valoriser leur expertise et de déterminer les prestations susceptibles de leur venir en aide. Notre assistant social, soutenu par une personne de référence pour ce projet, contribue à le faire vivre au quotidien.

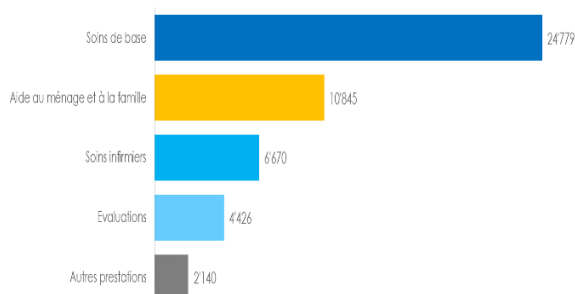
### **Prise en charge**

En 2016, les prestations d'aides et de soins à domicile se sont élevées à 48'900 heures comparées aux 45'700 heures effectuées en 2015, soit une hausse de 6.8 %.

Par rapport à 2015, les soins infirmiers ont augmenté de 15.4 %, les évaluations des situations des clients de 14.8 %, les soins de base de 7.1 % et les prestations de ménage et d'aide à la famille de 2.0 %.

20'807 repas ont également été livrés aux clients du CMS d'Ecublens, ce qui représente une hausse de 18.3 % par rapport à 2015.

### QUANTITE DES HEURES DES PRINCIPALES PRESTATIONS EN 2016



### Conclusion

En 2016, les équipes des CMS se sont concentrées sur le travail clinique au niveau des soins et le renforcement des prises en charge des clients. Avec le soutien de la consultante en soins infirmiers et de l'AVA-SAD, les collaborateurs ont mis l'accent sur le développement de l'analyse des situations, visant une meilleure qualité de soins.

La hausse d'activité, de l'ordre de 10 % environ, relevée sur le territoire de l'Ouest lausannois a engendré l'engagement de personnel qualifié pour répondre aux besoins de la population. Les équipes ont fait preuve de professionnalisme pour répondre dans des délais toujours plus courts à des situations complexes permettant ainsi un maintien à domicile de qualité.

Les soins à domicile s'affichent sur internet à l'adresse [www.apremadol.ch](http://www.apremadol.ch) ou [www.avasad.ch](http://www.avasad.ch).

Mary-Claude Thierstein, responsable du CMS d'Ecublens.

♦ ♦ ♦ ♦

## Conseil d'établissement



Pour la fin de la **législature 2011-2016**, jusqu'au 30 juin 2016, le Conseil d'établissement était composé comme suit :

### Secteur « Autorités »

- *Présidente* :  
Mme Pascale Manzini,  
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :  
Mme Catherine Gauchoux  
Conseillère communale
- M. Jorge Ibarrola, Conseiller communal
- M. Charles Koller, Conseiller communal.

### Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,  
Doyenne primaire
- Mme Marie-Claire Bergeron,  
enseignante primaire
- Mme Ariane Rappaz,  
enseignante secondaire et médiatrice.

### Secteur « Parents »

- Mme Karine Vernez-Thomas
- Mme Catherine Schlegel Rey
- Mme Christine Gabriel
- M. Marc Maderi.

### Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli,  
Délégué jeunesse

- M. Aitor Ibarrola, Délégué Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers
- M. Vincent Guyaz, pasteur
- Mme Natascha Allenbach, Présidente du comité de l'Association des parents d'élèves (APE).

### Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

L'élection « secteurs parents et sociétés civiles » a eu lieu le 11 octobre 2016 à l'Espace Nicollier, sur candidatures. Depuis le 2 novembre 2016, le Conseil d'établissement est composé comme suit pour la **législature 2016-2021** :

### Secteur « Autorités »

- *Présidente* :  
Mme Pascale Manzini,  
Conseillère municipale
- *Vice-Présidente* :  
Mme Snezana Markovic,  
Conseillère communale
- Mme Arianda Zeka,  
Conseillère communale
- Mme Myriam Schelling Barry,  
Conseillère communale.

### Secteur « Ecoles »

- M. Serge Lugon, Directeur
- Mme Isabelle Costa Rubin,  
Doyenne primaire
- Mme Alexandra Collaros,  
enseignante primaire
- Mme Magali Junod,  
enseignante secondaire.

### Secteur « Parents »

- Mme Catherine Schlegel Rey
- Mme Christine Gabriel
- M. François Parisod
- M. Bänz Ledin.

### Secteur « Sociétés civiles »

- M. Steve Renggli, Délégué jeunesse
- Mme Marie Thüler, Déléguée Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers
- M. Pierre Kaelin, Tennis Club Ecublens

- Mme Stéphanie Baillargues, Présidente du comité de l'Association des parents d'élèves (APE).

### Secrétaire

- Mme Sylvette Menétrey.

### Séances

Le Conseil d'établissement a siégé à quatre reprises en 2016, soit les :

11 février, 25 mai, 11 octobre (élection) et 2 novembre.

### Sujets abordés en 2016

- Fêtes de fin d'année scolaire – cortège.
- Révision du règlement.
- Jardin des parents.
- Projet « Défi vélo ».
- Projet « LIFT » (projet national qui vise une meilleure insertion professionnelle des jeunes en fin de scolarité obligatoire).



Différents groupes de travail ont été constitués au sein du Conseil d'établissement pour permettre de présenter les projets et d'en discuter lors des séances.

Les procès-verbaux des séances du Conseil d'établissement sont à disposition du public sur le site internet de la Commune d'Ecublens à la page suivante :

<http://www.ecublens.ch/services/administration/ecoles/conseil-d-etablissement>



## Rapport de la Direction des écoles

### DIVERS

#### Camps de ski et de sport

6 camps de ski ont été organisés, dont 4 dans le chalet des Alouettes à Morgins et 2 autres à Plan Sepey. En tout, 232 élèves y ont participé.



La 34<sup>e</sup> édition de la **Traversée du Jura**, réservée aux classes de 10<sup>e</sup> VP/VG, s'est déroulée du 5 au 9 septembre 2016 dans de bonnes conditions. Comme à l'accoutumée, cette semaine de marche a été une totale réussite.

#### Ecole à la montagne

Toutes les classes primaires des degrés 4P à 7P ont bénéficié d'un séjour à la montagne dans le chalet des Alouettes à Morgins et les 11<sup>es</sup> sont partis en voyage d'études.

#### Prévention routière

Les élèves de 3P à 11S ont suivi des cours de prévention routière dispensés par la Police de l'Ouest lausannois.

#### Cours de français intensif

Les élèves arrivant dans nos classes des degrés 1P à 8P et ne parlant pas le français ont la possibilité de suivre des cours mis en place durant toute l'année scolaire selon un nombre d'heures adapté aux besoins de chaque élève. Ces cours sont dispensés par Mmes Vanessa Kohli et Madeleine Roulet aux collèges d'Epenex et de la Coquerellaz pour les 1-2P à 4P et, par Mme Léa Ferreira Granchamp au collège du Pontet pour les 5P à 8P.

Dans les degrés 9S à 11S, il existe un groupe d'accueil sous la responsabilité de Mme Nora Kassam. Selon un horaire personnalisé établi d'entente avec le maître de classe, les enfants allophones se retrouvent ensemble pour l'apprentissage de notre langue. Ils regagnent leur classe respective le reste du temps.

#### Animations, spectacles et manifestations

Parmi les nombreuses activités organisées cette année, les élèves de notre établissement ont notamment pu participer ou assister aux manifestations et spectacles suivants (liste non exhaustive) :

- Coup de blizzard à la Coquerellaz.
- Animation de l'Association romande pour la prévention de la violence « Pa-touch » pour les classes des degrés 1P à 6P.
- Ecole à la montagne 4P à 7P.
- Camp d'hiver 8P à 9S et DEP7-8.
- Traversée du Jura 10S.
- Journée à thème du Pontet.
- Les écoles d'Ecublens fêtent la musique.
- Opération « Pommes à la récré » pour les élèves de degrés 1P à 11S.
- Semaine artistique – Spectacle chœur 5-6P, chœur du Pontet et chant en mouvement.
- Chantée de Noël animée par les chœurs primaires et secondaires.
- « Nuit des artistes » : spectacles mettant en valeur les jeunes talents de notre établissement.
- Joutes sportives du Pontet 7P-11S.
- Coupe de Noël mini-handball.
- Joutes primaires 5P-6P et DEP3-6.
- Activités sportives en plein air par poste 1-2P et 3P.
- Journée ludique sportive en plein air 1-2P.
- Journée ludique sportive en plein air 3P.
- Tournoi de balle brûlée 4P.
- Ballon par-dessus la corde 7P.
- Tournoi de volley 8P et DEP7-8.
- Tournoi de Noël 10S, 11S et DES.
- Tournoi de jeu, épreuves d'athlétisme et tir à la corde 5-6P et DEP3-6.
- Marche de 13 km pour les élèves de 9S.



- Activités et journées spéciales diverses pour les degrés 1P à 6P.
- Cours d'éducation sexuelle donnés par ProFa.
- Semaine d'immersion 10VG et DES.
- Cours de prévention routière pour les classes des degrés 1P à 6P et DEP3-6.
- Intervention « PolOuest » pour les classes des degrés 7P à 11S.
- Visites dentaires pour les élèves des degrés 1P à 11S.
- Passage du pasteur dans les classes des degrés 7P à 11S.
- Animation bibliothèque pour les classes volontaires.
- JOM : Journée « Osez tous les métiers » pour les classes des degrés 7P à 9S.
- Salon des métiers et de la formation pour les classes des degrés 9S à 11S.
- Voyages d'études 11<sup>e</sup> année.



## RAPPORT DE LA DIRECTION

### Rapport de la Doyenne en charge des degrés 1P à 6P

Pour la 11<sup>e</sup> fois est venu le temps d'écrire quelques lignes sur mon travail réalisé durant l'année 2016.

Manifestement, l'école et les prestations qu'elle doit fournir changent. Certes, notre rôle principal reste d'instruire les enfants qui nous sont confiés, mais ce sont bien les conditions dans lesquelles nous le faisons qui évoluent.

L'intégration des élèves différents (troubles de la personnalité, handicap, etc.) vient s'ajouter aux difficultés que nous constatons chez certains élèves toujours plus nom-

breux qui ne disposent pas de l'encadrement éducatif familial que l'on pourrait espérer.

Ainsi, nous multiplions les réseaux, le nombre d'élèves à besoins particuliers croissant de manière exponentielle. Ces séances réunissent parfois jusqu'à une quinzaine de personnes entre les parents, les enseignants et aides diverses et les professionnels de la santé (infirmier et médecin scolaires, psychologues, logopédistes, pédiatres, pédopsychiatres, etc.). Ainsi, le temps consacré à l'organisation d'un réseau, à son déroulement, à la rédaction du procès-verbal, aux entretiens et au suivi du cas, peut parfois se compter en dizaines d'heures, et tout cela pour un seul élève.

Avec plus de 750 élèves dans les degrés 1P à 6P et pas loin de 200 dossiers ouverts (d'importances diverses bien entendu), le travail à faire est certes conséquent, mais reste passionnant à tous les niveaux.

*Isabelle Costa-Rubin, doyenne*

### Rapport des Doyens en charge des degrés 7P à 11S

Enseignants, doyens, médiatrices, maîtresses de soutien, responsable informatique, praticiens formateurs, animatrice santé, secrétaires, psychologues scolaires, logopédistes, psychomotricienne, infirmier, conseillère en orientation, bibliothécaire, concierges, responsable des fournitures scolaires, responsables du réfectoire, responsables des devoirs surveillés, stagiaires, parents. Ou encore médecins, pédagogues, éducateurs, assistants sociaux, psychologues, traducteurs, répétiteurs... : les nombreux professionnels extérieurs du CHUV, du SPJ, de la HEP, de la DGEO, du SESAF, du MATAS, de la Passerelle, d'Appartenances, du CVAJ...

Tous circulent dans les couloirs de Mercure, matin, midi ou soir, sans que tout un chacun ne sache forcément quels sont leurs rôles, leurs préoccupations, leur engagement, mais surtout leur importance dans le fonctionnement de l'établissement ou dans le soutien et l'aide, la bienveillance, le secours qu'ils apportent aux élèves en difficultés.

Cœuvrer comme Doyen, c'est ainsi souvent se retrouver le témoin privilégié de ce

monde fourmillant de l'école et être amené à collaborer au mieux avec lui.

Nous souhaitons ici remercier tout spécialement les maîtres de classe qui répondent à nos multiples sollicitations sans compter leur temps ni ménager leur peine – bien loin de l'image du fonctionnaire toujours en congé – et toutes les secrétaires dont le travail, l'efficacité et l'enjouement quotidien s'avèrent aussi précieux que stimulants !

*Romain Bérard et Thierry Châtelain,  
Doyens*

### Rapport du Doyen administratif

#### Gestion de l'établissement

L'entrée en vigueur de la LEO pour tous les degrés apporte toujours des difficultés dans l'établissement des horaires pour les classes et pour les enseignants.

Avec l'introduction de cours à niveaux dans trois branches en 9S, 10S et 11S et l'alignement des cours à options pour les 9S, les horaires des maîtres ressemblent de plus en plus à du « gruyère ».

Pas toujours facile dans ces conditions de faire accepter aux collègues de mettre des plages horaires à disposition pour les remplacements et il est encore moins facile de les approcher pour des remplacements au pied levé.

Cette gestion n'est pas toujours évidente.

La recherche de remplaçants externes devient aussi de plus en plus compliquée.

Je m'efforce de donner un minimum de congé aux élèves de façon à rester au plus proche de la loi scolaire... Mais à l'impossible nul n'est tenu.

Le logiciel informatique pour la gestion des notes, NEO, devient de plus en plus stable et son utilisation commence à rentrer dans les mœurs des collègues.

#### Prévention, santé et professionnel

Dans le courant de l'année, différentes activités extrascolaires en lien avec la santé (vaccinations,...), le cadre professionnel (JOM, Salon des métiers, stages,...) ou la

prévention (Gendarmerie,...) se greffent à l'enseignement.

Avec des petits tours de passe-passe je case au mieux ces activités.

#### Sport

Pour pallier au manque d'infrastructure, nous avons introduit le concept d'une troisième période entre midi et 13 h 30 où les élèves peuvent choisir dans une palette d'activités, ceci en décloisonnant les classes du même degré. Nous nous efforçons toujours de proposer plein d'activités sportives telles que camps de ski (8P et 9S), Traversée du Jura (10S), voyages d'études et sportifs (11S) et des journées sportives (tournois ou autres activités) à tous les degrés.

Nous avons intensifié la natation en 7P pour faire profiter les enfants des quelques plages encore disponibles du bassin de natation (jusqu'à quand ?) et leur donner la troisième période de EPH.

#### Spectacles et culture

Les soirées scolaires et les spectacles externes ont jalonné l'année scolaire et ont fait vivre l'établissement.

Tout ce qui précède est accompli en étroite collaboration avec mes collègues du Conseil de direction que je remercie pour leur patience, leur tolérance et leur disponibilité.

Un grand merci va aussi aux secrétaires et au personnel administratif communal pour leur disponibilité et leur sourire (même sous stress).

*Paolo Pedruzzi, Doyen*

### Rapport du Directeur

#### Corps enseignant

Un seul enseignant a fait valoir son droit à la retraite en 2016.

Quatre autres personnes ont quitté notre établissement pour aller travailler dans des écoles plus proches de leur domicile.

Deux enseignantes à temps partiel ont démissionné en cours d'année et une personne n'a pas pu être réengagée, ne disposant pas des titres légaux.

Dix-sept enseignants ont été engagés pour cette année (13 dans le secteur 1P-6P et 4 dans le secteur 7P-11S), dont deux d'entre eux sont encore en formation à la HEP.

L'effectif des élèves de notre établissement est en constante croissance, impliquant ainsi une augmentation du nombre de classes, donc du nombre d'enseignants. Ajouté aux départs qui interviennent chaque année (retraites, transferts, etc.), cela nécessite un recrutement important de maîtres, dont l'arrivée contribue ainsi à apporter une nouvelle dynamique au sein de notre établissement.

### **Secteur pédagogique**

La LEO est maintenant appliquée dans tous les degrés de la scolarité obligatoire et, pour la première fois, les élèves de 11<sup>e</sup> année ont passé leur certificat en ayant suivi une partie de leur cursus scolaire selon la nouvelle formule, notamment en ce qui concerne la grille horaire.

La LEO a montré quelques faiblesses, particulièrement dans les degrés secondaires 9 à 11VG. Le Département a mandaté un groupe de travail qui a pour mission de proposer des aménagements pour les années à venir. Certains d'entre eux seront déjà effectifs dès la rentrée d'août 2017.

Les moyens d'enseignement sont progressivement renouvelés et adaptés à l'évolution de notre société, en fonction des besoins et des nouvelles technologies, et ceci dans pratiquement toutes les disciplines. Les enseignants doivent ainsi se recycler en permanence et ce travail constitue une tâche d'envergure.

### **Secteur administratif**

Mme Elodie Cavin, secrétaire, nous a quittés au 31 juillet. Pour la remplacer, nous avons engagé Mme Kendra Sancho, qui a terminé brillamment son apprentissage et qui a ainsi eu l'opportunité de poursuivre son activité parmi nous.

Les nouveaux programmes informatiques (gestion des élèves, des maîtres, des engagements, des salaires et des finances, des bulletins de notes, des horaires, des fournitures scolaires, etc.) demandent toujours un important investissement en temps et en formation à leurs utilisateurs. Ces logiciels

sont sans cesse améliorés et nous permettent d'avoir une (relative) maîtrise administrative de ces différents dossiers.

La collaboration avec le Service administratif communal des écoles se poursuit, notamment au niveau de la coordination avec les structures d'accueil (APEMS, réfectoires, etc.).

Les relations que nous entretenons avec Mme Pascale Manzini, Municipale des écoles, sont toujours excellentes.

### **Direction**

Mme Florence Prada a décidé, pour des raisons personnelles, de renoncer à son poste de Doyenne en juillet dernier.

Suite à différents événements, Mme Magali Cheseaux, Doyenne, a été déplacée dans un autre établissement au mois de novembre. Il n'y a pas lieu ici de revenir sur les raisons de cette décision prise par le Directeur général.

Nous tenons à remercier ces deux personnes pour le travail qu'elles ont effectué durant leur court passage à la Direction.

Mme Madeleine Ramuz, spécialiste de l'enseignement intensif du français aux élèves allophones, a été désignée Doyenne ad intérim à partir du 1<sup>er</sup> décembre et collabore avec Mme Costa-Rubin pour le secteur 1P à 6P. Nous la remercions d'ores et déjà de venir apporter son aide à l'équipe en place.

Chaque lundi matin, le Conseil de direction se réunit environ deux heures pour traiter de l'entier des sujets qui méritent information, réflexion, concertation, voire très souvent décision. Nous passons prioritairement en revue les cas d'élèves qui nous préoccupent et débattons de certaines grandes thématiques d'actualités touchant notamment au personnel, aux bâtiments, à l'administration et, bien entendu, à la pédagogie.

Ce moment hebdomadaire de partage et de réflexion ne se substitue bien entendu pas aux contacts quotidiens que nous entretenons entre les Doyennes et Doyens et le Directeur.

## Perspectives d'avenir

Plusieurs dossiers importants vont nous occuper en 2017 :

- La mise en place des adaptations de la nouvelle loi scolaire (LEO) et de son règlement d'application qui seront prochainement décidées par le Conseil d'Etat.
- La poursuite de la prise en compte des élèves souffrant de certains troubles (élèves hyperactifs, dyslexiques, dysorthographiques, dysphasiques, dyspraxiques, à haut potentiel, etc.) et la mise en place généralisée d'aménagements spécifiques.
- Le début de la construction du futur collège « Croset-Parc ».
- La scolarisation des enfants qui arriveront dans le nouveau centre EVAM d'Ecublens dès février 2017.
- La poursuite de la prévention des dangers liés à l'utilisation des smartphones et autres tablettes par nos élèves.
- Le recrutement d'une à deux personnes pour venir renforcer le Conseil de direction et tenter de retrouver une certaine sérénité et stabilité au sein de notre équipe.

## Remerciements

Au terme de ce rapport, je tiens à remercier très sincèrement celles et ceux qui collaborent de près ou de loin à la bonne marche de notre établissement, et tout particulièrement :

- les membres du corps enseignant et du Conseil de direction ;
- le personnel du secrétariat, du Service administratif et de la bibliothèque, ainsi que le chauffeur du bus scolaire ;
- les différents services parascolaires, à savoir les services psychopédagogique, médical, dentaire et d'orientation professionnelle ;
- le personnel du Service des bâtiments ;
- les membres des autres services communaux et mes collègues Chefs de service ;
- les cadres et collaborateurs du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture ;
- mes collègues de la Conférence régionale nord-ouest lausannoise (CRENOL) ;

- les membres de la Municipalité et du Conseil communal ;
- les membres du Conseil d'établissement.

*Serge Lugon, Directeur*



**ELEVES****Effectifs (au 31 décembre 2016)**

<b>Primaire</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
1-2P 1 <sup>ère</sup> année	105	0	0	0	0	0	1	<b>106</b>
1-2P 2 <sup>e</sup> année	130	0	1	1	0	1	2	<b>135</b>
3P	116	0	0	0	0	0	0	<b>116</b>
4P	138	0	0	3	0	2	1	<b>144</b>
5P	125	0	0	0	0	0	1	<b>126</b>
6P	107	0	0	1	0	0	4	<b>112</b>
7P	110	0	0	0	0	0	0	<b>110</b>
8P	130	0	0	0	0	1	2	<b>133</b>
DEP3-6	6	0	0	0	0	0	0	<b>6</b>
DEP7-8	11	0	0	0	0	1	1	<b>13</b>
<b>Total</b>	<b>978</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>1'001</b>

<b>Secondaire</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9 VP	42	0	0	0	0	0	0	<b>42</b>
9 VG	52	0	0	1	0	0	0	<b>53</b>
10VP	44	0	0	1	0	0	1	<b>46</b>
10VG	69	0	0	0	0	0	1	<b>70</b>
11VP	27	0	0	0	0	0	1	<b>28</b>
11VG	56	0	0	2	0	0	0	<b>58</b>
DES	10	0	0	0	0	0	0	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>307</b>

<b>Total général</b>	Établissement primaire	1'001	élèves
	Établissement secondaire	307	élèves
		<b>1'308</b>	<b>élèves</b>

**Récapitulatif par genres de classes**

<b>Primaire 1P-8P</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
Ecole enfantine : 1-2P	235	0	1	1	0	1	3	<b>241</b>
1 <sup>er</sup> cycle primaire : 3-4P	254	0	0	3	0	2	1	<b>260</b>
2 <sup>e</sup> cycle primaire : 5P-8P	472	0	0	1	0	1	7	<b>481</b>
Développement (DEP)	17	0	0	0	0	1	1	<b>19</b>
<b>Total</b>	<b>978</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>12</b>	<b>1'001</b>



<b>Secondaire 9-11</b>	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
9VP – 9VG	94	0	0	1	0	0	0	<b>95</b>
10VP - 11VP	71	0	0	1	0	0	2	<b>74</b>
10VG -11VG	125	0	0	2	0	0	1	<b>128</b>
Développement (DES)	10	0	0	0	0	0	0	<b>10</b>
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>307</b>

### Récapitulatif par communes

	Ecublens	St-Sulpice	Bussigny	Chavannes	Crissier	Renens	Autres	Total
<b>Primaire</b>	978	0	1	5	0	5	12	1'001
<b>Secondaire</b>	300	0	0	4	0	0	3	307
<b>Total</b>	<b>1278</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>15</b>	<b>1'308</b>

### Effectifs moyens

Plus grands ou plus petits effectifs : 2/23 signifie 2 classes de 23 élèves

Degré	Nombre élèves	Nombre classes	Moyenne	Plus grands effectifs	Plus petits effectifs
<b>Classes primaires</b>					
1P - 2P	241	13	18.53	1/22	1/16
3P - 4P	260	13	20.00	1/23	1/17
5P - 6P	238	13	18.30	2/21	1/15
7P - 8P	242	12	20.16	2/23	4/18
<b>Classes secondaires</b>					
<b>Voie générale (VG)</b>					
9VG	53	3	17.66	1/21	2/16
10VG	70	4	17.50	1/21	1/15
11VG	58	3	19.33	1/20	2/19
<b>Voie pré-gymnasiale (VP)</b>					
9VP	42	2	21.00	2/21	----
10VP	46	2	23.00	2/23	----
11VP	28	1	28.00	1/28	----
<b>Classes de développement</b>					
DEP/DES	28	3	9.33	1/12	1/6
<b>Total de l'établissement</b>	<b>1'308</b>	<b>69</b>	<b>18.97</b>		

### Orientation en fin de 8P

- 41 élèves ont été orientés en voie pré-gymnasiale (VP).
- 46 élèves ont été orientés en voie générale (VG).
- 2 élèves ont été orientés en classes de développement.
- 9 élèves ont redoublé en 8P.
- 3 élèves ont déménagé sur une autre commune.
- 1 élève a quitté le canton.

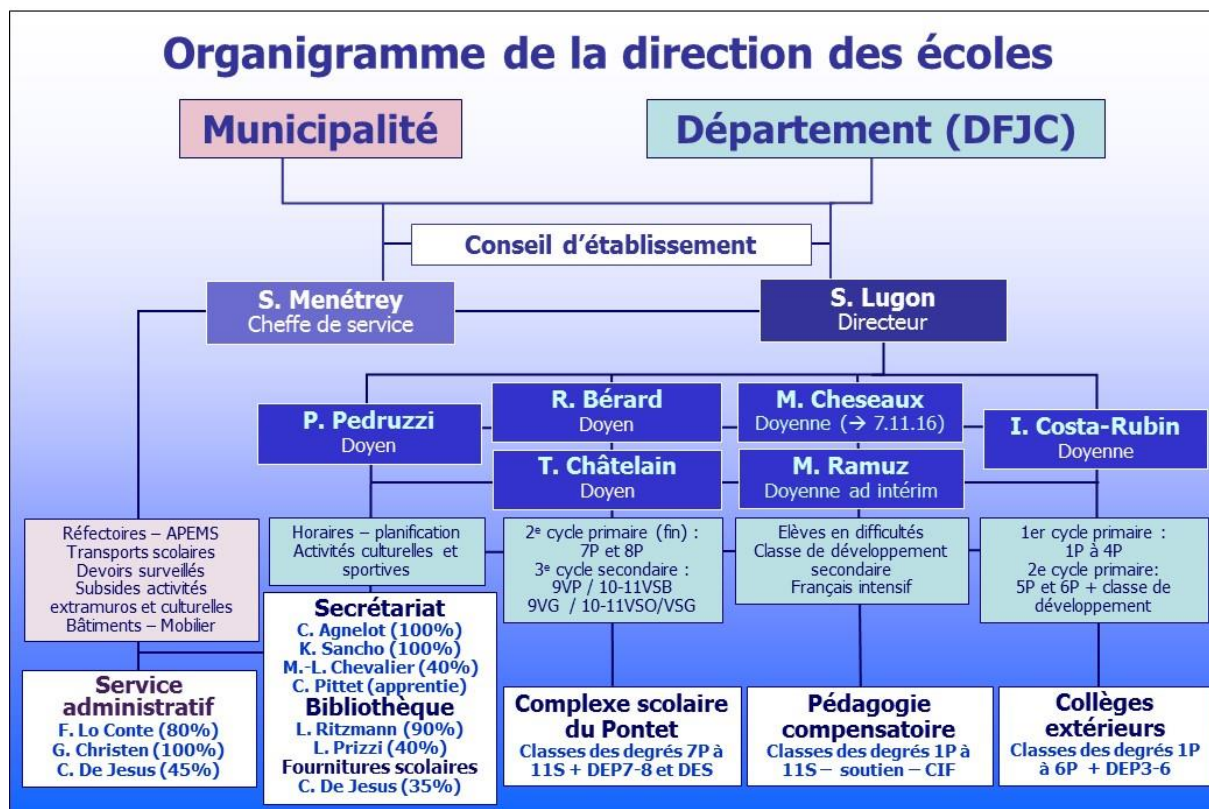
## Elèves libérés – Prolongations de scolarité

**116 élèves** ont été libérés en juillet 2016. Ils se répartissent de la manière suivante :

- 11<sup>e</sup> voie pré gymnasiale : **38** élèves, dont **36** ont obtenu leur certificat d'études VP, **2** ont obtenus le certificat VG.
- 11<sup>e</sup> voie générale : **70** élèves, dont **66** ont obtenu leur certificat d'études VG et **4** ont redoublé volontairement.
- Classes de développement : **5** ont été libérés avec une attestation.
- **4** prolongations de scolarité ont été accordées par la Direction des écoles.

## Recours

Aucun recours n'a été déposé au DFJC cette année.



◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Entente intercommunale Crissier – Ecublens – Saint-Sulpice pour l'exploitation du chalet « Les Alouettes » à Morgins/VS

Délégation municipale d'Ecublens au comité : Mme Pascale Manzini, Présidente.



Entente Intercommunale Crissier-Ecublens-St-Sulpice

### Le comité

Le comité se compose comme suit **jusqu'au 30 juin 2016** :

*Présidente :*

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

*Membres :*

- M. Yves Allemann, Conseiller municipal à St-Sulpice.
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.

**Et depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :**

*Présidente :*

Mme Pascale Manzini, Conseillère municipale à Ecublens.

*Membres :*

- Mme Anne Merminod, Conseillère municipale à St-Sulpice.
- Mme Michelle Beaud, Conseillère municipale à Crissier.

Il est secondé par quatre collaborateurs de la Commune d'Ecublens, à savoir :

*Secrétaire :*

- Mme Sylvette Menétrey, Cheffe du Service administratif des écoles.

*Caissier :*

- M. Claude Salzmann, Boursier communal, Chef du Service des finances.

*Gestion du personnel :*

- Mme Françoise Matti, Cheffe du Service des ressources humaines.

*Bâtiments :*

- M. Claude-Alain Bieri, Chef du Service des bâtiments.

Il s'est également entouré de M. Serge Lugin, Directeur des écoles, pour les problématiques directement liées à l'école.

### Le personnel

La composition du personnel se présente comme suit :

- M. François Jeandet, responsable du chalet et animateur (100 %).
- M. Xavier Vanden Broeck, cuisinier (90 %).
- Mme Carmen Premand, aide de cuisine (90 %).
- Mme Paulette Joris, responsable de l'entretien (70 %).
- M. Lucien Berberat, civiliste du 31 août 2015 au 24 mars 2016.
- M. Josselin Nicolet, civiliste, du 31 août 2015 au 15 juillet 2016.
- M. Guillaume Christe, civiliste, dès le 29 août 2016.
- M. Charles Jacot-Descombes, civiliste, dès le 29 août 2016.

Il est très appréciable de pouvoir bénéficier de l'aide de civilistes pour renforcer l'équipe au chalet. Cette aide supplémentaire permet d'assurer une présence permanente au chalet pendant la semaine et apporte une richesse supplémentaire en matière d'accueil et d'animation pour les enfants et les enseignants séjournant aux Alouettes.

Suite à des problèmes de santé, M. Xavier Vanden Broeck a progressivement pu reprendre son activité à 75 %. Le pourcentage de 15 % a été comblé par la présence des civilistes et une organisation à l'interne entre le personnel du chalet.

### Occupation du chalet

Le chalet a été occupé pendant 41 semaines, à savoir :

Camps d'hiver	11 semaines
Camp de ski des relâches	1 semaine
Ecole à la montagne	26 semaines
Colonies de vacances	4 semaines



### Camps scolaires

Ce sont les enseignants qui accompagnent en général deux classes durant une semaine. L'organisation de la journée pendant les camps scolaires se fait en accord avec l'animateur et les enseignants. Pour les camps scolaires d'hiver, un moniteur vient s'ajouter au personnel et c'est le chef de camp (un enseignant) qui organise la journée de camp, toujours en accord avec l'animateur.

### Colonies

En 2016, les camps de vacances se sont bien déroulés. Le taux de fréquentation des colonies a donné satisfaction pour la plupart des camps, à l'exception de la troisième semaine de juillet et de celui du mois d'octobre, dont le taux de fréquentation a été moins satisfaisant.

### Locations

Le chalet a été occupé à 16 reprises, pendant le week-end.

Le traditionnel week-end de ski des enseignants des trois communes s'est déroulé les 23 et 24 janvier 2016. Ce week-end est très apprécié par les enseignants.

Un week-end au profit des bénévoles des trois communes a été organisé les 18, 19 et 20 mars 2016. Le chalet a également été mis à disposition de l'Association du personnel de la Commune d'Ecublens les 4, 5 et 6 mars 2016.

### Travaux

Les chambres ont été rénovées et les armoires de rangement pour les élèves modifiées. Les chambres ont donc retrouvé un aspect plus moderne tout en étant plus pratique à l'usage.



### Site internet

En 2016, le comité de l'Entente a décidé de créer un site internet des Alouettes. Celui-ci est en cours d'élaboration et devrait être en ligne au début de l'année 2017. Il sera composé de 5 onglets : l'accueil – le chalet – les écoles – les camps de vacances et les locations.

Nous remercions l'aide précieuse du personnel administratif d'Ecublens, membre de l'Entente, pour tout le travail accompli pendant l'année en faveur du personnel et du Chalet Les Alouettes. Nous remercions aussi ce dernier pour le travail accompli auprès des enfants accueillis à Morgins.

◆ ◆ ◆ ◆

## Association pour l'accueil de jour des enfants du Sud-Ouest lausannois (Chavannes-près-Renens, Ecublens et Saint-Sulpice)



### Composition du comité

- Mme Pascale Manzini, Municipale à Ecublens, Présidente.
- Mme Loubna Laabar, Municipale à Chavannes-près-Renens, Vice-Présidente.
- Mme Anne Merminod, Municipale à Saint-Sulpice, membre.
- M. Serge Nicod, Chef de service à Ecublens, caissier.
- M. Patrick Pahud, Adjoint au Chef de service à Ecublens, secrétaire.
- Mme Brigitte Bignens, Assistante du Chef de service à Ecublens, membre.

### Délégués des communes à l'Association

Du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2016 – 18 membres

#### Commune de Chavannes-près-Renens (6) :

Rochat	Jean-Pierre	Syndic
Laabar	Loubna	Conseillère municipale
Baldé	Thierno	Conseiller communal
<i>Jusqu'au 30 juin 2016 :</i>		
Denti	Alexia	Conseillère communale
Othmani	Fathi	Conseiller communal
Michel	Patrick	Conseiller communal
<i>Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :</i>		
Augsburger Apothéloz	Ariane	Conseillère communale
Rigamonti	Gerardina	Conseillère communale
Vicente Regouga Calaboica	Nadia	Conseillère communale

#### Commune d'Ecublens (8) :

Manzini	Pascale	Conseillère municipale
<i>Jusqu'au 30 juin 2016 :</i>		
Kaelin	Pierre	Syndic
Gordillo	Maria	Conseillère communale
Bader	Rolande	Conseillère communale
Carluccio	Luigi	Conseiller communal
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Flach-Cuttitta	Karine	Comité APE Ecublens
Philippoz ⇒ 6 juin	Stéphanie	Présidente Association Bout'choux

#### *Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :*

Maeder	Christian	Syndic
Krug	Alice	Conseillère communale
Passaro	Silvana	Conseillère communale
Realini	Didier	Conseiller communal
Karlen	Samuel	Conseiller communal
Baillargues	Stéphanie	Comité APE Ecublens

#### Commune de Saint-Sulpice (4) :

Clerc	Alain	Syndic
Merminod	Anne	Conseillère municipale
Kaesar Moser	Alice	Conseillère communale
<i>Jusqu'au 30 juin 2016 :</i>		
Willi	Corinne	Conseillère communale
<i>Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 :</i>		
Comte	Evelyne	Conseillère communale

### Activités 2016

#### Accueil familial de jour

Il se compose de 47 accueillantes en milieu familial (AMF) qui ont assuré la prise en charge de 262 enfants, ce qui représente un total de 135'458.50 heures d'accueil durant cette année. Notre coordinatrice consacre une bonne partie de ses tâches au suivi, au soutien et à la surveillance de nos accueillantes. Aussi, des visites régulières sont organisées au domicile des accueillantes. Cette année, ce ne sont pas moins de 53 visites qui ont été effectuées. Celles-ci permettent d'évaluer les conditions d'accueil et de surveiller la qualité de la prise en charge des enfants.

De nouvelles subventions ont été accordées dès cette année par la FAJE. Tout d'abord, un montant de Fr. 1'000.- est attribué pour chaque nouvelle accueillante

afin de couvrir la charge administrative générée par son engagement. Ensuite, un montant de Fr. 0.20 est accordé pour chaque heure d'accueil facturée aux parents. Cette deuxième subvention sera directement répercutée sur le salaire des accueillantes dès 2017. Ainsi, leurs revenus se verront augmentés de 5 %, le salaire de base passant de Fr. 3.- à Fr. 3.15.

Hormis les formations de base pour les nouvelles accueillantes, 5 activités de formation continue ont également été proposées aux accueillantes.

### **Accueil collectif préscolaire**

Nous ne notons pas d'évolution du nombre de places offertes dans le réseau. Des réflexions et des projets d'agrandissement, voire de création de nouvelles structures, sont à l'étude pour ces prochaines années, dans le cadre du plan de développement.

La FAJE a annoncé que le taux de subventionnement fixé pour l'année 2017 sera majoré de 3 % et passera à 23 % de la masse salariale éducative.

### **Accueil parascolaire**

Dans le cadre du plan de développement, les travaux de l'APEMS de la Coquerellaz à Ecublens permettront d'offrir 48 places dès la rentrée scolaire 2017/2018.

Tout comme l'accueil préscolaire, le taux de subventionnement accordé par la FAJE sur la masse salariale éducative sera augmenté de 3 % dès l'année prochaine.

Les besoins en places d'accueil parascolaire sont importants. Bien que les accueillantes en milieu familial participent activement à cet accueil, le nombre de places disponibles ne suffit pas à satisfaire les demandes.

### **Mot de la Présidente**

En 2016, de nouvelles aides financières de la FAJE sont venues améliorer le financement de l'Accueil familial de jour. Il a été décidé de reporter ces montants en augmentant de 5 % la rémunération horaire des accueillantes familiales de jour. Un important travail axé sur son organisation et les bonnes pratiques a été aussi réalisé dans le cadre de cet accueil.

Un accueil pendant les vacances scolaires est proposé à l'UAPE Domino à Ecublens, ainsi qu'à Chavannes-près-Renens dans les APEMS de la Concorde ou de La Plaine alternativement. Il est cependant constaté que, même avec un tarif adapté, le coût de cette prestation reste élevé pour les parents.

Le comité de l'AJESOL se rencontre 8 à 10 fois par an et deux rencontres annuelles avec les directions des structures permettent de faire le lien entre les préoccupations du terrain et celles des financeurs. Toujours beaucoup de travail pour l'équipe qui fait fonctionner le réseau AJESOL, qu'il soit administratif ou dans la délivrance de la prestation. Les communes sont de plus en plus sollicitées par l'accueil de jour des enfants, politique publique entrée dans les mœurs de la population que l'on ne peut plus éluder. Reste à l'AJESOL de mériter leur confiance en gérant avec efficacité un dispositif de plus en plus important. Que tous ses acteurs en soient remerciés !

### **Projections**

Nous l'avons dit, le réseau AJESOL a de plus en plus de défis à surmonter. Le comité aimerait faire procéder à une analyse de sa gouvernance par le biais d'une étude. Pour 2017, le nombre de places en accueil de jour va encore augmenter dans le réseau. Pour le parascolaire, 12 places à Saint-Sulpice, ainsi que 48 places à Ecublens avec l'ouverture de l'APEMS de la Coquerellaz, sont planifiées pour la rentrée scolaire 2017. Pour le préscolaire, 10 places verront le jour à la garderie Croc'cerises de Chavannes-près-Renens.

Un appel d'offres pour l'amélioration de la prestation informatique du réseau est en cours pour aboutir en 2017. De nouvelles dispositions seront implémentées afin d'améliorer le taux d'occupation des structures d'accueil du réseau.

Par ailleurs, la mise en œuvre de l'article constitutionnel sur l'accueil de jour parascolaire dans le Canton de Vaud va être examinée par le Grand Conseil début 2017. Le projet de loi prévoit un socle minimum pour l'accueil de jour parascolaire que les communes devront mettre en œuvre dans les trois ans après son acceptation.



## Structures du réseau

### Accueil familial de jour

Nombre d'accueillantes en milieu familial	47
Nombre de places offertes (128 places préscolaires + 62 places parascolaires)	190

### Accueil collectif préscolaire (nombre de places)

Domino, Ecublens	66
Les Bout'choux, Ecublens	49
Les Petits Loups, Ecublens	22
Capucine, Chavannes-près-Renens	10
Les Croc'cerises, Chavannes-près-Renens	34

### Accueil parascolaire (nombre de places)

UAPE Domino, Ecublens	36
APEMS Ecublens, Ecublens	36
APEMS Ecublens, antenne Coquerellaz, Ecublens (après-midi)	24
UAPE La Concorde, Chavannes-près-Renens	36
UAPE La Plaine, Chavannes-près-Renens	36
UAPE La Plage des Pirates, Saint-Sulpice	48

Au total ce sont 1'057 enfants qui ont été accueillis au sein du réseau AJESOL en 2016, répartis comme suit :

- 347 enfants en accueil collectif préscolaire ;
- 448 enfants en accueil collectif parascolaire ;
- 262 enfants en accueil familial.

## Finances

Les charges administratives de fonctionnement de l'AJESOL sont réparties selon le nombre d'habitants. Les coûts du préscolaire sont répartis en fonction des places occupées. L'accueil parascolaire est entièrement à charge de la commune de « domicile » de la structure.

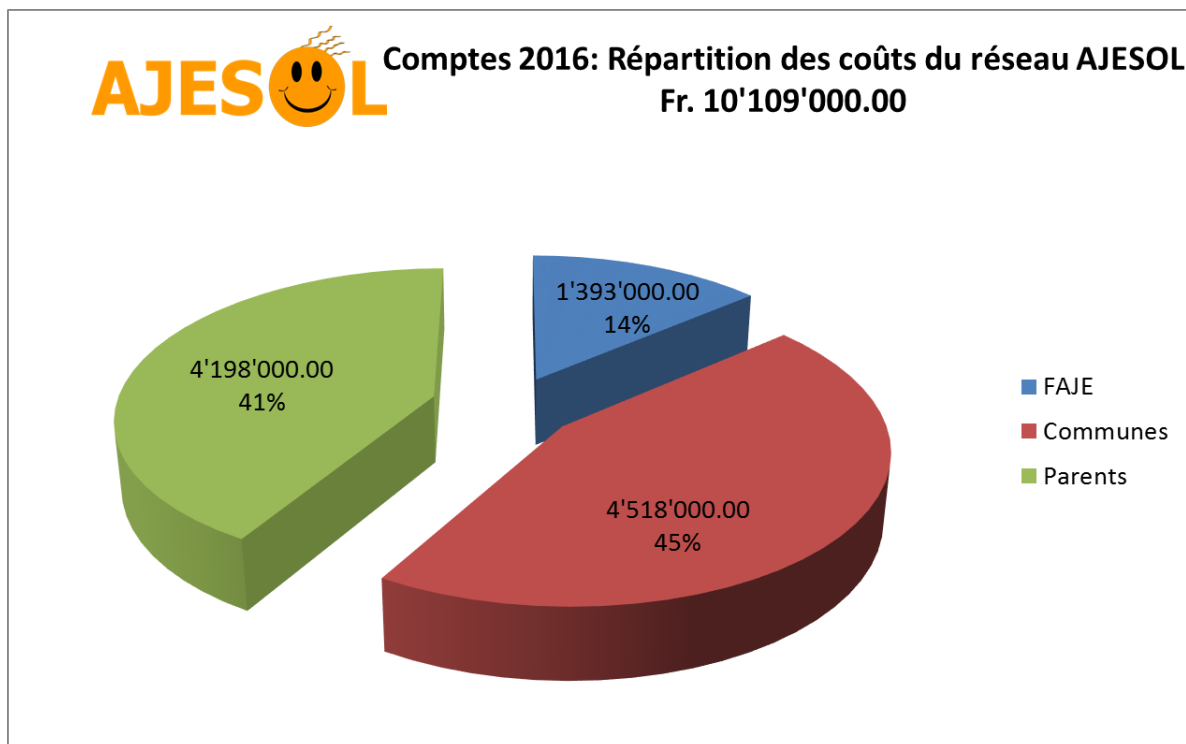
L'accueil familial fait l'objet d'un décompte spécifique qui répartit les charges administratives au nombre d'habitants et les charges de l'accueil en fonction de la consommation.

Les participations des parents sont quant à elles comptabilisées en fonction du lieu de domicile pour les trois types d'accueil.

Le tableau ci-après résume l'investissement global des communes à l'accueil de jour des enfants. Les subventions de la FAJE, directement attribuées aux structures, sont déjà déduites des charges pour les trois types d'accueil.

Le graphique qui suit montre la répartition du financement de l'ensemble du réseau entre les parents, les communes et la FAJE.

	Ecublens	Chavannes	Saint-Sulpice
<b>Charges de l'AJESOL</b>	<b>82 334.17</b>	<b>49 408.55</b>	<b>26 118.05</b>
<b>Charges nettes structures préscolaires</b>	<b>2 487 521.85</b>	<b>1 800 351.90</b>	<b>727 412.10</b>
<b>Charges nettes structures parascolaires</b>	<b>1 055 705.89</b>	<b>937 272.87</b>	<b>612 573.40</b>
<b>Charges nettes accueil familial de jour</b>	<b>451 869.75</b>	<b>435 987.30</b>	<b>31 916.10</b>
<b>Participation des parents</b>	<b>-1 885 382.35</b>	<b>-1 438 240.10</b>	<b>-867 752.25</b>
<b>Excédent de charges à couvrir</b>	<b>2 192 049.31</b>	<b>1 784 780.52</b>	<b>530 267.40</b>



Au nom du comité de l'AJESOL  
La Présidente:  
Pascale Manzini

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## Valorsa SA

*Délégation municipale d'Ecublens :*

*Jusqu'au 30 juin 2016 : M. Christian Maeder  
+ représentant à l'organe de contrôle du  
concept régional de la taxe au sac.*

*Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016 : M. Stéphane Masson,  
délégué municipal et M. Christian Maeder,  
Syndic, représentant à l'organe de contrôle  
du concept régional de la taxe au sac  
(jusqu'en 2017).*



Depuis 1969, le site de Penthaz est dévolu à la gestion des déchets d'une partie des communes de l'Ouest lausannois et de l'ancien district de Cossonay. Depuis 1996, Valorsa SA est l'organisme de gestion des déchets du périmètre Ouest du Canton de Vaud. Il travaille pour ses 101 communes-actionnaires, de Vallorbe à Buchillon en passant par la Vallée de Joux, de Prilly à Bercher pour un bassin de population de plus de 195'000 habitants. Ces 101 communes sont, via Valorsa SA, actionnaires à 36.03 % de l'usine Tridel SA.

Suite aux réflexions cantonales sur le rôle des périmètres (2015), Valorsa a organisé des tables rondes régionales. Ces rencontres avaient pour but de redéfinir les besoins des communes-actionnaires en termes de conseil ou de gestion des filières, ainsi que le mode de financement du travail du périmètre. Rediscuté et repensé, le rapport entre le périmètre et ses actionnaires a donc pu être stabilisé.

Pour le périmètre, comme pour les communes, 2016 est une année de transition. Plus d'un tiers des Municipaux en charge du dicastère des déchets ont changé. Entre contacts, formation et information, un nouveau lien entre le périmètre et ses actionnaires a dû être tissé. Une énergie nouvelle est apparue qui permet de planifier de nouveaux projets. Mais les anciens restent, les tonnes doivent être gérées, des filières doivent être stabilisées pour que les benues de déchets produites dans les déchetteries

communales trouvent toujours un exutoire à un prix correct.

Pour Tridel, Valorsa a stocké 1'500 tonnes de déchets incinérables. Emballés durant la fermeture de l'usine d'incinération pour la révision annuelle, les balles ont été brûlées en hiver, soit 6 mois plus tard, afin de garantir rentabilité et énergie verte.

Par contre, nos exutoires pour les boues d'épuration ont subi les affres des aléas techniques, pannes et arrêts se sont succédés tout au long de l'année obligeant le secrétariat de Valorsa et les Step à des exercices de souplesse, d'autant plus que Tridel n'a pas été en mesure de prendre des tonnages de boues. Nous espérons que cette situation extraordinaire ne se répétera pas.

Au niveau de la gestion générale des déchets, et afin de faciliter la vie des citoyens de nos communes, le Concept régional de taxe au sac s'est approché du périmètre Nord, STRID SA. Un long travail de diplomatie tout au long de l'année a permis de fusionner 2 sacs vaudois en un seul. Si le titre et la couleur resteront « Trier c'est... valoriser », son prix diminuera légèrement pour le sac de 35 litres ; il sera dorénavant à Fr. 1.95/pièce.

La surveillance des taux de fraude a été adaptée. Vu que les résultats sont très satisfaisants, Valorsa ne fait plus qu'un contrôle annuel sur 25 % des communes. Les résultats des autopsies des poubelles confirment l'effort de tri généralisé des citoyens.

Quant à la gestion des déchets plastiques, ce thème a été constant tout au long de l'année. Si des filières s'ouvrent pour les flacons (PE et PP), ces déchets ne représentent qu'environ 4 kg/personne/année. La mise en place de collectes correspond à l'état de la technique, mais son coût doit être reporté sur la taxe forfaitaire. Notion que toutes les instances publiques en charge des déchets peinent à expliquer aux citoyens.

En 2016, Valorsa SA a donc mis son savoir-faire technique et scientifique à la disposition de ses communes-actionnaires. Toutes les tonnes de déchets qui ont transité à Penthaz ont été recyclées au mieux des marchés et de la technique, afin de garantir un écoulement régulier. Et, parallèle-

ment, un effort particulier a été mis au service des communes pour leur transmettre un savoir important pour la gestion de ce dicastère.



© Valorsa

		<b>2016 en tonnes facturées par Valorsa</b>	<b>2016 Destination</b>	<b>2016 Valorisation</b>
Incinérables	Ordures ménagères	23'106	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets encombrants	2'174	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Déchets industriels	7'862	TRIDEL	Chaleur/électricité
	Boues d'épuration	6'554	Incinérateur de Vidy Incinérateur de SAIDF	Chaleur
Recyclables	Papier	4'842	1/3 carton en papeterie européenne, 2/3 papier en papeterie suisse et française	Carton/papier recyclé
	Verre	4'651	40 % chez Vetropack, 60 % en verrerie européenne	Bouteilles en verre
	Déchets végétaux	2'099	Agriculteurs autour de Penthaz	Compost
	OREA, appareils électriques	354	Centre de démontage et de recyclage SENS/SWICO	Métaux bruts/ incinération
	Déchets spéciaux des ménages	237	CRIDEC	Traitement physico-chimique/ incinération
	Déchets carnés	1'054	GZM	Energie
	Information	Municipalité et tout public	6 séances décentralisées 2 jours de Forum déchets pour les nouveaux Municipaux 1 séance sur les plastiques	1 Comptoir régional



© Valorsa

◆ ◆ ◆ ◆ ◆

## **EPFL Innovation Park** (Anciennement Parc Scientifique d'Ecublens PSE)

# EPFL Innovation Park

Délégué municipal d'Ecublens au Conseil de fondation (membre) : jusqu'au 30 juin 2016, M. Pierre Kaelin, Syndic, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, M. Stéphane Masson.



©EPFL Innovation Park

L'EPFL Innovation Park a connu une année 2016 record avec de nombreux succès des sociétés résidentes. Ainsi les *spin-off* de l'EPFL résidentes (ou anciennes résidentes) de l'Innovation Park ont obtenu plus de Fr. 400 millions de financements, la société AC Immune a réalisé une introduction en bourse au Nasdaq, alors que Swisscom a établi son Digital Lab sur le site et que Viasat y a étendu ses activités avec de nouvelles entités prometteuses dans le domaine des télécommunications par satellite.

- Au 31 décembre 2016, l'EPFL Innovation Park comptait 196 sociétés locataires occupant plus de 2'000 personnes, pour un taux d'occupation de 97 %.
- Plus d'une vingtaine de sociétés basées à l'EPFL Innovation Park ont bénéficié de financements substantiels, en particulier les sociétés AB2 Bio, AC Immune, Aleva Neurotherapeutics, G-Therapeutics, Mindmaze ont chacune levé plus de 20 millions de francs.
- Plusieurs sociétés du site ont obtenu des prix d'innovation et d'entrepreneuriat renommés en 2016 ; à signaler en particulier les sociétés Gamaya et Nanolive, lauréates des prix de Vigier, Dermosafe, Bestmile et Technis lauréats du prix PERL

2016 ou Daphne Tech, Lymphatica, Inso-light, SUINCol, TredED, primées au concours Venture 2016 que l'EPFL co-organise.

- Les activités de coaching ont connu une activité soutenue en collaboration avec les organismes CTI Start-up et Platinn. L'équipe de l'EPFL Innovation Park a accueilli un nouveau coach en « sciences de la vie », Marco Rüedi, médecin de formation. Plus de 100 projets et sociétés dans les domaines IT, nanotechnologies et sciences de la vie ont été soutenus durant 2016.
- La Fondation a organisé, avec ses partenaires, 21 sessions en Suisse romande de formations CTI Entrepreneurship, programme financé par la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation CTI. Ces formations « Business Concept », « Business Creation » et « Business Development » sont destinées aux fondateurs de start-up technologiques innovantes ; environ 400 personnes y ont participé.
- Pour l'exercice 2016, les comptes de la Fondation EPFL Innovation Park présentent un chiffre d'affaires de 12.6 millions de francs en croissance de 10 % par rapport à 2015.



©EPFL Innovation Park





## Commission de concentration des eaux usées de la Mèbre et de la Sorge

*Délégation municipale d'Ecublens :*  
Mme Danièle Petoud (Vice-Présidente de la Commission plénière + Bureau), et M. Christian Maeder, Syndic (Commission plénière).

Les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens et St-Sulpice composent l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge. Elles sont représentées au sein d'une Commission par des membres des Municipalités. Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, celle-ci est composée des délégué(e)s de :

- Chavannes-près-Renens : Mme Isabelle Steiner et M. Fathi Othmani.
- Crissier : Mme Nathalie Jatou, Présidente et M. Laurent Bovay.
- Ecublens : Mme Danièle Petoud, Vice-Présidente et M. Christian Maeder.
- Renens : Mme Tinetta Maystre et Mme Patricia Zurcher Maquinaz.
- St-Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt.

Le secrétariat et la trésorerie sont assurés par la Commune de Crissier, respectivement par M. Denis Lang, Secrétaire municipal, et Mme Véronique Bruchez, Boursière.

La Commission de l'Entente intercommunale de Mèbre-Sorge s'est réunie à deux reprises durant l'année 2016, soit :

Le 9 mars 2016, la Commission a :

- adopté les comptes 2015 ;
- validé le projet de préavis « Réhabilitation collecteur intercommunal secteur 6 – Autoroute/rte de la Maladière » ;
- pris acte du projet de EPURA SA, relatif à la démolition/reconstruction du canal d'amenée des eaux de l'Entente à la STEP de Vidy.

Le 14 septembre 2016, la Commission a :

- constitué le bureau 2016-2021 de l'Entente :
  - Présidence : Jatou Nathalie
  - Vice-présidence : Petoud Danièle
  - Secrétaire : Lang Denis
  - Boursière : Bruchez Véronique

- approuvé le budget de fonctionnement pour l'année 2017.

### Service d'entretien

Le bureau Ribi SA assure, depuis 2015, le service d'entretien du réseau intercommunal Mèbre-Sorge à la suite du bureau Masotti Associés SA.

Pour rappel, les activités principales du bureau sont les suivantes :

#### Activités régulières :

- Surveillance des ouvrages (déversoirs, chambres, collecteurs) effectués régulièrement par le service d'entretien pour détecter les éventuels dysfonctionnements et intervenir en cas de pollution / Visites lors d'épisodes pluvieux importants.
- Contrôle des voûtages.
- Suivi des travaux d'entretien.
- Suivi et traitement des données du pluviomètre et des sondes.
- Rapport annuel.
- Participation aux séances du Bureau et de la Commission.

#### Activités occasionnelles :

- Recherche de pollution.
- Evénements météo exceptionnels.
- Incidents sur le réseau.

Durant l'année 2016, le bureau Ribi SA a visité à 19 reprises le réseau. Dans son rapport annuel, il est relevé divers événements pluvieux suivis de près car selon l'intensité de la pluie, des déversements d'eaux usées à certains endroits du réseau peuvent avoir lieu.

- Episodes orageux des 8 et 26 juin : débit maximum dans la Chamberonne estimé à 23 m<sup>3</sup>/s et 34 m<sup>3</sup>/s. Avec de telles intensités de pluie, des déversements ont eu lieu dans les ouvrages prévus à cet effet (déversoirs d'orage). Outre les déversements, des débordements ont eu lieu à différents endroits et des couvercles non scellés se sont soulevés. Des mises en charge du réseau Mèbre et Sorge à plusieurs endroits ont occasionné des refoulements sur les biens-

fonds sur les Communes de Crissier, Renens et Ecublens.

- Episode du mois de juillet : le mois de juillet a aussi été caractérisé par des orages intenses.
- Episodes du 13 septembre et 24 octobre 2016 : débordements des eaux usées dans la Mèbre avec importante pollution. Une entreprise de nettoyage de canalisation est intervenue.

#### Suivi des sondes et pluviomètre de Crissier

Trois sondes sont présentes sur le réseau Mèbre-Sorge, deux dans le secteur du déversoir de la Chamberonne (vers arrêt m1 Mouline) et une au déversoir du Pontet à Ecublens. Un pluviomètre est placé sur le toit du bâtiment communal de Crissier. Les sondes installées permettent de mesurer les hauteurs d'eau de manière périodique et d'en déduire le nombre de déversements qui ont lieu par année.

♦ ♦ ♦ ♦

### Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne (ERM)



Délégation municipale d'Ecublens :  
M. Christian Maeder, Syndic (Président du Comité de direction) et jusqu'au 30 juin 2016, M. Didier Lannaz (Conseil intercommunal), puis dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Danièle Petoud (Conseil intercommunal).

#### PREAMBULE

Le « Rapport de gestion 2016 », disponible sur le site [www.erm-step.ch](http://www.erm-step.ch), relate et commente en détails les nombreuses et diverses activités de l'ERM ; il peut également être obtenu auprès du secrétariat de l'association à l'adresse suivante : Epuration Région Morgienne, rue de Lausanne 72, 1110 Morges.

Sur le plan comptable et financier, l'année 2016 a été marquée par l'entrée en vigueur

de la taxe fédérale sur les eaux usées à raison de Fr. 9.- par habitant raccordé à la station d'épuration (STEP), permettant de financer l'indemnisation des mesures destinées à l'élimination des composés traces organiques, communément nommés : « Micropolluants ».

Dans le domaine du « Réseau des collecteurs et des stations de relevage (STREL) », hors les travaux d'entretien courants, l'activité des collaboratrices et des collaborateurs de l'ERM a principalement été marquée par le remplacement des tableaux électriques dans les STREL de Pont de Vaux et de Vaux 2000 et l'établissement de plusieurs préavis relatifs à l'assainissement de divers tronçons du réseau des collecteurs.

Dans le domaine de la « STEP », en complément des travaux d'entretien courants effectués et planifiés tout au long de l'année, le personnel de l'ERM a assuré le suivi des travaux liés aux préavis en cours.

Dans le cadre de l'étude de modernisation et d'implantation des futures installations de la STEP, le Comité de direction, la Direction et le personnel technique ont participé aux séances de travail avec les bureaux d'ingénieurs, les représentants de la Direction générale de l'environnement (DGE) et les services concernés de la Ville de Morges.

Dans le domaine des « tâches spéciales », on notera que la campagne de faucardage 2016 a été marquée par une activité comparable à celle de 2010 en nombre d'heures, mais avec une quantité d'algues nettement supérieure aux cinq dernières années. Quant au contrôle des citernes, aucun changement particulier n'est à signaler, mise à part l'élaboration d'une nouvelle convention destinée à remplacer l'existante devenue désuète.

Du côté du personnel d'exploitation, l'ERM a vu les départs à la retraite du Chef d'exploitation de la STEP et d'un collaborateur d'exploitation du « Réseau des collecteurs et des STREL » ; ces départs ont ainsi généré quelques mutations au sein des équipes.

**ADMINISTRATION GENERALE****CONSEIL INTERCOMMUNAL****Séances du Conseil intercommunal**

En 2016, le Conseil intercommunal a tenu cinq assemblées, quatre régulières et l'assemblée d'installation et d'assermentation des nouvelles Autorités de l'ERM pour la législature 2016-2021.

**Composition du Conseil intercommunal**

Pour la « nouvelle législature », l'effectif du Conseil intercommunal est passé de 35 à 37 membres, suite à l'accroissement de la population des Communes de Morges et de Prévèrenges. Il est composé comme suit \* :

<b>Bussy-Chardonney</b>	<b>Frédéric</b> <i>Olivier</i>	<b>Ambresin</b> <i>Creteigny</i>
<b>Chigny</b>	<b>Charles-Henri</b> <i>David</i>	<b>de Luze</b> <i>Lenoir</i>
<b>Clarmont</b>	<b>Jean-Luc</b> <i>Christian</i>	<b>Fiechter</b> <i>Viande</i>
<b>Denens</b>	<b>Philippe</b> <i>Christian</i>	<b>Pernet</b> <i>Gränicher</i>
<b>Denges</b>	<b>Alain</b> <i>Pierre-André</i>	<b>Golay</b> <i>Bruchez</i>
<b>Echichens</b>	<b>Jean-Michel</b> <i>Alexandre</i>	<b>Duruz</b> <i>Huber</i>
<b>Ecublens</b>	<b>Danièle</b> <i>Christophe</i>	<b>Petoud</b> <i>Cartier</i>
<b>Lonay</b>	<b>Jean-Charles</b> <i>Michel</i>	<b>Détraz</b> <i>Borboën</i>
<b>Morges</b>	<b>Sylvie</b> <i>Pierre-Marc</i> <i>Patricia</i> <i>Eva</i> <i>Maurice</i> <i>Rose</i> <i>Melany</i> <i>Alain</i> <i>Joseph</i>	<b>Podio</b> <i>Burnand</i> <i>Correia da Rocha</i> <i>Frochaux</i> <i>Jaton</i> <i>Ngo Pem Lissoug</i> <i>Studer</i> <i>Troger</i> <i>Weissen</i>
<b>Prévèrenges</b>	<b>Alain</b> <i>Philipp</i> <i>Jean-Hubert</i> <i>Manuel</i>	<b>Garraux</b> <i>Gloor</i> <i>Jaquier</i> <i>Zenger</i>
<b>Tolochenaz</b>	<b>Olivier</b> <i>Reto</i>	<b>Jeanneret</b> <i>Dorta</i>

<b>Vaux-sur-Morges</b>	<b>Christian</b> <i>Philippe</i>	<b>Perret-Gentil</b> <i>Sutter</i>
<b>Vufflens-le-Château</b>	<b>Philippe</b> <i>Edmond</i>	<b>Henriod</b> <i>Piguet</i>
<b>Yens</b>	<b>Jonathan</b> <i>Gérard</i>	<b>Lüthi</b> <i>Zbinden</i>

\* Les noms mentionnés en « **gras** » sont les délégués « fixes » (délégués Conseillers municipaux) et les noms en « *italique* » sont les délégués « variables » (délégués par leur Conseil général / communal).

**Bureau du Conseil intercommunal**

En 2016, le Bureau du Conseil était composé de la manière suivante :

**1<sup>er</sup> semestre « Ancienne législature » – Bureau 2015/2016 :**

- *Président* :  
M. Guy Delacrétaz, Prévèrenges
- *Vice-Président* :  
M. Jean-Luc Fiechter, Clarmont
- *Secrétaire* :  
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- *Scrutateurs(trices)* :  
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges  
M. Jean-Charles Détraz, Lonay
- *Scrutateurs-suppléants* :  
M. Jean-Claude Goy, Morges  
M. Jonathan Lüthi, Yens

**2<sup>e</sup> semestre « Nouvelle législature » – Bureau 2016/2017 :**

- *Président* :  
M. Jean-Luc Fiechter, Clarmont
- *Vice-Présidente* :  
Mme Patricia Correia da Rocha, Morges
- *Secrétaire* :  
Mme Monique Robin, Tolochenaz
- *Scrutateurs(trices)* :  
M. Christophe Cartier, Ecublens  
M. Alain Golay, Denges
- *Scrutateurs-suppléant* :  
M. Olivier Creteigny, Bussy-Chardonney  
M. Olivier Jeanneret, Tolochenaz

**Commissions de gestion et des finances**

Pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, la Commission de gestion chargée de

l'examen de la gestion et des comptes 2016 est composée de :

- Mme Eva Frochaux, Morges
- M. Michel Borboën, Lonay
- M. Olivier Cretegny, Bussy-Chardonney
- M. Charles-Henri de Luze, Chigny
- M. Jean-Michel Duruz, Echichens
- M. David Lenoir, Chigny
- M. Jonathan Lüthi, Yens.

Les membres de cette Commission sont ré-éligibles. La Commission est ainsi constituée de quatre membres anciens, Mme Frochaux, MM. Borboën, de Luze et Lenoir, ainsi que de MM. Cretegny, Duruz et Lüthi, nouveaux membres.

La Commission des finances est composée de :

- M. Reto Dorta, Tolochenaz
- M. Christian Gränicher, Denens
- M. Philippe Henriod, Vufflens-le-Château
- M. Christian Perret-Gentil, Vaux-sur-Morges
- M. Joseph Weissen, Morges

Avec comme suppléants :

- M. Manuel Zenger, Préverenges
- ... Poste vacant

Cette Commission est élue pour la durée de la législature 2016-2021.

### Préavis déposés en 2016

En 2016, le Comité de direction de l'ERM a déposé onze préavis qui ont tous été acceptés :

#### N° 01/2016

Demande de crédit de Fr. 242'000.- TTC, pour l'étude de l'avant-projet pour la modernisation et la mise en conformité de la STEP.

#### N° 02/2016

Comptes de l'exercice 2015.

#### N° 03/2016

Demande de crédit de Fr. 162'000.- TTC, pour la réhabilitation des collecteurs « Bochat, n° 29 » et « Chigny, n° 30 » situés sur la

Commune de Chigny, dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM.

#### N° 04/2016

Demande de crédit de Fr. 108'000.- TTC, pour le déplacement du collecteur « Ceinture Est, n° 35 », étape II suite à l'aménagement de la parcelle n° 294 sur la Commune de Vufflens-le-Château.

#### N° 05/2016

Budget de l'exercice 2017.

#### N° 06/2016

Demande de crédit de Fr. 443'000.- TTC, pour la reconstruction et la réhabilitation du collecteur « Granges, n° 31 » dans le cadre du planning d'investissement de l'ERM sur la Commune de Denens.

#### N° 07/2016

Demande de crédit de Fr. 51'000.- TTC, pour l'étude de variantes de raccordement des eaux usées du bassin versant de La Morges, étude d'avant-projet.

#### N° 08/2016

Autorisation générale de statuer sur les acquisitions et les aliénations d'immeubles et de droits réels immobiliers et Autorisation générale de plaider dans tous les domaines de droit.

#### N° 09/2016

Limite des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

#### N° 10/2016

Indemnités des membres du Conseil intercommunal et indemnités des membres du Comité de direction.

#### N° 11/2016

Plafond d'endettement et de risques pour cautionnements et autres formes de garanties pour la période législative du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2021.

## COMITE DE DIRECTION

### Composition

Pour le 2<sup>e</sup> semestre 2016, « nouvelle législature », deux membres ne se sont pas représentés, soit M. Jean-Pierre Bourdon, Vice-Président et M. Pierre-Georges Gay,

membre. Suite à la séance d'installation des Autorités de l'ERM du 24 août 2016, la composition du comité élu pour la législature 2016-2021 est la suivante :

- *Président* :  
M. Christian Maeder, Ecublens  
Administration générale, personnel et assurances
- *Vice-Président* :  
M. Jean-Jacques Aubert, Morges  
Exploitation de la STEP
- *Membres* :
  - Mme Juliette Reda, Bussy-Char-donney  
Citernes, faucardeuse et missions spéciales
  - M. Jérôme Azau, Préverenges  
Finances et informatique
  - M. Salvatore Guarna, Tolochenaz  
Exploitation du réseau et des STREL.

#### Séances du Comité de direction

Le Comité de direction a tenu douze séances ordinaires qui se sont déroulées, comme par le passé, le deuxième mercredi de chaque mois et une séance extraordinaire. Plusieurs séances de travail ont également eu lieu avec des mandataires et des représentants de la DGE.

L'étude en vue de la modernisation et de la mise en conformité de la STEP pour le traitement des micropolluants, principalement orientée sur l'intégration paysagère, s'est achevée en mai 2016 et a directement été suivie par l'étude d'avant-projet. Cette dernière étude devrait conduire à l'élaboration d'un rapport d'enquête préliminaire, puis de la phase de projet d'ouvrage.

## ACTIVITES DE L'ERM

### Personnel fixe

#### Personnel administratif

Le personnel administratif est constitué de quatre personnes, le Directeur, l'Adjointe administrative, l'Adjoint technique et la Responsable des « tâches spéciales ». Il a assuré la marche des affaires courantes, la préparation des différents dossiers pour le Comité de direction et le Conseil intercommunal, ainsi que l'ensemble des tâches administratives et comptables. Pour l'Adjoint

technique, la moitié de son activité est dévolue aux tâches administratives, l'autre moitié est consacrée aux tâches d'exploitation.

#### Personnel d'exploitation

Le personnel d'exploitation est constitué de six personnes, le Chef d'exploitation de la STEP, son remplaçant, la Responsable du réseau des collecteurs et des STREL (poste à 60 %), sa collaboratrice (poste à 50 %) et deux employés STEP/Réseau. Il a assuré le suivi de l'exploitation de la STEP, du réseau des collecteurs et des STREL, la maintenance des installations et la majeure partie des interventions d'urgence liées à des défauts ou des pannes ; comme les années précédentes, ce personnel est renforcé pour l'exploitation de la faucardeuse.

#### L'ERM en chiffres

- Habitants raccordés : 34'881 habitants
- Volume d'eau traité : 3'914'932 m<sup>3</sup>
- Quantité de déchet de dégrillage : 49.06 tonnes
- Quantité de sable extrait : 5.6 tonnes
- Quantité de boue déshydratée et incinérée : 1'651 m<sup>3</sup>
- Quantité de biogaz produit : 553'503 m<sup>3</sup>
- Consommation d'énergie électrique : 970'475 kWh
- Production d'énergie électrique : 1'013'298 kWh
- Taux de couverture d'énergie électrique : 104.4 %.

♦ ♦ ♦ ♦

## Commission intercommunale de la taxe de séjour

*Délégation municipale d'Ecublens : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Au cours de l'année 2016, l'hôtellerie a enregistré, en Suisse, 35,5 millions de nuitées, ce qui représente une baisse de 0,3 % (- 96'000 nuitées) par rapport à l'année 2015. Les visiteurs étrangers sont à l'origine de 19,3 millions de nuitées, soit une diminu-

tion de 1,5 % (-288'000). De leur côté, les nuitées des hôtes indigènes, avec 16,2 millions de nuitées, progressent de 1,2 % (+192'000) et inscrivent ainsi un résultat en hausse pour la quatrième année consécutive.

Avec 2'795'567 nuitées hôtelières en 2016 (+4,5 % par rapport à 2015), le canton enregistre la plus forte augmentation du pays, tant au niveau des nuitées indigènes qu'étrangères. Une évolution stable des hôtes suisses (+76'121 nuitées représentant +6,4 %) récompense les efforts consentis et stabilise l'économie touristique vaudoise.

L'année 2016 a été marquée par un dynamisme unique dans la région, avec l'ouverture de trois sites d'importance (Chaplin's World, nest et l'Alimentarium), de nouveaux établissements hôteliers tels que le Modern Times et le Royal Savoy, mais aussi par un calendrier d'événements exceptionnels. Cette effervescence a suscité un fort intérêt tant au niveau de la clientèle nationale qu'internationale.

En 2016, la fréquentation hôtelière de Lausanne et agglomération a augmenté de 6,2 % pour atteindre 1'202'969 nuitées. Cela est le deuxième meilleur résultat de l'histoire lausannoise, pas loin derrière le record enregistré lors de l'Exposition nationale en 1964. Notre destination représente 42,2 % des nuitées vaudoises, qui affiche une hausse de 4,5 %. Nous nous situons au-dessus de la moyenne suisse qui enregistre une baisse de -0,5 %. Nos marchés prioritaires ont tous connu une croissance en 2016, exception faite de la Chine. Les plus fortes progressions en 2016 sont les pays du Golfe (+21,8 %), l'Espagne (+14,2 %) et le Bénélux (+11,0 %). La Suisse représente cette année encore une part de marché prépondérante de près de 44 %.

Le relevé des montants versés à Mobilis pour la Lausanne Transport Card étaye ce constat. Sur la base du décompte des nuitées transmis par Lausanne Tourisme, le versement du Ferl s'inscrit à :

- 2014 : Fr. 1'171'753.-
- 2015 : Fr. 1'191'505.-
- 2016 : Fr. 1'269'438.-

Au cours de l'année sous revue, la commission s'est réunie trois fois : le 11 mars, le 10 juin et le 18 novembre 2016. Lors de ces

séances, elle a décidé d'octroyer les subventions suivantes pour un montant total de Fr. 731'800.-.

- Fr. 20'000.- Cap sur l'Ouest 2016.
- Fr. 5'800.- Orchestre symphonique Bande-Son, Crissier.
- Fr. 5'000.- Bureau du Schéma directeur de l'Ouest Lausannois : guide de balades.
- Fr. 9'000.- Week-end musical de Pully.
- Fr. 40'000.- Service des sports, Ville de Lausanne : stage de préparation de l'équipe nationale de football de Belgique pour l'Euro 2016.
- Fr. 30'000.- Lausanne Tourisme : bureau des congrès de Lausanne (LCVB).
- Fr. 70'000.- SportAccord convention.
- Fr. 10'000.- Festival de théâtre de la Chisaz.
- Fr. 75'000.- Spectacle *Champions !*
- Fr. 60'000.- 45<sup>e</sup> Festival de la Cité.
- Fr. 95'000.- Festival lausannois de bande dessinée BDFIL, édition 2016.
- Fr. 25'000.- Festival Lausanne Lumières 2016, 5<sup>e</sup> édition.
- Fr. 50'000.- « Smart Cities & Sport Summit », 3<sup>e</sup> édition.
- Fr. 40'000.- Lausanne Tourisme : action de promotion collaborative durant les Jeux olympiques de Rio 2016.
- Fr. 20'000.- Lausanne Tourisme : développement application mobile.
- Fr. 15'000.- Eurofoot : projections publiques.
- Fr. 12'000.- Cinéma City Club, Pully.
- Fr. 20'000.- Compagnie Linga.
- Fr. 8'000.- Orchestre symphonique Bande-Son, Crissier.
- Fr. 2'000.- Bureau Stratégie et développement Ouest lausannois « La Balade des jardins ».
- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme : bureau des congrès de



Lausanne et Montreux (LMCB), montant pour les 3 prochaines années.

- Fr. 60'000.- Lausanne Tourisme : création de clips vidéo promotionnels.

Outre, les subventions ci-dessus, le FERL a versé, en 2016, des soutiens liés à des décisions d'années antérieures. La réalisation de ces projets figure dans des rapports précédents.

Le produit de la taxe de séjour est attribué au Ferl à raison de 50 %.

◆ ◆ ◆ ◆

## Ecublens Animation



*Délégation municipale d'Ecublens au comité : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Comme l'an passé, c'est le spectacle d'humour présenté après l'assemblée générale qui lançait la saison. Ce 12 mai, c'est le vaudois Blaise Bersinger qui ouvrait les feux avec un avant-goût de son prochain spectacle, puis c'est le français Yacine Belhousse qui déclenchait les rires avec son dernier spectacle inédit.

Les événements se sont enchaînés avec, pour point commun, un succès toujours au rendez-vous pour notre plus grand plaisir d'organisateur.



En effet, les concerts de l'ensemble Bavaria, le 1<sup>er</sup> juin, ainsi que le Swiss Yerba Buena

Créole Rice Jazz Band, le 7 septembre, se sont déroulés dans une salle du Motty comble.

Cette année, il y eut deux manifestations en extérieur, soit le festival Equi-No'X, en août, qui continue de ravir un large public de tout âge avec des spectacles flamboyants, et la Fête de la musique dont ce fut la première édition le 24 juin. A cette occasion, un public nombreux était réuni au Pontet pour une série de concerts enjoués.



La Fête nationale a, à nouveau, battu des records de fréquentation. La météo clémente et les bénévoles serviables ont permis de prolonger la soirée au rythme du Old Distillery Jazz Band.

Sonia Grimm a fait chanter et danser les plus jeunes qui ont envahi la salle du Motty pour le traditionnel spectacle pour les enfants en novembre. Puis, l'ensemble Lumen Canor s'est produit le 4 décembre à la traditionnelle fenêtre de l'Avent, organisée avec la Paroisse et les Amis du four de Renges.

L'année s'est terminée le 18 décembre par un spectacle de Noël pour les tout-petits, du théâtre russe de marionnettes de Lausanne.

2016, c'est également 5 séances de comité, un nouveau règlement d'indemnisation, un projet de règlement pour le sponsoring, environ 200 heures de travail pour les manifestations par les membres du comité, et le lancement de la nouvelle page Facebook @ecublensanimation.

Le Président  
Charles Karlen

◆ ◆ ◆ ◆

## Galerie du Pressoir



### Comité

Le comité – ou groupe d'animation – a œuvré dans la composition suivante :

<u>Président</u> :	M. Robert Blanchette
<u>Vice-Présidente</u> :	Mme Karla Medrano
<u>Secrétaire</u> :	Mme Danielle Gerster
<u>Caissière</u> :	Mme Brigitte Bignens
<u>Membres</u> :	Mme Yasmine Bugnon M. Claude Genicoud Mme Isabelle Klotz M. Romain Miceli Mme Yamina Thoma Mme Pascale Zurbuchen

Représentante de la Municipalité : Mme Danièle Petoud

### Changements au comité

**Mme Pascale Zurbuchen** démissionne de ses fonctions à la Galerie du Pressoir au 31 décembre 2016.

### Relations avec la Municipalité

Dès janvier 2016, la Galerie du Pressoir n'utilise plus de case postale et reçoit son courrier directement au **numéro 21 A de la rue de Bassenges**.

En janvier 2016, la Commune nous a installé des lumières LED à l'étage supérieur de la Galerie.

### Expositions/Concerts

7 expositions avec la participation de 10 artistes (techniques mixtes, acryliques, huiles,

aquarelles, sculptures), 1 exposition collective « Les artistes de l'Ouest lausannois » avec plus de 100 participants sur deux fois deux semaines, 7 concerts (classique : piano, violon, harpe, guitare ; chanson française, chanson d'Amérique latine) ont été organisés et appréciés par le public.

### Fête de Printemps

La fête était très réussie ! Le temps magnifique, l'ambiance conviviale, la chaleur au Local du four, la bonne humeur de tout le monde étaient de la partie.

### Comptes 2016

L'exercice 2016 est clôturé avec un bénéfice d'exploitation de Fr. 3'092.13.

Pour 2016, nous relevons une augmentation des redevances d'utilisation des locaux de la Galerie du Pressoir (expositions et locations du local du four).

### Divers

Mme Mirjana Djukanovic, concierge, fait toujours un excellent travail.

En terminant ce bref rapport sur nos activités, nous tenons à remercier l'Autorité de son soutien constant et les services communaux pour leurs prestations toujours très utiles.

Nous apprécions tout spécialement la présence de la déléguée de la Municipalité, Mme Danièle Petoud, lors de nos séances et manifestations. Nous nous efforçons de mériter la confiance ainsi témoignée.

Pour le comité 2016 de la Galerie du Pressoir :

*Robert Blanchette*  
Président

*Karla Medrano*  
Vice-Présidente

◆ ◆ ◆ ◆

## Ludothèque « Le Dé Blanc »



Délégation municipale d'Ecublens au comité : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.

### TACHES DE LA LUDOTHEQUE

- Concevoir et exercer une activité d'animation dans le domaine du jeu.
- Faire découvrir l'univers du jeu à la population.
- Assumer la responsabilité administrative et opérationnelle de la Ludothèque communale.
- Gérer les achats en faveur de la Ludothèque dans le cadre du budget alloué.
- Veiller à la sécurité des usagers.
- Gérer la diffusion des informations relatives aux activités de la Ludothèque.
- Gérer, planifier et coordonner les activités des bénévoles.
- Assurer le lien avec le comité et les services communaux.
- Apporter une collaboration active et constructive au comité pour l'élaboration et le suivi des projets.
- Faciliter les contacts entre les cultures et les générations.
- Collaborer au service du prêt.
- Assister et conseiller les usagers dans leurs choix.
- Participer aux animations permettant d'augmenter l'intérêt pour la Ludothèque.
- Représenter la Ludothèque lors des assemblées des Fédérations des ludothèques vaudoises et suisses.

### Statistiques 2016

Nombre d'inscrits :	130
Nouvelles inscriptions :	52
Nombre de jeux à disposition :	2'054
Nombre de prêts effectués :	2'895

### Fonctionnement de la Ludothèque

Heures d'ouverture	
Lundi	15 h 00 – 18 h 30
Mercredi	15 h 00 – 18 h 30
Jeudi	15 h 00 – 18 h 30

En général, la Ludothèque est ouverte pendant les vacances scolaires, à l'exception des deux semaines durant les fêtes de fin d'année, ainsi qu'un mois pendant les vacances scolaires d'été.

### Personnel

La Ludothèque emploie une ludothécaire à 50 %, aidée par une équipe de 12 bénévoles, répartis sur les trois jours d'ouverture. En 2016, les bénévoles ont œuvré durant 1'433 heures. Les tâches principales des bénévoles consistent en la préparation des jeux, les contrôles lors de leur restitution, l'achat de nouveaux jeux, ainsi que le conseil à la clientèle. De manière occasionnelle, les bénévoles sont aussi impliqués dans l'animation des manifestations organisées par la Commune.

Depuis 2013, la Ludothèque participe au programme MACIT (Mesures d'Actions CITOYENNES) qui a pour objectif de permettre aux bénéficiaires de l'aide sociale non suivis par l'Office régional de placement (ORP) de se sentir utiles et de retrouver un rythme dans leur quotidien. Cette mesure est dirigée par Bénévolat-Vaud et, à ce jour, six personnes au bénéfice de cette aide ont œuvré en tant que bénévoles au sein de la Ludothèque. En 2016, nous avons encadré et soutenu deux personnes, et le mandat sera reconduit pour 2017.

La Ludothèque est dirigée par le Comité de l'Association de la Ludothèque d'Ecublens. Celui-ci, composé de six membres, décide des budgets, tient les comptes, organise certaines activités et contribue aux activités opérationnelles de la Ludothèque.

### ACTIVITES

#### Animations

Dans un souci de faire découvrir la Ludothèque à la population, nous participons aux grands événements organisés par la

Commune, notamment lors de la Fête inter-culturelle et la fête de la paroisse au Motty. L'équipe de la Ludothèque prépare à cette occasion des jeux au format géant et des animations adaptées à tous les âges.

### **Passeport vacances**

La Ludothèque participe depuis 2013 au Passeport vacances et accueille ainsi, durant quatre après-midis d'été, une douzaine de jeunes entre 9 et 15 ans afin de leur faire découvrir les jeux de société.

### **Découverte de la Ludothèque**

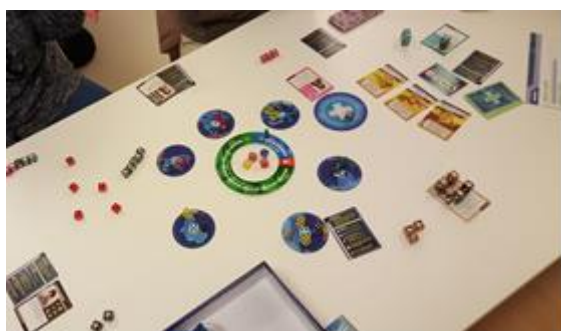
Au cours de l'année 2016, nous avons reçu la visite de plusieurs classes des écoles d'Ecublens et avons eu le plaisir de leur faire découvrir la Ludothèque.

Plusieurs fois par mois, la Ludothèque organise des moments de jeux et de découverte pour les enfants des garderies de la Commune. Ils ont ainsi la possibilité de développer leur goût pour les jeux et le partage.

### **Soirées jeux**

Une fois par mois, un samedi soir est dédié à la découverte des jeux. La Ludothèque fait portes ouvertes et tout le monde est le bienvenu afin d'y découvrir des nouveaux jeux, d'y retrouver des classiques ou tout simplement pour y rencontrer du monde.

En 2016, neuf soirées jeux ont été organisées, avec des thèmes divers et variés. Celles-ci ont attiré chaque fois entre 20 et 40 personnes.



## **ACTIVITES LIEES A L'EXPLOITATION**

### **Représentation aux associations**

La Ludothèque faisant partie de plusieurs associations, participe de manière régulière aux différentes assemblées et événements organisés par celles-ci, afin de se faire connaître et d'échanger des idées.

Plusieurs personnes affiliées à la Ludothèque l'ont représentée lors de l'assemblée générale de la Fédération des ludothèques suisses (FLS) à Porrentruy, ainsi qu'à celle de l'Association vaudoise des ludothèques (AVdL) à Ecublens.

Nous avons également participé à la réunion de l'Amicale Vaud-Valais à Monthey, ainsi qu'au Forum des jeux à Yverdon.

### **Assemblée générale de l'AVdL**

En mars 2016, la Ludothèque a accueilli l'assemblée générale de l'AVdL. Pas moins de 30 ludothèques, soit environ 70 personnes, ont répondu à notre invitation.

Parmi les différentes activités, une visite de la Ludothèque a été organisée. Notre vaste choix, ainsi que la qualité de notre organisation, ont été relevés. Nos locaux ont été appréciés. L'assemblée générale s'est ensuite déroulée dans la salle Federer et un apéritif dînatoire a été organisé dans le réfectoire de l'APEMS où des stands de vente de jeux et de jouets avaient pris place.

### **Renouvellements des jeux**

Un renouvellement des jeux et des jouets est constamment effectué afin de contenir toutes les catégories d'âges de nos utilisateurs.



### **Jeux DYS**

Depuis l'été 2016, afin d'aider les personnes en contact avec des enfants souffrant de troubles « Dys » et notamment la dyslexie, nous avons classé les jeux en fonction de leur aptitude à stimuler les apprentissages.

Un logo avec des codes de couleurs et des pictogrammes facilite le choix des jeux. Les catégories sont les suivantes : langage écrit, langage oral, calcul, logique, motricité et neurovisuel.

### Formation continue

Les bénévoles sont encouragés à participer à des cours organisés par la Fédération des ludothèques Suisses, dans le cadre de l'amélioration des services offerts à notre clientèle.

### Evaluation Procap

L'association Procap Suisse a évalué la Ludothèque de manière positive, relevant son accessibilité aux personnes handicapées.

## BILAN

2016 a été à nouveau une bonne année. Le nombre d'utilisateurs actifs est resté stable. Nous avons toutefois constaté un taux de renouvellement des abonnements légèrement plus bas que les années précédentes. Ce phénomène a été compensé par l'augmentation des nouvelles inscriptions.

Le bilan financier est lui aussi positif. Cela nous a permis de renouveler plus de jeux et de compléter notre mobilier.

L'engouement du public de tout âge pour la Ludothèque ne fait que démontrer l'utilité d'un tel service à la population.

Pour terminer, relevons que le succès des soirées jeux auprès des débutants et des joueurs expérimentés témoigne du vif intérêt des familles et des étudiants pour les jeux.

*Pour l'Association de la Ludothèque  
d'Ecublens  
La ludothécaire : Françoise Chavaz  
Le caissier : Pascal Jermini*

◆ ◆ ◆ ◆

## Théâtre Kléber-Méleau



*Délégation d'Ecublens au Conseil de fondation : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Le 1<sup>er</sup> juillet 2015, l'acte constitutif de la Fondation du Théâtre Kléber-Méleau est signé par ses membres fondateurs : la Ville de Lausanne, les 8 communes du district de l'Ouest lausannois (Bussigny, Chavannes près-Renens, Crissier, Ecublens, Prilly, Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix), ainsi que la Commune de Jouxten-Mézery. L'Etat de Vaud fait partie également de la Fondation sans toutefois être signataire de l'acte constitutif pour des raisons juridiques. La présidence est confiée à Mme Myriam Romano-Malagrifa, Conseillère municipale en charge de la Direction « Culture – Jeunesse – Affaires scolaires – Sport » de la Ville de Renens.

C'est à cette même date qu'entre en fonction le nouveau Directeur du désormais TKM, Omar Porras. Il poursuit la tradition d'un théâtre de textes et de création tout en insufflant une énergie nouvelle. Il souhaite que le TKM soit la maison des artistes et un foyer pour mettre en lumière les métiers de la scène et un théâtre populaire avec un rayonnement local, national et international.

Imaginée à distance, la programmation a vu 5 spectacles dont une création, une co-production et 3 accueils, 11 soirées de musique et 1 bal littéraire pour un taux de fréquentation global encourageant d'environ 60 % sur les 98 représentations.

Un gros effort a été réalisé au niveau de la médiation culturelle dans les écoles de la région, les gymnases et les écoles professionnelles de théâtre. Plusieurs « bords de plateau » ont été proposés au public à l'issue de représentations. Une école de théâtre pour amateurs, appelée « la Ruche », a également été créée.



En tant que producteur, coproducteur ou encore producteur délégué, le TKM a fait 85 dates de tournée, réparties en Suisse, France et Amérique latine.

Sur le plan des ressources humaines, le TKM, ce sont 9 postes fixes occupés par 11 personnes. Il est à relever que le TKM a ouvert un poste d'apprenti techniscéniste en automne 2016.

Pour cette saison 2015-2016, les charges se sont élevées à Fr. 3'560'279, pour des revenus de 3'566'372.-. Le soutien des communes de l'Ouest lausannois représente le 13 % de ces produits, 14 % proviennent du Canton alors que la Ville de Lausanne participe à hauteur de 30 %.

A la signature de l'acte de fondation du TKM, les communes de l'Ouest se sont engagées à augmenter leur participation à la hauteur de celle de la Ville de Lausanne, soit Fr. 8.-/habitant d'ici à 2020.

L'année 2016 devait être consacrée à ratifier cette convention. Au 31 décembre, seules les Communes de Villars Ste-Croix et d'Ecublens n'avaient pas encore donné l'accord de principe de leurs Municipalités respectives, permettant au Conseil de fondation de proposer un préavis commun aux 8 communes. En effet, depuis 2015, Ecublens verse Fr. 4.50 au TKM et, dans une lettre datée de juin 2016, elle informait le Conseil de fondation qu'elle souhaitait d'abord connaître les besoins avérés nécessaires au fonctionnement du TKM, puis proposait de fixer ensuite le montant du soutien par habitant.

Le renouvellement des Autorités en été, la tenue d'une séance du Bureau intermunicipal au TKM en automne et une bonne communication d'Omar Porras devrait permettre à la Municipalité d'Ecublens de prendre une nouvelle décision en début 2017.



OmarPorras-@OFC\_GeoffreyCottenceau&RomainRoussel

Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère municipale

♦ ♦ ♦ ♦

## **Zigzag** **Théâtre et jeune public dans** **l'Ouest lausannois**



*Délégation municipale d'Ecublens (déléguée municipale au comité + caissière) : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer, et dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

Zigzag est une association qui regroupe les 8 communes du district de l'Ouest lausannois. Elle propose depuis 2015 une découverte des arts scéniques à travers une programmation annuelle de spectacles, d'ateliers, de rencontres.

En 2016, Zigzag a organisé 5 spectacles publics dans tout l'Ouest. En lien avec chaque spectacle, des ateliers sont organisés sur 4 séances et des cahiers du jeune spectateur sont réalisés et distribués avant chaque représentation.

9 représentations scolaires ont eu lieu, ce qui représente environ 1'000 élèves, et 26 classes se sont inscrites à une séance de découverte des spectacles.

Zigzag s'est arrêté en octobre à Ecublens. Un atelier « théâtre et contes » très



dynamique s'est tenu au Centre socioculturel d'Ecublens avec, au final, une présentation très réussie du travail d'atelier aux parents.

Si le bon et exigeant spectacle LE SAKAKOUA aurait pu rassembler plus de spectateurs, il a cependant conquis tous ceux et celles qui étaient présents à l'Espace Nicollier à Ecublens le 8 octobre. Malheureusement, les écoles d'Ecublens ont décidé de ne pas accueillir de représentation scolaire en 2016, mais celle-ci a tout de même pu avoir lieu à Renens car ce spectacle ne demandait pas de déplacement de décor.

[www.zigzagtheatre.ch](http://www.zigzagtheatre.ch)



*Sylvie Pittet Blanchette,  
Conseillère municipale et  
caissière de ZigZag*

◆◆◆◆

## Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois



*Délégation municipale d'Ecublens:  
jusqu'au 30 juin 2016, Mmes Pascale Man-  
zini et Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup>juil-  
let 2016, Mmes Pascale Manzini et Sylvie Pit-  
tet Blanchette.*

### Groupe Coordination Jeunesse

Le Groupe Coordination Jeunesse a été créé en 2007 dans le but de former un groupe de réseautage actif et partenarial

réunissant les professionnels s'occupant de la jeunesse dans le district de l'Ouest lausannois (centres socioculturels, TSP, structures d'insertion professionnelle, délégués jeunesse, conseillers en insertion/orientation, institutions de prévention et santé). Il permet de créer des liens par des rencontres régulières, d'agir dans l'interdisciplinarité, d'organiser et de promouvoir des actions communes dans l'ensemble du district comme des dîners quizz, des rallyes de la citoyenneté, des tournois intercommunaux de foot en salle, des spectacles, des actions de prévention, des projets radio, etc. Mais il répond aussi à la mobilité des jeunes qui bougent dans un territoire compact qu'est l'Ouest lausannois et dont les jeunes ne perçoivent plus les limites communales.

Toutes les communes y sont représentées par leurs professionnels et deux centres de la Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (FASL) en font partie également (Montelley et Prélaz).

Les TSP sont intégrés au Groupe Coordination Jeunesse. Ils ont formé également un groupe de TSP de l'Ouest lausannois qui se rencontre régulièrement. A travers leurs échanges, ils confirment que les réalités de terrain se rencontrent dans toutes les communes de manière cyclique et que le fait de partager entre mêmes professionnels est tout à fait bénéfique. Des collaborations ont même démarré entre TSP dans des quartiers limitrophes à deux ou trois communes. Un site internet – [www.j-ouest.ch](http://www.j-ouest.ch) – a été créé pour informer et donner une plus grande visibilité aux actions et structures du district.

Le Groupe Coordination Jeunesse est présidé jusqu'à fin 2015 par le délégué jeunesse de la Ville de Renens, la Vice-Présidence est assumée par le Chef du Service enfance et jeunesse de la Ville de Prilly. Dès 2016, c'est ce dernier qui a pris les rênes du Groupe Coordination Jeunesse. Pour son fonctionnement, il n'a pas besoin de budget, puisque ses membres sont des collaborateurs des communes et l'adhésion y est volontaire.

Par contre, pour ce qui concerne les actions ou projets intercommunaux, il est soutenu par la Plateforme jeunesse du district de l'Ouest lausannois, créée en mai 2007 et

formée des Municipales et Municipaux en charge de l'enfance et de la jeunesse, qui lui alloue un budget correspondant à Fr. 0.20 par habitant du district.

### **Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois**

Constituée des Municipales et Municipaux de l'enfance et de la jeunesse de l'Ouest lausannois, la Plateforme jeunesse OL a pour mission d'échanger, de collaborer, de coordonner, de réfléchir et de construire une vision commune des activités de la jeunesse dans l'Ouest lausannois. Elle propose et finance des actions à l'attention des jeunes du district au travers de projets de prévention, de formation, de projets ludiques ou sportifs, donnant aux jeunes des occasions de s'exprimer et d'agir de manière positive et constructive. Dans ce sens, elle s'appuie sur les compétences des professionnels de la jeunesse des communes et notamment du Groupe Coordination Jeunesse. Elle se réunit quatre à cinq fois par année pour rencontrer et écouter les professionnels du terrain (les animateurs des centres socioculturels et les TSP), pour accorder des soutiens à des projets intercommunaux présentés par le Président du Groupe Coordination Jeunesse et pour prendre connaissance des informations relatives aux activités de la jeunesse dans les communes, mais aussi au niveau cantonal.

La Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois dispose d'un budget (environ Fr. 14'000.-) alimenté par une contribution des communes du district de Fr. 0.20 par habitant. La Commune de Bussigny assume le rôle de commune boursière (lien historique puisque le premier Président de la Plateforme a été le Municipal de cette commune).

Par ce budget, la Plateforme finance en priorité les projets présentés et mis en œuvre par le Groupe Coordination Jeunesse. Il est à relever que les projets financés n'ont jamais, depuis la création de la Plateforme, épuisé le budget alloué. Ce qui montre que les actions proposées ont un effet multiplicateur et visible auprès des jeunes pour un faible coût grâce à l'efficacité des structures et du personnel en place.

Le début de la nouvelle législature a apporté une modification partielle dans la

composition de la Plateforme jeunesse. Les représentants des Municipalités sont les Conseillères et Conseillers municipaux en charge de la jeunesse et/ou des écoles :

- Bussigny : Mme Germaine Müller et M. Jean-Claude Glardon ;
- Chavannes-près-Lausanne : Mme Loubna Laabar et M. Alain Rochat (nouveau) ;
- Crissier : Mme Michelle Beaud ;
- Ecublens : Mmes Pascale Manzini et Sylvie Pittet Blanchette (nouvelle) ;
- Lausanne : M. David Payot (nouveau) ;
- Prilly : Mme Anne Bourquin Büchi ;
- Renens : Mmes Myriam Romano et Karine Clerc (nouvelle) ;
- Saint Sulpice : M. Pierre-Yves Brandt (nouveau) ;
- Villars-Sainte-Croix : Mme Nicole Cattano (nouvelle).

Le secrétariat est assuré avec une attention et un soin remarquables par Mme Dominique Ziegler de la Commune de Bussigny, les comptes de la plateforme sont tenus par M. Michel Gisclon, Boursier communal de Bussigny. La Plateforme leur est reconnaissante pour tout le travail accompli, ainsi qu'à Bussigny pour cette mise à disposition de son personnel. Mme Myriam Romano, qui a mené avec enthousiasme les travaux de la Plateforme en la présidant pendant trois ans, a renoncé à son mandat et a été remplacée par Mme Anne Bourquin Büchi.

**La Plateforme s'est réunie à cinq reprises, soit les 26 janvier, 19 avril, 31 mai, 20 septembre et 1<sup>er</sup> décembre.**

Lors de cette dernière séance plus informelle, la Plateforme jeunesse et le Groupe Coordination Jeunesse ont été accueillis à Bussigny dans le cadre de l'apéritif de fin d'année auquel les Municipalités et Président(e)s des Conseils communaux de l'ensemble du district, ainsi que les Président(e)s des Conseils d'établissement, Mme la Préfète et M. le Commandant de la PoOuest sont conviés. Force est de constater que, malgré la large invitation faite aux Autorités politiques des communes du district, peu de celles-ci se sont déplacées. Nous le regrettons car ce moment est une occasion importante de présenter aux personnes invitées les collaborateurs formant le Groupe

Coordination Jeunesse, ainsi que l'ensemble des activités réalisées durant l'année et de mieux faire connaître les missions de chacun-e. Ce moment convivial a permis de prendre congé de Mme Myriam Romano-Malagrifa, Présidente sortante de la Plateforme et de la remercier. La présidence est assumée depuis le début de la législature par Mme Anne Bourquin-Büchi, Municipale à Prilly.

### Rencontre avec les travailleurs sociaux de proximité

En janvier, les membres de la Plateforme ont rencontré les travailleurs sociaux de proximité du district.

Durant cette séance, un bref bilan des Etats généraux du travail social de proximité, qui ont eu lieu à Renens en 2015, a été fait. Cette manifestation, qui a réuni plus de 150 personnes, a été l'occasion de tisser des liens et de renforcer les collaborations. Pour les représentants des Autorités présents, ce fut l'occasion de mieux appréhender le travail du TSP à travers des conférences et des ateliers.

Lors de notre rencontre, ils ont également profité de cette occasion pour nous présenter leurs axes de travail prioritaires : l'insertion socio-professionnelle, la prévention et le soutien, le travail en réseau.

### Rencontre avec les animatrices et animateurs des centres de loisirs

La séance du mois d'avril a été consacrée à la rencontre avec les animateurs travaillant dans les centres de loisirs de nos différentes communes. Ces derniers s'étaient rencontrés préalablement à cette séance et ont ainsi pu mettre en évidence différents points qu'ils ont pu exposer aux membres de la Plateforme. Les échanges ont été constructifs et ont mené aux considérations suivantes : travailler sur la complémentarité entre centres, se rencontrer régulièrement, avoir plus d'aides et de collaboration entre animateurs, être attentifs aux horaires différenciés qui augmentent le « tourisme » des jeunes d'un centre à l'autre. Accueil libre : ouvrir plus de jours.

Bien que le TSP dispose d'un local à proximité des animateurs, il devrait aussi être présent dans le groupe des animateurs.

### Projets financés

Les projets financés et soutenus par la Plateforme sont exclusivement des projets proposés par le Groupe Coordination Jeunesse. Ce sont les professionnels du terrain qui proposent des actions susceptibles d'intéresser les jeunes ou qui répondent aux demandes et attentes du terrain, et qui pourraient se mettre en place entre plusieurs communes. Ils en discutent entre eux, planifient une action ou un projet, déterminent qui est à même de la mener parmi l'ensemble des professionnels et qui, du réseau, peut les accompagner dans la démarche.

Pour 2016, les demandes de soutien ont été moins nombreuses, notamment dû au fait que les communes développent en priorité leurs propres projets et qu'il faut dégager du temps et du personnel pour les projets intercommunaux. A relever, que ce n'est pas la quantité des projets qui compte mais plutôt la qualité de ceux-ci et leur efficacité auprès des jeunes.

En 2016, la Plateforme a soutenu les projets intercommunaux suivants :

- **Tournoi intercommunal de foot en salle** au collège de La Planta à Chavannes-près-Renens.  
Il s'agit de la 7<sup>e</sup> édition soutenue par la Plateforme. Cet événement sportif, organisé par les travailleurs sociaux de proximité, rencontre toujours un très grand succès et mobilise des équipes de nos huit communes. Cette année, ce sont plus d'une centaine de jeunes qui se sont retrouvés autour du ballon rond avec à la clé un prix du Fair-play.
- **Soirée cinéma avec la diffusion de Tapis Rouge**, en présence du réalisateur et des acteurs, à Cinétoile Malley, salle Prilly. Le film met en scène des jeunes fréquentant un centre de loisirs lausannois et qui ont pour projet de réaliser un film. A travers ce long-métrage, c'est la réalité du travail social de proximité qui est mise en scène. La soirée a eu un franc succès, des jeunes et leurs parents ont pu poser différentes questions aux protagonistes présents.
- Participation à Cap sur l'Ouest, les services jeunesse de toutes les communes de l'Ouest lausannois se sont investis dans cette animation. Les jeunes

(30 participants ont participé à l'animation complète) ont formé une caravane à vélo qui a visité toutes les communes du district. Un T-shirt a été créé pour l'évènement avec le slogan



La caravane a été très remarquée dans le district, elle s'est arrêtée dans chaque commune où les jeunes ont pu participer à diverses activités.

*Myriam Romano-Malagrifa*  
Présidente de la Plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois (1<sup>er</sup> semestre 2016)

*Anne Bourquin Büchi*  
Présidente de la plateforme jeunesse de l'Ouest lausannois (2<sup>e</sup> semestre 2016)

♦ ♦ ♦ ♦

## **Commission d'intégration et d'échange suisses-étrangers de la Commune d'Ecublens/VD**



La Commission a œuvré dans la composition suivante :

### **Présidente**

- Mme Anne-Claude Studer  
*Conseillère municipale*  
(jusqu'en juin 2016)
- Mme Sylvie Pittet Blanchette  
*Conseillère municipale*  
(depuis juillet 2016)

### **Membres**

- Mme Pascale Manzini  
*Conseillère municipale*
- M. Christian Maeder  
*Conseiller municipal*  
(jusqu'en juin 2016)
- M. Aitor Ibarrola  
*Conseiller communal et représentant*

*au Conseil d'établissement*  
(jusqu'en juin 2016)

- Mme Katharina Karlen  
*Paroisse protestante Ecublens-Saint-Sulpice*
- M. Steve Renggli  
*Délégué Jeunesse Ecublens*
- M. Mathias Wengger  
*Travailleur social de proximité*  
(depuis février 2016)
- Mme Lara Manzini  
*Centre de jeunes d'Ecublens*  
(depuis février 2016)
- M. Moïse Balokok  
*Communauté africaine*  
(depuis février 2016)
- Mme Silvia Baratech  
*Communauté espagnole*
- Mme Claudine Breider  
*Communauté française*
- M. Karim Cammoun  
*Communauté tunisienne musulmane*  
Mme Sevdiye Demir  
*Communauté turque*  
(jusqu'en novembre 2016)
- M. Mario Gaspar  
*Communauté portugaise*
- M. Nam-Tran Hô  
*Communauté vietnamienne*
- Mme Marie Thüler  
*Communauté russe et représentante au Conseil d'établissement*  
(depuis novembre 2016)
- M. Jean Timba Bema  
*Communauté camerounaise*  
(depuis novembre 2016)
- M. Pavle Velkov  
*Communauté macédonienne*

### **Vie de la CIESEE**

A la faveur du changement de législation, la Commission a accueilli de nouveaux membres et a remplacé sa Présidente à l'automne. De nouveaux projets devraient voir le jour en 2017.

La CIESEE finance ses activités par le subside octroyé par la Commune et des subventions du Canton pour certains projets. Pour recevoir ces subsides cantonaux, les demandes doivent être déposées par la CIESEE une année à l'avance en présentant des budgets détaillés. Après décision

cantonale, le 80 % de la somme est versé de suite et le 20 % restant après la réception d'un rapport de bilan.

### Cours de français

En collaboration avec l'Association « Français en Jeu » (FeJ), nous poursuivons la mise sur pied des cours de français destinés aux parents d'élèves appelés « **apprendre l'école** ». Ce sont plus d'une dizaine de personnes qui, tout en se familiarisant avec notre langue, ont appris à mieux comprendre le fonctionnement de l'école.

« **Piccolo Voice** » continue de séduire petits et grands. Ces 12 x 1 heure et demi de sensibilisation au français, destinées aux enfants qui vont démarrer leur scolarité et organisées entre Pâques et l'été, ont touché une trentaine d'enfants répartis dans 2 groupes. En parallèle, le matin, 9 mamans ont pu suivre « **Mama Voice** » mis en place par FeJ. Les retrouvailles en fin de matinée donnent lieu à un joli moment de convivialité. Mamans et enfants sont ainsi rassurés.

### 1001 histoires

L'Institut suisse jeunesse et médias (ISJM) organise depuis 2011 en Suisse romande le projet « 1001 histoires dans les langues du monde ». Destiné aux familles allophones avec enfants en bas âge, « 1001 histoires » propose des animations en langue d'origine autour des récits, des comptines et des histoires. Ce projet permet à l'enfant d'être en lien avec sa culture, de développer sa langue maternelle et lui facilite ainsi l'apprentissage du français.

La CIESEE a choisi de proposer la langue portugaise. Ce sont 4 animations qui se sont déroulées au 2<sup>e</sup> semestre et qui ont touché une trentaine de personnes. Le bilan étant prometteur, l'expérience va continuer en 2017.

### Fête interculturelle

Pour la quatrième année consécutive, cette manifestation s'est déroulée sur la place François Silvant, le samedi 21 mai 2016. Le soleil était de la partie et un public nombreux s'est déplacé et a pu apprécier les animations musicales, ainsi que les traditions culturelles et gustatives des 11 pays re-

présentés. Quatre associations étaient également présentes pour nous exposer leurs activités.



Le Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises a soutenu la CIESEE dans l'organisation de cette fête. Le Secteur Jeunesse a assuré une partie de l'animation et a notamment mis sur pied un projet de gestion des déchets avec les jeunes du Centre. Les Services des travaux et des bâtiments ont donné un coup de main fort apprécié et indispensable. Merci à tous pour cette excellente collaboration.

Merci également aux membres de la CIESEE d'avoir participé, dès le matin, au montage et, le soir, au démontage des tentes et infrastructures sur la place et d'avoir tenu le stand suisse. Merci également à M. Didier Boucard de Radio-Ouest pour l'animation de cette fête



### Assises de l'Immigration du 1<sup>er</sup> octobre 2016 à Chavornay

Organisées par la Chambre cantonale consultative des immigrés, ces 14<sup>es</sup> Assises avaient pour thème : « Quel engagement citoyen dans une société multiculturelle ? ».

M. Matteo Gianni, politologue à l'Université de Genève, a rappelé que l'intégration



dans la citoyenneté de l'Autre, du Différent, n'est pas une question de bons sentiments ou de charité mais de justice démocratique. Il a beaucoup été question de jeunesse durant cette matinée. Il est à noter, selon une étude réalisée par l'Université de Lausanne, que si les jeunes suisses, soutenus par leur famille, accèdent à l'exercice de leurs droits plus facilement à travers des associations de loisirs, d'étudiants ou de partis, les jeunes migrants ont plus besoin d'un projet concret pour s'engager. Des lieux tels que les centres de loisirs ou un parlement de jeunes favorisent leur intégration démocratique. Le rôle crucial de l'école comme lieu d'apprentissage à la citoyenneté et au « vivre ensemble » dans la société a été abondamment relevé.

*Sylvie Pittet Blanchette, Présidente de la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens (CIESEE)*

♦ ♦ ♦ ♦

## **Paroisse d'Ecublens-Saint-Sulpice (Eglise Evangélique Réformée)**



*Délégation municipale d'Ecublens : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette.*

### **Equipes renouvelées**

La constellation pastorale a effectué une révolution cette année. En effet, M. le pasteur **Vincent Guyaz** ayant pérennisé ses deux mi-temps paroissial et régional, Mme la diacre Francine Lämmler a été officiellement installée dans le mi-temps vacant ; les deux ayant ensuite convolé en justes noces au mois de septembre, la mariée a pris le nom de **Francine Guyaz**. Nous avons également installé, au mois de novembre, Mme la pasteure **Claire-Lise Corbaz**, en remplacement de Mme la pasteure suffragante Laurence Keshavjee qui, suite à

sa maternité, a pris un autre poste plus près de son domicile.

En orbite autour de ce noyau pastoral ont gravité pendant quelques mois l'animatrice paroissiale Mme **Cécile Pasche**, ainsi que le pasteur-stagiaire M. **Alain Ledoux**.

Notre nouvelle secrétaire paroissiale, Mme **Marie-Christine Lanotte**, a pris ses fonctions au mois de février, alors que la Fête du Motty est dorénavant orchestrée par son nouveau Président, M. **Jacques Pa-paux**.

### **Jeunesse**

Pour rappel, l'accompagnement des enfants est assuré au niveau paroissial jusqu'à l'âge de 10 ans, et au niveau régional au-delà.

L'**Eveil à la foi**, qui s'adresse aux enfants jusqu'à 6 ans, a lieu dorénavant dans notre paroisse le premier dimanche du mois, en combinaison avec la redécouverte du culte. Les enfants partagent d'abord le petit déjeuner à la salle de paroisse du Motty, puis, après un début de culte adapté à leurs jeunes oreilles, vivent une animation spécifiquement conçue à leur intention.

Le **Culte de l'enfance** réunit dès la rentrée scolaire une quinzaine d'enfants de 6 à 10 ans au foyer paroissial à St-Sulpice, un lundi par mois entre 15 h 30 et 18 h. Mme la diacre Francine Guyaz et plusieurs moniteurs les accompagnent dans une approche variée et existentielle des thèmes bibliques.

Les enfants et adolescents du **catéchisme**, de 10 à 14 ans, bénéficient d'un programme régional, assuré notamment dès la rentrée scolaire par notre diacre Mme Francine Guyaz accompagnée de JACK'S (jeunes accompagnants de catéchisme et de camp de l'EERV).

L'aumônerie de **jeunesse** de la région des Chamberonnes, enfin, organise régulièrement des rencontres à Bussigny, ainsi qu'un culte jeunesse mensuel le dimanche soir.

Selon nos statistiques, seuls environ 30 % des jeunes protestants déclarés participent à ces programmes. Notre paroisse met sur pied différentes manifestations dans le but de toucher ce public.



## Manifestations

La **crèche vivante** au Motty s'adresse en particulier aux familles : à quelques jours de Noël, les enfants du Culte de l'enfance sont intégrés dans une mise en scène de l'Evangile de la nativité, jouée par des personnages de la paroisse. Des animaux en chair et en os, qui figurent leur propre rôle grâce au soutien de la Commune d'Ecublens, ne sont pas le moindre des attraits de ce rendez-vous.



Le **feu de l'Avent** attire lui aussi beaucoup de familles. Après un moment de conte enchanteur suivi d'une romantique balade aux flambeaux au bord du lac, un temps de célébration œcuménique, puis un bol de soupe sont partagés autour du feu sur la plage du Laviaux à Saint-Sulpice.

Notre **voyage paroissial à Paris** s'est déroulé pendant le pont de l'Ascension. Après un crochet pour admirer les célèbres vitraux de la cathédrale de Bourges, nous avons rencontré à Paris deux communautés très vivantes, la maison Grenelle de la Mission Populaire, qui agit auprès des populations défavorisées, ainsi que la paroisse du Marais avec laquelle nous avons vécu le culte du dimanche matin. Côté tourisme, une visite guidée du cimetière du Père Lachaise était au menu, et chacun a pu également, seul ou en petit groupe, vaquer à son rythme dans la Ville Lumière selon ses intérêts.

Notre **newsletter** mensuelle enfin, toujours sous la houlette de notre rédactrice en chef Mme Jacqueline Heffi, a adopté dès l'automne, un format plus pratique grâce à l'utilisation d'un logiciel dédié.

## Terre Nouvelle : nouveau projet au Liban

La paroisse a décidé de soutenir ces prochaines années un projet de l'Action chrétienne en Orient (ACO) relayé par le Département missionnaire – échange et mission : la **paroisse protestante arménienne d'Aanjar**, dans la vallée de la Bekaa au Liban. Dans cette communauté, composée de nombreuses familles, la culture arménienne est très vivante, notamment au travers de la langue et des chants. Mais cette paroisse s'implique résolument dans la vie civile – son pasteur est par exemple doyen de l'école – et s'inscrit aussi totalement dans la réalité libanaise, où pas moins de 17 communautés chrétiennes différentes coexistent pacifiquement avec l'Islam : de quoi vivre une aventure œcuménique ! Située près de la frontière syrienne, cette paroisse accueille également beaucoup de réfugiés. A côté des échanges de photos et d'écritures avec notre groupe Terre Nouvelle, nous récoltons quelques fonds de soutien à ce projet avec différentes actions : un stand de vente d'épices en juin, des projections de films durant l'hiver autour d'un thème de réflexion (« Des secrets bien gardés » cet hiver), ou encore le culte Terre Nouvelle.

*Le Conseil paroissial*

◆ ◆ ◆ ◆

## Eglise catholique romaine Paroisse de Renens et environs

*Délégation municipale d'Ecublens : jusqu'au 30 juin 2016, Mme Anne-Claude Studer et, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2016, Mme Sylvie Pittet Blanchette, membre de la Commission de gestion.*

En 2015, la part de la Ville de Renens a été de Fr. 120'701.82. Les frais d'exploitation globaux se sont élevés à Fr. 331'247.02, répartis entre les Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, St-Sulpice et Renens, au prorata du nombre d'habitants catholiques enregistrés au 1<sup>er</sup> octobre 2015.

La Paroisse catholique romaine de Renens et environs couvre le territoire des Communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens (pour une fraction de la commune) et St-Sulpice. Les lieux de culte

sont l'Eglise de St-François à Renens et la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une singularité paroissiale est de rassembler des fidèles de plusieurs langues et horizons, dont des portugais, des italiens, des hispanophones, outre les francophones. De plus, deux petites communautés albanaise et malgache, célèbrent régulièrement à St-François ou dans la Chapelle Ste-Claire à St-Sulpice.

Une Commission de gestion interne agit en qualité d'intermédiaire entre le Conseil de paroisse et les communes intéressées pour examiner préalablement le budget, les comptes d'exploitation annuels et les propositions qui lui sont faites concernant l'entretien des églises.

### Quelques dates et événements

L'année 2016 était l'année jubilaire de la Miséricorde. Voulu pour toute l'Eglise par le pape François, elle a été marquée par les actions suivantes :

- En intensifiant les permanences des prêtres au service et à l'écoute de tous, et par communauté linguistique.
- En réunissant toutes les communautés – y compris la paroisse-sœur de Bussigny – pour une Grand'messe pluriculturelle avec apéro et concert du jubilé par la chorale Opus 1020 (novembre).
- En accueillant le mouvement œcuménique Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) dans la chapelle St-François.
- En participant aux Soupes de décembre sur la place du Marché à Renens.
- 2 octobre : 3<sup>e</sup> édition de la Fête des communautés avec des stands de nourriture du monde, spectacle d'ombres chinoises pour les petits (et les grands), musiques, danses et chorales du monde.

L'Eglise de St-François accueille chaque mois, les Dimanches Solidaires, qui sont un TEMPS et un ESPACE, de présence, de fraternité, de repas, de partage, de créativité et une messe pour ceux qui le souhaitent. Ils sont ouverts à toute personne désirant vivre le dimanche dans un esprit de rencontre et un repas simple est offert.



Ecublens/VD, le 24 avril 2017  
102.02 – PB/sm

*Document imprimé en 118 exemplaires par l'imprimerie Copystart Sàrl à Chavannes-près-Renens*